



KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
France

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles



ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense
France

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

Renault

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2014
Renault, société anonyme (« Renault »)
13-15, quai Le Gallo - 92100 Boulogne-Billancourt
Ce rapport contient 89 pages



KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
France

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles



ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense
France

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

Renault, société anonyme (« Renault »)

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Renault, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- lors de l'arrêté de ses comptes, le groupe Renault est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses concernant notamment la valeur de certains postes d'actif, de passif, de produits et de charges, dont les principaux sont recensés dans la note 2-B de l'annexe. Nous avons, pour l'ensemble de ces éléments, vérifié le caractère approprié des règles et des méthodes comptables suivies et des informations données dans les notes. Nous avons également examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible et procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées ;
- comme respectivement indiqué dans les notes 12-A et 13-A de l'annexe, le Groupe comptabilise sa participation dans Nissan et sa participation dans AVTOVAZ selon la méthode de la mise en équivalence ; nos diligences relatives au périmètre de consolidation ont compris l'examen des éléments de droit et de fait observés au sein de l'Alliance et sous-tendant le caractère approprié de cette méthode ;
- dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous avons vérifié que les notes 2-K et 10-A2 fournissent une information pertinente ;
- Comme indiqué dans la note 8-B de l'annexe, le Groupe a décidé de reconnaître une partie des impôts différés actifs nets de l'intégration fiscale France ; nous avons examiné la cohérence des hypothèses sous-tendant les prévisions de bénéfices imposables et les consommations de reports déficitaires en résultant, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible et procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le Rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, le 16 février 2015

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Jean-Paul Vellutini

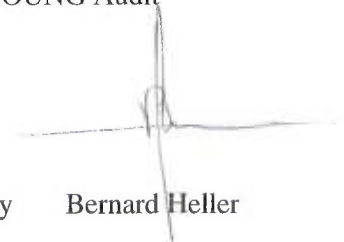


Laurent des Places

ERNST & YOUNG Audit



Jean-François Bélorgey



Bernard Heller



Comptes Consolidés 2014

4.2 Comptes consolidés

4.2.1	Compte de résultat consolidé.....	3
4.2.2	Résultat global consolidé	4
4.2.3	Situation financière consolidée.....	5
4.2.4	Variation des capitaux propres consolidés	7
4.2.5	Flux de trésorerie consolidés	8
4.2.6	Notes annexes aux comptes consolidés	10
4.2.6.1	Informations sur les secteurs opérationnels et les régions	10
A	– Informations par secteur opérationnel	11
	A1 – Compte de résultat consolidé par secteur opérationnel	11
	A2 – Situation financière consolidée par secteur opérationnel	12
	A3 – Flux de trésorerie consolidés par secteur opérationnel.....	14
B	– Informations par Région	17
4.2.6.2	Règles, méthodes et périmètre	18
	Note 1 – Approbation des comptes.....	18
	Note 2 – Règles et méthodes comptables	18
	Note 3 – Évolution du périmètre de consolidation	28
4.2.6.3	Compte de résultat et résultat global.....	29
	Note 4 – Chiffre d'affaires	29
	Note 5 – Marge opérationnelle : analyse des produits et charges par nature	29
	Note 6 – Autres produits et charges d'exploitation	30
	Note 7 – Autres produits et charges financiers.....	31
	Note 8 – Impôts courants et différés	31
	Note 9 – Résultat net de base et résultat net dilué par action	33
4.2.6.4	Actifs et passifs d'exploitation, capitaux propres.....	34
	Note 10 – Immobilisations incorporelles et corporelles	34
	Note 11 – Tests de dépréciation des actifs immobilisés (hors actifs donnés en location)	36
	Note 12 – Participation dans Nissan	37
	Note 13 – Participations dans les autres entreprises associées et coentreprises	41
	Note 14 – Stocks.....	47
	Note 15 – Créances de financement des ventes.....	47
	Note 16 – Créances clients de l'Automobile.....	49
	Note 17 – Autres actifs courants et non courants.....	50
	Note 18 – Capitaux propres.....	50
	Note 19 – Provisions pour engagements de retraite et assimilés	56
	Note 20 – Provisions pour risques et charges.....	61
	Note 21 – Autres passifs courants et non courants.....	61
4.2.6.5	Actifs et passifs financiers, juste valeur et gestion des risques financiers	62
	Note 22 – Actifs financiers - Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	62
	Note 23 – Passifs financiers, dettes de financement des ventes.....	64
	Note 24 – Juste valeur des instruments financiers et effets en résultat	69
	Note 25 – Dérivés et gestion des risques financiers.....	71
4.2.6.6	Flux de trésorerie et autres informations	78
	Note 26 – Flux de trésorerie	78
	Note 27 – Parties liées	79
	Note 28 – Engagements hors bilan, actifs et passifs éventuels.....	80
	Note 29 – Honoraires des commissaires aux comptes et de leur réseau	81
	Note 30 – Événements postérieurs à la clôture.....	81
	Note 31 – Sociétés consolidées.....	82

4.2.1 Compte de résultat consolidé

<i>(En millions d'euros)</i>	Notes	2014	2013
Chiffre d'affaires	4	41 055	40 932
Coûts des biens et services vendus		(33 310)	(33 611)
Frais de recherche et développement	10-A	(1 721)	(1 812)
Frais généraux et commerciaux		(4 415)	(4 267)
Marge opérationnelle	5	1 609	1 242
Autres produits et charges d'exploitation	6	(504)	(1 276)
<i>Autres produits d'exploitation</i>	6	102	222
<i>Autres charges d'exploitation</i>	6	(606)	(1 498)
Résultat d'exploitation		1 105	(34)
Produits (charges) d'intérêts nets		(282)	(267)
<i>Produits d'intérêts</i>		216	183
<i>Charges d'intérêts</i>		(498)	(450)
Autres produits et charges financiers	7	(51)	(15)
Résultat financier		(333)	(282)
Part dans le résultat des entreprises associées et des coentreprises		1 362	1 444
<i>Nissan</i>	12	1 559	1 498
<i>Autres entreprises associées et coentreprises</i>	13	(197)	(54)
Résultat avant impôts		2 134	1 128
Impôts courants et différés	8	(136)	(433)
Résultat net		1 998	695
Résultat net – part des participations ne donnant pas le contrôle		108	109
Résultat net – part des actionnaires de la société mère		1 890	586
Résultat net de base par action ⁽¹⁾ en euros	9	6,92	2,15
Résultat net dilué par action ⁽¹⁾ en euros	9	6,89	2,14
Nombre d'actions retenu (en milliers)	9		
<i>Pour le résultat net de base par action</i>		273 049	272 290
<i>Pour le résultat net dilué par action</i>		274 101	274 096

(1) Résultat net – part des actionnaires de la société mère rapporté au nombre d'actions indiqué.

4.2.2 Résultat global consolidé

(En millions d'euros)	2014			2013		
	Brut	Effet impôts ⁽¹⁾	Net	Brut	Effet impôts	Net
RESULTAT NET	2 134	(136)	1 998	1 128	(433)	695
Autres éléments du résultat global provenant de la maison mère et ses filiales						
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</i>	<i>(276)</i>	<i>18</i>	<i>(258)</i>	<i>73</i>	<i>(5)</i>	<i>68</i>
Écarts actuariels sur régimes de retraite à prestations définies	(161)	18	(143)	73	(5)	68
Réestimation des dettes financières à la juste valeur ⁽²⁾	(115)	-	(115)	-	-	-
<i>Éléments qui sont, ou qui seront ultérieurement, reclassés en résultat</i>	<i>(2)</i>	<i>38</i>	<i>36</i>	<i>220</i>	<i>(5)</i>	<i>215</i>
Écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger ⁽³⁾	(100)	-	(100)	(383)	-	(383)
Couverture partielle de l'investissement dans Nissan ⁽⁴⁾	8	55	63	209	-	209
Couvertures de flux de trésorerie ⁽⁵⁾	(4)	2	(2)	39	(5)	34
Actifs financiers disponibles à la vente ⁽⁴⁾	94	(19)	75	355	-	355
TOTAL DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL PROVENANT DE LA MAISON MERE ET SES FILIALES (A)	(278)	56	(222)	293	(10)	283
Part des entreprises associées et des coentreprises dans les autres éléments du résultat global						
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</i>	<i>(73)</i>	<i>-</i>	<i>(73)</i>	<i>42</i>	<i>-</i>	<i>42</i>
Écarts actuariels sur régimes de retraite à prestations définies	(73)	-	(73)	42	-	42
<i>Éléments qui sont, ou qui seront ultérieurement, reclassés en résultat</i> ⁽⁶⁾	<i>507</i>	<i>-</i>	<i>507</i>	<i>(1 965)</i>	<i>-</i>	<i>(1 965)</i>
Écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger	448	-	448	(2 112)	-	(2 112)
Couvertures de flux de trésorerie	22	-	22	5	-	5
Actifs financiers disponibles à la vente	37	-	37	142	-	142
PART DES ENTREPRISES ASSOCIEES ET DES COENTREPRISES DANS LES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL (B)	434	-	434	(1 923)	-	(1 923)
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL (A) + (B)	156	56	212	(1 630)	(10)	(1 640)
RESULTAT GLOBAL	2 290	(80)	2 210	(502)	(443)	(945)
Dont part des actionnaires de la société mère			2 090			(1 055)
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle			120			110

(1) Comprend un produit de 262 millions d'euros lié à la reconnaissance d'impôts différés actifs nets de l'intégration fiscale en 2014, dont 210 millions d'euros impactent le résultat net et 52 millions d'euros se rapportent aux autres éléments du résultat global (note 8-B).

(2) Correspond à une correction de la juste valeur à fin 2013 des dettes financières.

(3) Aucun reclassement en résultat net en 2014 (9 millions d'euros en 2013).

(4) Aucun reclassement en résultat net en 2014 (néant en 2013).

(5) Dont 11 millions d'euros reclassés en résultat net en 2014 (25 millions d'euros en 2013).

(6) Aucun reclassement en résultat net en 2014 ((19) millions d'euros en 2013).

4.2.3 Situation financière consolidée

ACTIFS (<i>En millions d'euros</i>)	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles et goodwill	10-A	3 443	3 282
Immobilisations corporelles	10-B	10 801	10 973
Participations dans les entreprises associées et coentreprises		16 720	14 874
<i>Nissan</i>	12	15 833	14 068
<i>Autres entreprises associées et coentreprises</i>	13	887	806
Actifs financiers non courants	22	1 681	1 530
Impôts différés actifs	8	716	396
Autres actifs non courants	17	1 152	1 076
Total actifs non courants		34 513	32 131
ACTIFS COURANTS			
Stocks	14	3 391	3 162
Créances de financement des ventes	15	25 733	23 650
Créances clients de l'Automobile	16	1 242	970
Actifs financiers courants	22	1 530	1 098
Créances d'impôts courants	17	38	64
Autres actifs courants	17	2 607	2 256
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22	12 497	11 661
Total actifs courants		47 038	42 861
TOTAL ACTIFS		81 551	74 992

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS <i>(En millions d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
CAPITAUX PROPRES			
Capital		1 127	1 127
Primes d'émission		3 785	3 785
Titres d'autocontrôle		(134)	(187)
Réévaluation des instruments financiers		703	571
Écart de conversion		(3 276)	(3 674)
Réserves		20 381	20 629
Résultat net – part des actionnaires de la société mère		1 890	586
Capitaux propres – part des actionnaires de la société mère		24 476	22 837
Capitaux propres – part des participations ne donnant pas le contrôle		422	377
Total capitaux propres	18	24 898	23 214
PASSIFS NON COURANTS			
Impôts différés passifs	8	141	121
Provisions pour engagements de retraite et assimilés – part à plus d'un an	19	1 683	1 447
Provisions pour risques et charges – part à plus d'un an	20	1 240	1 097
Passifs financiers non courants	23	7 537	7 100
Autres passifs non courants	21	1 204	1 119
Total passifs non courants		11 805	10 884
PASSIFS COURANTS			
Provisions pour engagements de retraite et assimilés – part à moins d'un an	19	67	111
Provisions pour risques et charges – part à moins d'un an	20	1 088	984
Passifs financiers courants	23	3 216	2 921
Dettes de financement des ventes	23	25 828	23 757
Fournisseurs		7 094	6 171
Dettes d'impôts courants	21	162	126
Autres passifs courants	21	7 393	6 824
Total passifs courants		44 848	40 894
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		81 551	74 992

4.2.4 Variation des capitaux propres consolidés

(En millions d'euros)	Nombre d'actions (en milliers)	Capital	Primes d'émission	Titres d'auto-contrôle	Réévaluation des instruments financiers	Écart de conversion	Réserves	Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère	Capitaux propres part des actionnaires de la société mère	Capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Solde au 31 décembre 2012 retraité ⁽¹⁾	295 722	1 127	3 785	(201)	36	(1 388)	19 201	1 749	24 309	255	24 564
Résultat net								586	586	109	695
Autres éléments du résultat global ⁽²⁾					535	(2 286)	110		(1 641)	1	(1 640)
Résultat global 2013					535	(2 286)	110	586	(1 055)	110	(945)
Affectation du résultat net 2012							1 749	(1 749)			
Distribution							(469)		(469)	(56)	(525)
(Acquisitions) cessions de titres d'autocontrôle et effets des augmentations de capital				14					14		14
Variations des parts d'intérêts ⁽³⁾							19		19	68	87
Coûts des paiements fondés sur des actions							19		19		19
Solde au 31 décembre 2013	295 722	1 127	3 785	(187)	571	(3 674)	20 629	586	22 837	377	23 214
Résultat net								1 890	1 890	108	1 998
Autres éléments du résultat global ⁽²⁾					132	398	(330)		200	12	212
Résultat global 2014					132	398	(330)	1 890	2 090	120	2 210
Affectation du résultat net 2013							586	(586)			
Distribution							(469)		(469)	(52)	(521)
(Acquisitions) cessions de titres d'autocontrôle et effets des augmentations de capital				53					53		53
Variations des parts d'intérêts ⁽³⁾							10		10	(23)	(13)
Coûts des paiements fondés sur des actions							(45)		(45)		(45)
Solde au 31 décembre 2014	295 722	1 127	3 785	(134)	703	(3 276)	20 381	1 890	24 476	422	24 898

(1) Les retraitements liés à l'application rétrospective des normes IFRS 11 « Partenariats » et IAS 19 révisée « Avantages du personnel » sont exposés en note 2-A2 de l'annexe aux comptes consolidés 2013.

(2) La variation des réserves correspond aux écarts actuariels sur régimes de retraite à prestations définies constatés sur la période. En 2014, elle comprend également un montant de (115) millions d'euros correspondant à une correction de la juste valeur des dettes financières à fin 2013 (effet de (50) millions d'euros à fin 2012).

(3) Les variations de parts d'intérêt comprennent les effets des acquisitions ou cessions de participations, ainsi que des engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle. En 2013, elles comprennent en particulier les effets de la déconsolidation de Renault Pars à compter du 30 juin 2013, la prise de contrôle de RCI Financial Services s.r.o. en octobre 2013 et la cession du contrôle de la société Renault South Africa en novembre 2013.

Les éléments contribuant à la variation des capitaux propres consolidés de 2014 sont commentés en note 18.

4.2.5 Flux de trésorerie consolidés

(En millions d'euros)	Notes	2014	2013
RESULTAT NET		1 998	695
Annulation des dividendes reçus des participations cotées non consolidées ⁽¹⁾		(31)	(27)
Annulation des produits et charges sans incidence sur la trésorerie			
Dotations nettes aux amortissements		2 711	3 169
Part dans les résultats des entreprises associées et des coentreprises		(1 362)	(1 444)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	26-A	92	815
Dividendes reçus des entreprises associées et des coentreprises non cotées		-	6
Capacité d'autofinancement ⁽²⁾		3 408	3 214
Dividendes reçus des sociétés cotées ⁽³⁾		463	433
Variation nette des crédits consentis à la clientèle		(1 618)	(534)
Variation nette des crédits renouvelables au réseau de distribution		(202)	(781)
Diminution (augmentation) des créances de financement des ventes		(1 820)	(1 315)
Émission d'emprunts obligataires du Financement des ventes	23-A	3 469	2 958
Remboursement d'emprunts obligataires du Financement des ventes	23-A	(3 396)	(2 465)
Variation nette des autres dettes du Financement des ventes		1 682	917
Variation nette des autres valeurs mobilières et des prêts du Financement des ventes		(314)	(365)
Variation nette des actifs financiers et des dettes du Financement des ventes		1 441	1 045
Variation des actifs immobilisés donnés en location		(291)	(333)
Variation du besoin en fonds de roulement	26-B	771	528
FLUX DE TRESORERIE DES OPERATIONS D'EXPLOITATION ^{(4) (5)}		3 972	3 572
Investissements incorporels et corporels	26-C	(2 511)	(2 749)
Produits des cessions d'actifs corporels et incorporels		90	198
Acquisitions de participations avec prise de contrôle, nettes de la trésorerie acquise		(11)	(5)
Acquisitions d'autres participations, nettes de la trésorerie acquise		(415)	(273)
Cessions de participations avec perte de contrôle, nettes de la trésorerie cédée		-	26
Cessions d'autres participations, nettes de la trésorerie cédée et autres		-	91
Diminution (augmentation) des autres valeurs mobilières et des prêts de l'Automobile		62	(12)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS		(2 785)	(2 724)
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle ⁽⁶⁾		-	(2)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	18-D	(503)	(502)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		(56)	(48)
(Achats) ventes de titres d'autocontrôle		(26)	-
Flux de trésorerie avec les actionnaires		(585)	(552)
Émission d'emprunts obligataires de l'Automobile	23-A	1 680	1 716
Remboursement d'emprunts obligataires de l'Automobile	23-A	(1 513)	(1 152)
Augmentation (diminution) nette des autres passifs financiers de l'Automobile		(52)	(24)
Variation nette des passifs financiers de l'Automobile		115	540
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT		(470)	(12)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE		717	836

(1) Correspond aux dividendes Daimler.

(2) La capacité d'autofinancement est présentée hors dividendes reçus des sociétés cotées.

(3) Correspond en 2014 aux dividendes Daimler (31 millions d'euros) et Nissan (432 millions d'euros). En 2013, correspond aux dividendes Daimler (27 millions d'euros) et Nissan (406 millions d'euros).

(4) Le montant des impôts courants décaissés en 2014 s'élève à 268 millions d'euros (356 millions d'euros en 2013).

(5) Le montant net des intérêts payés en 2014 s'élève à 259 millions d'euros (337 millions d'euros en 2013). Il est détaillé en note 26.

(6) Acquisition d'intérêts complémentaires dans des sociétés contrôlées (note 2-J).

<i>(En millions d'euros)</i>	2014	2013
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à l'ouverture	11 661	11 180
Augmentation (diminution) de la trésorerie	717	836
Effets des variations de change et autres sur la trésorerie	119	(355)
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à la clôture	12 497 ⁽¹⁾	11 661

(1) La trésorerie faisant l'objet de restriction d'utilisation est décrite en note 22-A2.

4.2.6 Notes annexes aux comptes consolidés

4.2.6.1 Informations sur les secteurs opérationnels et les régions

Les secteurs opérationnels retenus par Renault sont :

- l'Automobile, qui comprend les filiales de production, de commercialisation, de distribution de véhicules particuliers et utilitaires légers, les filiales de service automobile et les filiales assurant la gestion de la trésorerie de l'Automobile ;
- le Financement des ventes, considéré par le Groupe comme une activité réalisant des opérations d'exploitation à part entière, exercée par RCI Banque et ses filiales auprès du réseau de distribution et de la clientèle finale.

A – Informations par secteur opérationnel

A1 – COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE PAR SECTEUR OPERATIONNEL

<i>(En millions d'euros)</i>	Automobile	Financement des ventes	Opérations intersecteurs	Total consolidé
2014				
Ventes de biens	37 176	31	-	37 207
Prestations de services	1 698	2 150	-	3 848
Chiffre d'affaires externe au Groupe	38 874	2 181	-	41 055
Chiffre d'affaires intersecteurs	(356)	413	(57)	-
Chiffre d'affaires du secteur	38 518	2 594	(57)	41 055
Marge opérationnelle ⁽¹⁾	861	751	(3)	1 609
Résultat d'exploitation	409	699	(3)	1 105
Résultat financier ⁽²⁾	(108)	(15)	(210)	(333)
Part dans le résultat des entreprises associées et des coentreprises	1 366	(4)	-	1 362
Résultat avant impôts	1 667	680	(213)	2 134
Impôts courants et différés	88	(225)	1	(136)
Résultat net	1 755	455	(212)	1 998
2013				
Ventes de biens	36 964	33	-	36 997
Prestations de services	1 811	2 124	-	3 935
Chiffre d'affaires externe au Groupe	38 775	2 157	-	40 932
Chiffre d'affaires intersecteurs	(361)	400	(39)	-
Chiffre d'affaires du secteur	38 414	2 557	(39)	40 932
Marge opérationnelle ⁽¹⁾	521	747	(26)	1 242
Résultat d'exploitation	(744)	736	(26)	(34)
Résultat financier ⁽²⁾	(107)	-	(175)	(282)
Part dans le résultat des entreprises associées et des coentreprises	1 430	14	-	1 444
Résultat avant impôts	579	750	(201)	1 128
Impôts courants et différés	(203)	(238)	8	(433)
Résultat net	376	512	(193)	695

(1) Les informations sur les dotations aux amortissements sont données dans le tableau des flux de trésorerie consolidés par secteur opérationnel.

(2) Le dividende reçu du Financement des ventes est comptabilisé dans le résultat financier de l'Automobile et est éliminé dans les opérations intersecteurs.

A2 – SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE PAR SECTEUR OPERATIONNEL

Situation financière consolidée par secteur opérationnel – 31 décembre 2014

ACTIFS <i>(En millions d'euros)</i>	Automobile	Financement des ventes	Opérations intersecteurs	Total consolidé
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles et corporelles	14 076	178	(10)	14 244
Participations dans les entreprises associées et les coentreprises	16 670	50	-	16 720
Actifs financiers non courants – titres de sociétés non contrôlées	4 353	11	(3 131)	1 233
Actifs financiers non courants – autres valeurs mobilières, prêts et dérivés sur opérations de financement de l'Automobile	514	-	(66)	448
Impôts différés actifs et autres actifs non courants	1 663	238	(33)	1 868
Total actifs non courants	37 276	477	(3 240)	34 513
ACTIFS COURANTS				
Stocks	3 361	39	(9)	3 391
Créances sur la clientèle	1 409	26 198	(632)	26 975
Actifs financiers courants	1 143	1 136	(749)	1 530
Créances d'impôts courants et autres actifs courants	1 805	3 033	(2 193)	2 645
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 591	1 102	(196)	12 497
Total actifs courants	19 309	31 508	(3 779)	47 038
TOTAL ACTIFS	56 585	31 985	(7 019)	81 551
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS <i>(En millions d'euros)</i>	Automobile	Financement des ventes	Opérations intersecteurs	Total consolidé
CAPITAUX PROPRES	24 811	3 136	(3 049)	24 898
PASSIFS NON COURANTS				
Provisions – part à plus d'un an	2 598	325	-	2 923
Passifs financiers non courants	7 272	265	-	7 537
Impôts différés passifs et autres passifs non courants	779	566	-	1 345
Total passifs non courants	10 649	1 156	-	11 805
PASSIFS COURANTS				
Provisions – part à moins d'un an	1 114	41	-	1 155
Passifs financiers courants	3 872	-	(656)	3 216
Fournisseurs et dettes de financement des ventes	7 235	26 681	(994)	32 922
Dettes d'impôts courants et autres passifs courants	8 904	971	(2 320)	7 555
Total passifs courants	21 125	27 693	(3 970)	44 848
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	56 585	31 985	(7 019)	81 551

Situation financière consolidée par secteur opérationnel – 31 décembre 2013

ACTIFS <i>(En millions d'euros)</i>	Automobile	Financement des ventes	Opérations intersecteurs	Total consolidé
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles et corporelles	14 146	119	(10)	14 255
Participations dans les entreprises associées et les coentreprises	14 859	15	-	14 874
Actifs financiers non courants – titres de sociétés non contrôlées	4 036	55	(2 895)	1 196
Actifs financiers non courants – autres valeurs mobilières, prêts et dérivés sur opérations de financement de l'Automobile	368	-	(34)	334
Impôts différés actifs et autres actifs non courants	1 301	206	(35)	1 472
Total actifs non courants	34 710	395	(2 974)	32 131
ACTIFS COURANTS				
Stocks	3 121	48	(7)	3 162
Créances sur la clientèle	1 031	23 997	(408)	24 620
Actifs financiers courants	975	925	(802)	1 098
Créances d'impôts courants et autres actifs courants	1 604	2 900	(2 184)	2 320
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 704	1 201	(244)	11 661
Total actifs courants	17 435	29 071	(3 645)	42 861
TOTAL ACTIFS	52 145	29 466	(6 619)	74 992
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS <i>(En millions d'euros)</i>	Automobile	Financement des ventes	Opérations intersecteurs	Total consolidé
CAPITAUX PROPRES	23 127	2 899	(2 812)	23 214
PASSIFS NON COURANTS				
Provisions – part à plus d'un an	2 277	267	-	2 544
Passifs financiers non courants	6 837	263	-	7 100
Impôts différés passifs et autres passifs non courants	691	549	-	1 240
Total passifs non courants	9 805	1 079		10 884
PASSIFS COURANTS				
Provisions – part à moins d'un an	1 067	28	-	1 095
Passifs financiers courants	3 449	-	(528)	2 921
Fournisseurs et dettes de financement des ventes	6 349	24 657	(1 078)	29 928
Dettes d'impôts courants et autres passifs courants	8 348	803	(2 201)	6 950
Total passifs courants	19 213	25 488	(3 807)	40 894
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	52 145	29 466	(6 619)	74 992

A3 – FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES PAR SECTEUR OPERATIONNEL

<i>(En millions d'euros)</i>	Automobile	Financement des ventes	Opérations intersecteurs	Total consolidé
2014				
Résultat net	1 755	455	(212)	1 998
Annulation des dividendes reçus des participations cotées non consolidées ⁽¹⁾	(31)	-	-	(31)
Annulation des produits et charges sans incidence sur la trésorerie				
Dotations nettes aux amortissements	2 702	9	-	2 711
Part dans le résultat des entreprises associées et des coentreprises	(1 366)	4	-	(1 362)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	78	16	(2)	92
Dividendes reçus des entreprises associées et des coentreprises non cotées	-	-	-	-
Capacité d'autofinancement ⁽²⁾	3 138	484	(214)	3 408
Dividendes reçus des sociétés cotées ⁽³⁾	463	-	-	463
Diminution (augmentation) des créances de financement des ventes	-	(1 936)	116	(1 820)
Variation nette des actifs financiers et des dettes du Financement des ventes	-	1 429	12	1 441
Variation des actifs immobilisés donnés en location	(235)	(56)	-	(291)
Variation du besoin en fonds de roulement	596	138	37	771
FLUX DE TRESORERIE DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	3 962	59	(49)	3 972
Investissements incorporels	(964)	(3)	-	(967)
Investissements corporels	(1 541)	(3)	-	(1 544)
Produits des cessions d'actifs corporels et incorporels	89	1	-	90
Acquisitions et cessions de participations avec prise ou perte de contrôle, nettes de trésorerie	(11)	-	-	(11)
Acquisitions et cessions d'autres participations, et autres	(400)	(15)	-	(415)
Diminution (augmentation) des autres valeurs mobilières et des prêts de l'Automobile	69	-	(7)	62
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS	(2 758)	(20)	(7)	(2 785)
Flux de trésorerie avec les actionnaires	(568)	(227)	210	(585)
Variation nette des passifs financiers de l'Automobile	242	-	(127)	115
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT	(326)	(227)	83	(470)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE ⁽⁴⁾	878	(188)	27	717

(1) Correspond aux dividendes reçus de Daimler.

(2) La capacité d'autofinancement est présentée hors dividendes reçus des sociétés cotées.

(3) Correspond aux dividendes Daimler (31 millions d'euros) et Nissan (432 millions d'euros).

(4) Hors effets des variations de change et autres sur la trésorerie.

<i>(En millions d'euros)</i>	Automobile	Financement des ventes	Opérations intersecteurs	Total consolidé
2014				
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à l'ouverture	10 704	1 201	(244)	11 661
Augmentation (diminution) de la trésorerie	878	(188)	27	717
Effets des variations de change et autres sur la trésorerie	9	89	21	119
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à la clôture	11 591	1 102	(196)	12 497

<i>(En millions d'euros)</i>	Automobile	Financement des ventes	Opérations intersecteurs	Total consolidé
2013				
Résultat net	376	512	(193)	695
Annulation des dividendes reçus des participations cotées non consolidées ⁽¹⁾	(27)	-	-	(27)
Annulation des produits et charges sans incidence sur la trésorerie				
Dotations nettes aux amortissements	3 164	5	-	3 169
Part dans le résultat des entreprises associées et des coentreprises	(1 430)	(14)	-	(1 444)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	825	(2)	(8)	815
Dividendes reçus des entreprises associées et des coentreprises non cotées	6	-	-	6
Capacité d'autofinancement ⁽²⁾	2 914	501	(201)	3 214
Dividendes reçus des sociétés cotées ⁽³⁾	433			433
Diminution (augmentation) des créances de financement des ventes	-	(1 240)	(75)	(1 315)
Variation nette des actifs financiers et des dettes du Financement des ventes	-	1 063	(18)	1 045
Variation des actifs immobilisés donnés en location	(334)	1	-	(333)
Variation du besoin en fonds de roulement	790	(198)	(64)	528
FLUX DE TRESORERIE DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	3 803	127	(358)	3 572
Investissements incorporels	(827)	(4)	-	(831)
Investissements corporels	(1 914)	(4)	-	(1 918)
Produits des cessions d'actifs corporels et incorporels	198	-	-	198
Acquisitions et cessions de participations avec prise ou perte de contrôle, nettes de trésorerie	24	(3)	-	21
Acquisitions et cessions d'autres participations, et autres	(183)	1	-	(182)
Diminution (augmentation) des autres valeurs mobilières et des prêts de l'Automobile	(20)	-	8	(12)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS	(2 722)	(10)	8	(2 724)
Flux de trésorerie avec les actionnaires	(539)	(188)	175	(552)
Variation nette des passifs financiers de l'Automobile	461	-	79	540
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT	(78)	(188)	254	(12)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE ⁽⁴⁾	1 003	(71)	(96)	836

(1) Correspond aux dividendes reçus de Daimler.

(2) La capacité d'autofinancement est présentée hors dividendes reçus des sociétés cotées.

(3) Correspond aux dividendes Daimler (27 millions d'euros) et Nissan (406 millions d'euros).

(4) Hors effets des variations de change et autres sur la trésorerie.

<i>(En millions d'euros)</i>	Automobile	Financement des ventes	Opérations intersecteurs	Total consolidé
2013				
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à l'ouverture	10 072	1 338	(230)	11 180
Augmentation (diminution) de la trésorerie	1 003	(71)	(96)	836
Effets des variations de change et autres sur la trésorerie	(371)	(66)	82	(355)
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à la clôture	10 704	1 201	(244)	11 661

B – Informations par Région

La présentation par Région correspond au découpage géographique en vigueur dans l'organisation du Groupe.

En 2014, le Groupe a fait évoluer son organisation internationale. Les anciennes régions Asie-Pacifique et Euromed-Afrique ont été scindées pour donner naissance à trois nouvelles régions :

- La nouvelle région Afrique-Moyen-Orient-Inde regroupe les pays d'Afrique et du Moyen-Orient, ainsi que l'Inde.
- La région Asie-Pacifique comporte la Chine, les pays de l'ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est), la Corée, le Japon, l'Australie et l'Océanie.
- La région Eurasie s'est élargie à la Turquie, à la Roumanie, à la Moldavie et à la Bulgarie.

Les données financières relatives à 2013 sont établies selon le même découpage que celui adopté en 2014.

Le chiffre d'affaires consolidé est présenté par zone d'implantation de la clientèle.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont présentées par région d'implantation des filiales et des activités conjointes.

<i>(En millions d'euros)</i>	Europe ⁽¹⁾	Amériques	Asie-Pacifique	Afrique - Moyen-Orient-Inde	Eurasie	Total consolidé
2014						
Chiffre d'affaires	25 711	4 827	2 685	3 391	4 441	41 055
Immobilisations corporelles et incorporelles	10 524	707	477	791	1 745	14 244
2013						
Chiffre d'affaires	23 803	5 933	2 350	3 772	5 074	40 932
Immobilisations corporelles et incorporelles	10 285	639	437	831	2 063	14 255

(1) Dont France :

(En millions d'euros)

Chiffre d'affaires

Immobilisations corporelles et incorporelles

2014 **2013**

9 836 10 004

8 799 8 613

4.2.6.2 Règles, méthodes et périmètre

NOTE 1 – APPROBATION DES COMPTES

Les comptes consolidés du groupe Renault de l'année 2014 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 11 février 2015 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

NOTE 2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les comptes consolidés du groupe Renault de l'exercice 2014 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2014 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

A – Evolutions des principes comptables

Au 31 décembre 2014, le Groupe a appliqué les nouveaux textes suivants parus au Journal Officiel de l'Union européenne et d'application obligatoire.

Nouveaux textes d'application obligatoire au 1 ^{er} janvier 2014	
Amendement à la norme IAS 32	Présentation - Compensation des actifs financiers et passifs financiers
Amendement à la norme IAS 36	Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers
Amendement à la norme IAS 39	Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture
Amendements d'IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27	Entités d'investissement

L'amendement de la norme IAS 32 apporte des précisions sur les conditions à remplir pour la compensation d'un actif et d'un passif financiers.

L'amendement à la norme IAS 36 requiert, pour les actifs ou unités génératrices de trésorerie faisant l'objet d'une dépréciation ou d'une reprise de dépréciation, de publier le montant de leur valeur recouvrable et de fournir des informations complémentaires (niveau de juste valeur...) pour les actifs faisant l'objet d'une dépréciation sur la base de leur juste valeur nette.

L'amendement à la norme IAS 39 permet de poursuivre la comptabilité de couverture dans le cas où un dérivé, désigné comme instrument de couverture, fait l'objet d'une novation lorsque celle-ci est la conséquence de nouvelles lois ou règlements.

Les amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 proposent une exemption de consolidation aux sociétés d'investissement. Ils sont sans conséquence pour le Groupe.

Par ailleurs, le Groupe avait choisi d'appliquer dès le 1^{er} janvier 2013 les textes suivants dont l'application était obligatoire au 1^{er} janvier 2014.

Textes appliqués par anticipation au 1 ^{er} janvier 2013	
IFRS 10	Etats financiers consolidés
IFRS 11	Partenariats
IFRS 12	Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités
Amendements d'IFRS 10, d'IFRS 11 et d'IFRS 12	Etats financiers consolidés, partenariats et informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités - Dispositions transitoires
Amendement d'IAS 28	Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les amendements ci-après, parus au Journal Officiel de l'Union Européenne et dont l'application sera obligatoire au 1^{er} janvier 2015 ou postérieurement. Le Groupe n'anticipe aucun impact significatif sur les comptes consolidés du fait de l'application de ces amendements.

Nouveaux textes non appliqués par anticipation par le Groupe	
IFRIC 21	Taxes
IAS 19	Régimes à prestations définies – Cotisations des membres du personnel
Améliorations annuelles – Cycle 2010-2012	Diverses dispositions
Améliorations annuelles – Cycle 2011-2013	Diverses dispositions

Par ailleurs, l'IASB a publié de nouvelles normes majeures non adoptées à ce jour par l'Union Européenne. Le Groupe procède actuellement à l'étude des impacts dans les comptes de ces nouveaux textes.

Nouvelles normes IFRS non adoptées par l'Union Européenne		Date d'application selon l'IASB
IFRS 9	Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2018
IFRS 15	Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	1 ^{er} janvier 2017

B – Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, Renault doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Renault revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs comptes consolidés pourraient différer des estimations faites lors de l'arrêt des comptes.

Les principaux postes des comptes consolidés dépendant d'estimations et de jugements au 31 décembre 2014 sont les suivants :

- l'inscription à l'actif des dépenses de recherche et développement et leur durée d'amortissement (notes 2-K et 10-A),
- les pertes de valeur éventuelles sur actifs immobilisés (notes 2-M et 11) et les créances d'exploitation (notes 16 et 17),
- la valeur recouvrable des véhicules donnés en location classés en immobilisations corporelles ou en stocks (notes 2-G, 10-B et 14),
- les participations dans les entreprises associées, notamment Nissan et AVTOVAZ (notes 2-M, 12 et 13),
- les créances de financement des ventes (notes 2-G et 15),
- la reconnaissance des impôts différés (notes 2-I et 8),
- les provisions, notamment la provision pour garantie des véhicules et des batteries (note 2-G), les provisions pour engagements de retraite et assimilés (notes 2-S et 19) et les provisions pour mesures d'adaptation des effectifs (notes 2-T et 6-A),
- la valeur des avoirs en Iran, constituée principalement de titres, d'un prêt d'actionnaire et de créances commerciales (note 6-C) et de manière plus générale, la valeur des actifs du Groupe localisés dans des territoires présentant des risques pays.

C – Principes de consolidation

Les comptes consolidés intègrent les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive par le Groupe (filiales), directement ou indirectement. Les comptes des sociétés sous contrôle conjoint sont consolidés par mise en équivalence lorsque celles-ci sont qualifiées de coentreprises et suivant le pourcentage d'intérêt propre à chaque élément du bilan et du compte de résultat lorsqu'elles sont qualifiées d'activités conjointes.

Les comptes des sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont mis en équivalence.

Les transactions significatives entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes non réalisés sont éliminés.

Les titres des sociétés exclues du périmètre de consolidation bien que répondant aux critères évoqués ci-dessus, sont inscrits en autres actifs non courants.

Il s'agit de sociétés qui, prises individuellement, ne dépassent aucun des seuils suivants (en contribution aux données du Groupe) :

- chiffre d'affaires : 20 millions d'euros ;
- stocks : 20 millions d'euros.

La consolidation de l'ensemble de ces sociétés aurait un impact négligeable sur les comptes consolidés s'agissant de structures dont les pertes éventuelles sont prises en compte par voie de provision. De plus, celles-ci sont financées par le Groupe, et réalisent auprès de lui :

- soit la quasi-totalité de leurs achats, la plupart de ces sociétés étant des structures de type concession automobile ;
- soit la quasi-totalité de leurs ventes.

Les *puts* sur participations ne donnant pas le contrôle sont évalués à leur juste valeur et classés en dettes au passif de la situation financière consolidée. La contrepartie de la dette est enregistrée en capitaux propres.

D – Présentation des comptes consolidés

Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Ces catégories sont précisées dans les notes ci-après.

Résultat d'exploitation et marge opérationnelle

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles, comme les coûts de restructuration.

La marge opérationnelle correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte des autres produits et charges d'exploitation qui comprennent :

- les coûts de restructuration et les coûts relatifs aux mesures d'adaptation des effectifs ;
- le résultat des cessions d'activités ou de participations opérationnelles, totales ou partielles, les autres résultats liés aux variations de périmètre et les coûts directs d'acquisition ;
- le résultat de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles (hors cessions de véhicules) ;
- les éléments inhabituels correspondant à des produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant, et incluent en particulier les pertes de valeur des éléments de l'actif immobilisé.

Information par secteur opérationnel

Les informations par secteur opérationnel sont établies sur la base des reportings internes communiqués au Comité exécutif Groupe, identifié comme le « principal décideur opérationnel ». Ces informations sont établies selon le référentiel IFRS applicable aux comptes consolidés. L'ensemble des données financières du Groupe est alloué aux secteurs opérationnels. La colonne « Opérations intersecteurs » ne comprend que les transactions entre les deux secteurs, effectuées à des conditions proches de celles du marché. Les dividendes versés par le Financement des ventes à l'Automobile sont intégrés dans le résultat financier de cette dernière.

L'indicateur de mesure du résultat sectoriel est la marge opérationnelle.

À l'exception de la charge d'impôt et de la part dans le résultat des entreprises associées, les produits et charges résultant de l'activité de financement des ventes sont comptabilisés en produits et charges d'exploitation. Par ailleurs, les effets de l'intégration fiscale en France sont présentés au niveau de la charge d'impôt de l'Automobile.

Les actifs et les dettes sont propres à chaque activité. Les créances cédées par l'Automobile aux sociétés de financement des ventes sont comptabilisées dans les actifs d'exploitation de ces dernières qui en assurent alors le financement, lorsque l'essentiel des risques et avantages leur est transféré. Ces créances sont constituées pour l'essentiel de créances sur le réseau de distribution.

Les véhicules et les batteries faisant l'objet d'engagements de reprise par l'Automobile font partie des actifs de cette dernière. Lorsque ces actifs sont financés par le Financement des ventes, ce dernier détient alors une créance sur l'Automobile.

Actifs / passifs courants et non courants

Les créances de financement des ventes, les autres valeurs mobilières, les dérivés, les prêts et les passifs financiers du Financement des ventes (hors titres participatifs et emprunts subordonnés) sont considérés comme des actifs et passifs courants car ils sont utilisés dans le cycle normal d'exploitation de ce secteur.

En ce qui concerne l'Automobile, outre les éléments directement liés au cycle d'exploitation, sont considérés comme courants les actifs et passifs dont l'échéance est inférieure à un an.

E – Conversion des comptes des sociétés étrangères

La monnaie de présentation du Groupe est l'euro.

La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères est généralement leur monnaie locale. Dans les cas où la majorité des transactions est effectuée dans une monnaie différente de la monnaie locale, c'est cette première qui est retenue.

Pour déterminer si un pays est en hyperinflation, le Groupe se réfère à la liste publiée par l'*International Task Force* de l'AICPA (*American Institute of Certified Public Accountants*). En 2014, aucun pays dans lequel Renault exerce une activité significative ne figure sur cette liste.

Les comptes des sociétés étrangères du Groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, leurs comptes étant ensuite convertis dans la monnaie de présentation du Groupe de la manière suivante :

- les postes de la situation financière, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période ;
- l'écart de conversion fait partie des autres éléments du résultat global et n'affecte donc pas le résultat net.

Les *goodwills* dégagés lors d'un regroupement avec une société étrangère sont traités comme des actifs et des passifs de l'entité acquise. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de cette entité et convertis en euros au taux de clôture.

Lors de la cession d'une société étrangère, les différences de conversion accumulées sur ses actifs et passifs sont transférées en résultat net.

F – Conversion des transactions en monnaie étrangère

Les opérations libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les réalise sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de ces transactions.

À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité sont convertis au cours de change à cette même date. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées dans le compte de résultat, à l'exception des différences de conversion relatives aux instruments financiers désignés comme couverture et relatifs à un investissement net dans une société étrangère (note 2-X).

Les impacts constatés en résultat sont comptabilisés :

- en résultat financier pour les différences de conversion relatives aux opérations financières de l'Automobile ;
- en marge opérationnelle pour les autres différences de conversion.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux modalités décrites dans la note 2-X.

G – Chiffre d'affaires et marge

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits résultant de la vente des produits automobiles du Groupe, des prestations de services associées à ces ventes et des différents produits de financement des ventes proposés par les sociétés du Groupe à leurs clients.

Ventes de biens et services et constatation de la marge

- Ventes et constatation de la marge

Les ventes de produits automobiles sont comptabilisées au moment où ceux-ci sont mis à la disposition du réseau de distribution s'il s'agit de concessionnaires indépendants, ou lors de leur livraison au client final pour les ventes directes. La marge est constatée immédiatement pour les ventes usuelles de l'Automobile, y compris lorsque les contrats de financement associés s'apparentent à des crédits (crédit-bail, location avec option d'achat). La vente n'est pas reconnue lorsque le bien (véhicule ou batterie de véhicule électrique) fait l'objet d'un contrat de location par une société financière du Groupe, ou d'un engagement de reprise consenti par le Groupe pour lequel la probabilité de retour est forte, et lorsque la durée des contrats ne couvre pas une part suffisante de la durée de vie des biens.

Dans ce dernier cas, les transactions sont comptabilisées comme des locations. Elles sont intégrées dans les ventes de services. La différence entre le prix payé par le client et le prix de rachat, assimilable à un produit de location, est étalée sur la durée de la période de mise à disposition du bien. Le coût de production du bien neuf, objet de cette mise à disposition, est enregistré en stock pour les contrats d'une durée inférieure à un an et en immobilisations données en location pour les contrats d'une durée supérieure à un an. La vente du bien d'occasion à l'issue de la location, se traduit par l'enregistrement d'un chiffre d'affaires et de la marge correspondante. La valeur de revente prévisionnelle est estimée en prenant notamment en compte l'évolution récente et connue du marché des biens d'occasion, mais aussi ses perspectives d'évolution sur la durée d'écoulement des biens, qui peuvent être influencées par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, évolution de la stratégie tarifaire du constructeur). Dès lors qu'une perte est anticipée sur la vente du bien d'occasion, cette perte est prise en compte par la constatation d'une dépréciation (dans le cas d'un bien stocké) ou d'un amortissement complémentaire (dans le cas d'un bien immobilisé). Lorsque l'économie globale du contrat de location (produits de la location et de la revente du bien d'occasion) devient déficitaire, une dépréciation complémentaire est immédiatement constatée pour couvrir la perte future.

- Programmes d'incitation à la vente

Le coût de ces programmes est déduit du chiffre d'affaires lors de l'enregistrement des ventes correspondantes, lorsque leur montant est fonction du volume ou du prix des produits vendus. Dans le cas contraire, il figure dans les frais généraux et commerciaux. Les programmes décidés postérieurement à ces ventes sont provisionnés lors de la prise de décision.

Le Groupe réalise certaines opérations promotionnelles sous forme de réduction d'intérêts sur les crédits accordés à la clientèle finale. Le coût de ces opérations est constaté immédiatement lorsque les financements sont accordés à des taux ne permettant pas de couvrir les charges de refinancement et de gestion. Dans le cas contraire, il est étalé sur la durée du financement accordé en réduction du produit de financement des ventes.

- Garantie

Les coûts supportés ou prévus relatifs à la garantie constructeur des véhicules et pièces vendus non couverte par des contrats d'assurance sont constatés en charge lorsque les ventes sont enregistrées. Les provisions relatives aux coûts restant à supporter sont évaluées sur la base de données observées par modèle et motorisation : niveau des coûts et leur répartition sur les périodes couvertes par la garantie constructeur. Dans le cas de campagnes de rappel liées à des incidents découverts après le début de la commercialisation du véhicule, les coûts correspondants font l'objet de provisions dès lors que la décision d'engager la campagne est prise. Les recours engagés auprès des fournisseurs sont comptabilisés en réduction de la charge de garantie lorsque leur récupération est jugée quasi certaine.

- Prestations de services associées à la vente de produits automobiles

Renault propose à ses clients des contrats d'extension de garantie et d'entretien pour lesquels les produits et la marge sont reconnus sur la durée de la prestation fournie.

Produits de financement des ventes et constatation de la marge

- Produits de financement des ventes

Les produits de financement des ventes sont la résultante des opérations de financement des ventes d'automobiles aux concessionnaires ou aux utilisateurs finaux. Ces financements, réalisés par les sociétés du Financement des ventes, constituent des crédits et, en conséquence, sont comptabilisés au bilan au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des dépréciations éventuellement comptabilisées. Les produits sur ces contrats sont calculés de manière à générer un taux d'intérêt constant sur la période. Ils figurent dans le chiffre d'affaires.

- Coûts de financement des ventes

Les coûts de financement des ventes sont considérés comme des charges d'exploitation comprises dans la marge opérationnelle. Ils incluent essentiellement les intérêts encourus par les sociétés du Financement des ventes pour refinancer leurs opérations de clientèle, les autres coûts et produits directement liés à la gestion de ce refinancement (placements temporaires, couverture et gestion du risque de taux ou de change) et le coût du risque non lié au refinancement des créances.

- Commissions versées aux apporteurs d'affaires

Elles constituent des coûts externes de distribution et sont par conséquent incluses dans les encours de financement, en tant que coûts d'acquisition des contrats, et étalées de manière à produire un taux d'intérêt constant sur la durée de ces financements.

- Créances présentant un indicateur objectif de perte de valeur

Des dépréciations pour risque de crédit sont constituées pour couvrir les risques de non recouvrement des créances. S'il existe des indications objectives de dépréciation (échéances impayées, dégradation de la situation financière, procédure contentieuse, etc...) pour ces en-cours considérés individuellement, ces dépréciations sont alors déterminées sur base individuelle (selon le cas, d'après une méthode unitaire ou statistique). Dans le cas contraire, une provision sur base collective peut être comptabilisée (notamment en cas de dégradation d'un indicateur macro-économique et/ou sectoriel sur encours sains).

Par ailleurs, des dépréciations pour risques pays sont déterminées en fonction de l'appréciation portée sur le risque systémique de crédit, auquel sont exposés les débiteurs dans l'hypothèse d'une dégradation continue et persistante de la situation économique et générale des pays compris dans cette base.

H – Résultat financier

A l'exception des dérivés, les produits et charges d'intérêts sont reconnus selon la méthode du taux d'intérêt effectif qui consiste en un étalement actuariel des intérêts et des coûts de transaction sur la durée du prêt ou de l'emprunt.

Les produits et charges d'intérêts comprennent en particulier les intérêts courus des dérivés de taux utilisés dans le cadre de couvertures de juste valeur et de couvertures de flux de trésorerie (au moment du recyclage en provenance des capitaux propres). La variation de la juste valeur des dérivés de taux hors intérêts courus est quant à elle comptabilisée en autres produits et charges financiers.

Les autres produits et charges financiers intègrent également les variations de juste valeur des titres participatifs de Renault SA, l'intérêt net sur les provisions pour engagements de retraite et les dividendes de sociétés ni contrôlées ni sous influence notable qui sont comptabilisés dans l'année de leur mise en distribution.

I – Impôt sur les résultats

Le Groupe comptabilise des impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé. Les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de renversement de ces différences. Au sein d'une même entité fiscale (société juridique, établissement ou groupe d'entités redevable de l'impôt auprès de l'administration fiscale), les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée, dès lors que celle-ci a le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôts exigibles. Les actifs nets d'impôts différés sont reconnus en fonction de leur probabilité de réalisation future.

Pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt différé est reconnu au titre des distributions probables des sociétés du Groupe.

Les entreprises associées et les co-entreprises donnent lieu à comptabilisation d'un impôt différé passif de distribution pour toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres.

Les crédits d'impôt dont l'utilisation est conditionnée par la réalisation d'un bénéfice fiscal sont comptabilisés en réduction de la charge d'impôt sur les résultats. Les crédits d'impôt dont la récupération n'est pas subordonnée à la réalisation d'un bénéfice fiscal figurent en réduction de la nature de charge à laquelle ils se rapportent.

J – Goodwills

Les participations ne donnant pas le contrôle (anciennement dénommées « intérêts minoritaires ») sont évaluées soit à la juste valeur (méthode dite du *goodwill* complet), soit à leur quote-part dans la juste valeur des actifs acquis et passifs repris (méthode dite du *goodwill* partiel). A ce jour Renault n'a enregistré que des *goodwills* évalués selon la méthode dite du *goodwill* partiel. L'option entre ces deux méthodes d'évaluation est exercée par le Groupe au cas par cas.

Les *goodwills* ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Après leur comptabilisation initiale, les *goodwills* sont donc évalués à leur coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles.

Les *goodwills* relatifs à des entreprises associées sont inclus dans la valeur de ces participations à l'actif de la situation financière consolidée. En cas de perte de valeur, celle-ci est comptabilisée et intégrée au compte de résultat du Groupe *via* la part de résultat des entreprises associées.

Les acquisitions d'intérêts complémentaires ne donnant pas le contrôle dans des sociétés contrôlées sont traités comme des transactions de capitaux propres. L'écart, positif ou négatif, entre le coût d'acquisition des titres et la valeur comptable des participations acquises ne donnant pas le contrôle est comptabilisé en capitaux propres.

K - Frais de recherche et de développement

Les frais de développement engagés entre la décision d'entrer dans le développement et l'industrialisation d'un véhicule nouveau ou d'un organe nouveau (moteurs, boîtes de vitesses, etc.) et l'accord de fabrication en série de ce véhicule ou de cet organe sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ces frais sont amortis linéairement à partir de l'accord de fabrication sur la durée de commercialisation prévue de ce véhicule ou de cet organe, cette durée initiale n'excédant pas sept ans. Les durées de vie sont revues régulièrement et ajustées postérieurement en cas de modification significative par rapport à l'estimation initiale. Ils comprennent principalement les coûts des prototypes, les coûts des études externes facturées, les coûts de personnel affecté au projet, la part des coûts de structure dédiés de manière exclusive à l'activité de développement.

Les coûts d'emprunt directement attribuables au développement d'un projet nécessitant au moins 12 mois de préparation avant sa mise en service sont intégrés à la valeur brute de ces actifs dits qualifiés. Le taux de capitalisation des coûts d'emprunts est limité de façon à ce que les coûts d'emprunts capitalisés n'excèdent pas le montant total des coûts d'emprunts supportés sur l'exercice. Lorsque le financement est réalisé à l'aide d'un emprunt affecté, le taux de capitalisation est égal au taux d'intérêt de l'emprunt.

Les frais encourus avant la décision formelle d'entrer dans le développement du produit, de même que les frais de recherche, sont enregistrés dans les charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus. Les frais encourus postérieurement au démarrage de la production en série sont traités comme des coûts de production.

L – Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles est égale au coût historique d'acquisition ou de production.

Les frais de conception et de mise au point sont incorporés au coût de production des immobilisations.

Les coûts relatifs au financement des immobilisations corporelles supportés pendant la période de construction, sont également incorporés au coût des immobilisations selon une méthode identique à celle appliquée aux immobilisations incorporelles. Lorsque le financement est réalisé à l'aide d'un emprunt affecté, le taux de capitalisation est égal au taux d'intérêt de l'emprunt.

Les subventions d'investissement reçues sont, le cas échéant, comptabilisées en déduction de la valeur brute des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Les dépenses ultérieures sur immobilisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, sauf celles engagées pour augmenter la productivité ou pour prolonger la durée de vie d'un bien.

Les biens dont le Groupe dispose par contrat de crédit-bail sont, le cas échéant, traités comme des immobilisations financées à crédit.

Les actifs immobilisés donnés en location correspondent à des véhicules et des batteries faisant l'objet d'un contrat de location d'une durée supérieure à un an, par une société financière du Groupe, avec un engagement de reprise, ou à des véhicules ayant fait l'objet d'une vente assortie d'une clause de rachat (note 2-G).

Amortissements

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

Constructions ⁽¹⁾	15 à 30 ans
Outillages spécifiques	2 à 7 ans
Matériels et autres outillages (hors lignes de presses)	5 à 15 ans
Lignes de presses	20 à 30 ans
Autres immobilisations corporelles ⁽²⁾	4 à 6 ans

(1) Les constructions dont la mise en service est antérieure à 1987 sont amorties sur une durée pouvant aller jusqu'à 40 ans.

(2) A l'exception des batteries louées amorties sur une durée de 8 à 10 ans selon les modèles.

Les durées d'utilisation sont révisées périodiquement. Dans ce cadre, les actifs font l'objet d'un amortissement accéléré lorsque la durée d'utilisation devient inférieure à la durée d'utilisation initialement anticipée, en particulier dans le cas de décisions d'arrêt de commercialisation d'un véhicule ou d'un organe.

M – Pertes de valeur

Pertes de valeur des éléments de l'actif immobilisé (hors actifs donnés en location)

Des tests de dépréciation sont effectués sur les actifs immobilisés dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Les changements significatifs et défavorables intervenus sur les marchés sur lesquels l'entreprise opère, ou relatifs aux conditions d'utilisation des actifs, constituent les indices essentiels de perte de valeur.

Pour l'Automobile, les tests de dépréciation sont conduits à deux niveaux :

- Au niveau des actifs spécifiques aux véhicules et aux organes

Les actifs spécifiques à un véhicule ou à un organe sont constitués des frais de développement capitalisés et des outillages. Les tests de dépréciation sont conduits par comparaison entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable calculée à partir des flux de trésorerie actualisés liés au véhicule ou à l'organe.

- Au niveau des autres unités génératrices de trésorerie

Une unité génératrice de trésorerie est définie comme étant un sous-ensemble cohérent générant des flux de trésorerie largement indépendants. A ce titre, les autres unités génératrices de trésorerie peuvent représenter une entité économique (usine ou filiale) ou le secteur Automobile dans son ensemble. Les actifs immobilisés relatifs aux unités génératrices de trésorerie englobent les *goodwills*, les actifs spécifiques et les actifs capacitaires.

Pour chacun des deux niveaux, les tests de dépréciation sont conduits par comparaison entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme correspondant au montant le plus élevé de la valeur d'utilité ou de la juste valeur nette des coûts de sortie.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés provenant de l'utilisation des actifs. Les flux futurs de trésorerie sont issus du plan d'affaires, établi et validé par la Direction, auquel s'ajoute une valeur terminale basée sur des flux de trésorerie normatifs actualisés, après application d'un taux de croissance à l'infini. Ils intègrent également les dividendes versés par le Financement des ventes à l'Automobile. Ces dividendes traduisent, sous forme de trésorerie, la contribution du Financement des ventes prise en compte dans les analyses internes de rentabilité des projets. Les hypothèses qui sous-tendent le plan d'affaires intègrent notamment l'estimation de l'évolution des marchés des pays dans lesquels le Groupe opère et de sa pénétration sur ces marchés, de l'évolution des prix de vente des produits et des prix des composants achetés et des matières premières. Le taux d'actualisation avant impôt utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital déterminé par l'entreprise.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, cette perte de valeur est comptabilisée en diminution des actifs concernés.

Pour le Financement des ventes, un test de dépréciation est effectué, au minimum une fois par an et dès que survient un indice de perte de valeur, en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée entre la juste valeur, diminuée du coût de cession, et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs issus des dernières prévisions à cinq ans pour chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie, constituées d'entités juridiques ou de regroupements d'entités juridiques dans un même pays. Un taux d'actualisation unique est utilisé pour l'ensemble des unités génératrices de trésorerie testées, composé du taux sans risque à dix ans augmenté de la prime de risque moyenne du secteur dans lequel ces dernières évoluent.

Perte de valeur des participations dans les entreprises associées

Des tests de dépréciation sur la valeur des participations dans les entreprises associées sont conduits dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Les changements significatifs et défavorables intervenus sur les marchés sur lesquels l'entreprise associée opère ou une baisse importante ou prolongée de la valeur boursière du titre constituent les indices essentiels de perte de valeur.

Les tests de dépréciation sont conduits conformément aux dispositions des normes IAS 28 et IAS 36, par comparaison entre la valeur comptable de la participation dans l'entreprise associée et la quote-part de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés attendus par l'entreprise associée.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur qui en résulte est comptabilisée en diminution de la valeur de la participation dans l'entreprise associée à laquelle elle se rattache.

N – Actifs non courants ou groupe d'actifs détenus en vue de la vente

Sont considérés comme détenus en vue de la vente les actifs non courants ou groupes d'actifs qui sont disponibles à la vente en l'état et dont la vente est hautement probable.

Les actifs non courants ou groupes d'actifs considérés comme détenus en vue de la vente sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Par ailleurs, les actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente (ou inclus au sein d'un groupe d'actifs détenus en vue de la vente) cessent d'être amortis. Ils sont classés sur une ligne spécifique de la situation financière consolidée.

O – Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production ainsi qu'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication. Afin de déterminer la part de frais fixes à exclure en cas de sous-activité, le niveau d'activité normal est apprécié site par site.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode du « premier entré – premier sorti ».

Lorsque la valeur nette réalisable est inférieure à la valeur au bilan, une dépréciation est constatée pour la différence.

P – Cessions de créances

Les créances cédées à des tiers (titrisation, escompte) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés est également transféré à ces tiers.

La même règle s'applique entre l'Automobile et le Financement des ventes.

Q – Titres d'autocontrôle

Les actions d'autocontrôle correspondent aux actions affectées aux plans d'options d'achat et de souscription d'actions, ainsi qu'aux plans d'attribution d'actions gratuites consenties aux cadres et dirigeants du Groupe. Elles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en déduction des capitaux propres du Groupe jusqu'à la date de leur cession.

Le prix de cession est comptabilisé directement en augmentation des capitaux propres du Groupe. Aucun profit ou perte n'est donc comptabilisé dans le résultat net de l'exercice.

R – Plans d'achat et de souscription d'actions / plans d'attribution d'actions de performance

Des plans d'options d'achat, d'options de souscription et d'attribution d'actions de performance sont attribués par le Groupe et dénoués en actions Renault. La date d'attribution correspond à la date à laquelle les bénéficiaires sont informés de la décision et des modalités d'octroi de plan d'options ou d'actions de performance. Pour les plans soumis à des conditions de performance, une estimation de leur atteinte est prise en compte pour déterminer le nombre d'options ou d'actions attribuées. Cette estimation est révisée chaque année en fonction des évolutions de la probabilité de réalisation des conditions de performance. La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options ou actions est évaluée, de manière définitive, par référence à la juste valeur desdites options ou actions à la date de leur attribution. Pour valoriser les options, le Groupe utilise un modèle mathématique de type binomial adapté ; il prend notamment pour hypothèse un exercice des options réparti linéairement sur la période d'exercice. Les droits d'attribution d'actions de performance sont évalués sur la base de la valeur de l'action à la date d'attribution diminuée des dividendes attendus pendant la période d'acquisition et, le cas échéant, d'une décote d'incessibilité relative à la période de conservation obligatoire des actions. La volatilité du prix des actions est une volatilité implicite à la date d'attribution. Les dividendes attendus sont déterminés sur la base du plan de versement de dividendes annoncé au moment de la valorisation de chaque plan.

La juste valeur totale ainsi déterminée est reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Cette dépense est constatée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées. Lors de l'exercice des options ou droits d'attribution, le montant de trésorerie perçu par le Groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des réserves consolidées.

S - Engagements de retraite et autres avantages du personnel à long terme

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, la valeur actuelle de l'obligation est estimée en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime et ceci principalement de manière linéaire sur les années de service.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité et de présence. Ils sont ensuite ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs privés de première catégorie et d'une durée correspondant à la durée moyenne estimée du régime évalué.

Les écarts actuariels résultant de révisions des hypothèses de calcul et des ajustements liés à l'expérience sont enregistrés en autres éléments du résultat global.

La charge nette de l'exercice, correspondant au coût des services rendus éventuellement majorée du coût des services passés est constatée en diminution de la marge opérationnelle. La charge d'intérêts sur le passif (l'actif) net au titre des régimes à prestations définies est constatée en résultat financier.

T - Mesures de restructuration / Indemnités de fin de contrat de travail

Le coût estimé des mesures de restructuration, traitées comptablement comme un avantage au personnel, est provisionné sur la durée estimée d'activité résiduelle des salariés concernés.

Le coût estimé des indemnités de fin de contrat de travail est pris en charge dès l'annonce ou le début d'exécution d'un plan détaillé.

U – Actifs financiers

Le Groupe enregistre un actif financier lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de cet instrument.

Les actifs financiers comprennent les titres de sociétés ni contrôlées ni sous influence notable, les valeurs mobilières, les titres de créances négociables, les prêts et les instruments dérivés actifs relatifs à des opérations financières (note 2-X).

Ces instruments sont présentés en actifs non courants, excepté ceux présentant une échéance inférieure à 12 mois à la date de clôture, qui sont classés en actifs courants.

Titres de sociétés ni contrôlées ni sous influence notable

Les titres de sociétés ni contrôlées ni sous influence notable sont qualifiés d'actifs « disponibles à la vente ». La juste valeur de ces actifs financiers est déterminée en priorité par référence au prix de marché, ou, à défaut, sur la base de méthodes de valorisation non basées sur des données de marché.

Les variations de juste valeur des actifs « disponibles à la vente » sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. En cas de diminution significative ou prolongée de la juste valeur en dessous de leur prix d'acquisition, une dépréciation est enregistrée en résultat net. Une diminution est considérée significative ou prolongée si elle excède 40% pour les montants ou quatre publications successives en perte pour la durée.

Valeurs mobilières et titres de créances négociables

Les placements sous forme de valeurs mobilières et de titres de créances négociables sont réalisés dans le cadre de la gestion des excédents de trésorerie, mais ne respectent pas les critères de qualification en équivalents de trésorerie.

Ils sont classés en actifs « disponibles à la vente » et sont évalués à leur juste valeur.

Prêts

Ce poste comprend essentiellement les prêts interbancaires réalisés dans le cadre de placements de trésorerie et les prêts consentis aux entreprises associées.

Lors de leur comptabilisation initiale, les prêts sont mesurés à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables.

Les prêts sont évalués à leur coût amorti. Par ailleurs, des pertes de valeur sont comptabilisées en résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation du fait d'un événement intervenu après la comptabilisation initiale de l'actif.

V – Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les fonds en caisse, les comptes courants bancaires et les autres dépôts à vue, à l'exclusion des découverts bancaires qui figurent dans les passifs financiers. Ces instruments sont évalués au coût amorti.

Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme. Pour qu'un instrument soit considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les instruments à paiements fixes ou déterminables non cotés sur un marché actif sont évalués au coût amorti. Les autres instruments sont évalués à la juste valeur.

W – Passifs financiers de l'Automobile et dettes de financement des ventes

Le Groupe enregistre un passif financier (pour l'Automobile) ou une dette de financement des ventes lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de cet instrument.

Les passifs financiers et les dettes de financement des ventes comprennent les titres participatifs, les emprunts obligataires, les autres dettes représentées par un titre, les emprunts auprès des établissements de crédit, les autres dettes porteuses d'intérêts et les instruments dérivés passifs relatifs à des opérations financières (note 2-X).

Titres participatifs

Selon la norme IAS 39, la clause de rémunération variable des titres participatifs représente un dérivé incorporé. L'évaluation séparée de ce dérivé n'étant pas possible, le Groupe évalue donc à la juste valeur l'intégralité des titres participatifs. La juste valeur est la valeur de marché.

Les variations de juste valeur constatées sont incluses dans le résultat financier pour les titres participatifs de l'Automobile, et en marge opérationnelle pour les titres participatifs du Financement des ventes.

Emprunts obligataires, autres dettes représentées par un titre, emprunts auprès des établissements de crédit et autres dettes porteuses d'intérêts

Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts obligataires, les autres dettes représentées par un titre, les emprunts auprès des établissements de crédit et les autres dettes porteuses d'intérêts sont évalués à leur juste valeur nette des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables.

À chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture (note 2-X), ces passifs financiers sont ensuite généralement évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières ainsi calculées prennent en compte les frais d'émission et les primes d'émission ou de remboursement ainsi que l'effet des renégociations de dettes si les conditions de la nouvelle dette ne sont pas substantiellement différentes.

X – Dérivés et comptabilité de couverture

Évaluation et présentation

Les dérivés sont évalués à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est réestimée.

- La juste valeur des contrats de change à terme est estimée à partir des conditions du marché. Celle des swaps de devises est déterminée par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché à la date de clôture.
- La juste valeur des dérivés de taux représente ce que le Groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours, en prenant en compte les plus ou moins-values latentes déterminées à partir des taux d'intérêts courants et de la qualité de la contrepartie de chaque contrat à la date de clôture. La juste valeur de ces dérivés de taux inclut les intérêts courus.
- La juste valeur des dérivés de matières premières est estimée à partir des conditions du marché.

Les dérivés de l'Automobile sont présentés dans la situation financière en non courant ou courant suivant que leur échéance se situe à plus ou moins de 12 mois. Les dérivés du Financement des ventes sont présentés dans la situation financière en courant.

Comptabilisation des opérations de couverture

Lorsque les dérivés remplissent les conditions d'une relation de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont qualifiés :

- de couverture de juste valeur ;
- de couverture de flux de trésorerie ;
- de couverture d'un investissement net réalisé à l'étranger.

Le Groupe identifie l'élément de couverture et l'élément couvert dès la mise en place de la couverture et documente cette relation de couverture en identifiant la stratégie de couverture, le risque couvert et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Par la suite, cette documentation est actualisée, permettant ainsi de démontrer l'efficacité de la couverture désignée.

La comptabilité de couverture se traduit par des méthodes spécifiques d'évaluation et de comptabilisation selon la catégorie de couverture concernée.

- Couverture de juste valeur : l'élément couvert est réévalué au titre du risque couvert et l'instrument de couverture est évalué et comptabilisé pour sa juste valeur. Dans la mesure où les variations de ces deux éléments sont enregistrées simultanément dans le compte de résultat, seule l'inefficacité de la couverture impacte ce dernier. Elle est comptabilisée dans la même rubrique du compte de résultat que les variations de juste valeur de l'instrument couvert et de l'instrument de couverture.
- Couverture de flux de trésorerie : l'élément couvert ne fait l'objet d'aucune revalorisation et seul l'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur. En contrepartie de cette réévaluation, la part efficace de variation de juste valeur attribuable au risque couvert est comptabilisée nette d'impôt en autres éléments du résultat global alors que la part inefficace est comptabilisée en résultat net. Les montants accumulés en capitaux propres sont recyclés au compte de résultat lorsque l'élément couvert impacte ce dernier.
- Couverture d'investissement net réalisé à l'étranger : l'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur. En contrepartie de cette réévaluation, la part efficace de variation de juste valeur attribuable au risque de change couvert est comptabilisée nette d'impôt en autres éléments du résultat global alors que la part inefficace est comptabilisée en résultat net. Les montants accumulés en capitaux propres sont repris au compte de résultat à la date de liquidation ou de cession de l'investissement. La composante taux des instruments financiers utilisés pour la couverture de l'investissement dans Nissan (ventes à terme et cross currency swaps fixe / fixe) est assimilée à de la part inefficace et est par conséquent enregistrée directement en résultat financier.

Comptabilisation des dérivés non qualifiés de couverture

Lorsque les dérivés ne sont pas qualifiés de couverture, les variations de juste valeur sont portées immédiatement en résultat financier, sauf dans le cas de dérivés initiés uniquement pour des raisons étroitement liées à l'exploitation. Dans ce dernier cas, les variations de juste valeur sont comptabilisées en marge opérationnelle.

NOTE 3 – ÉVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	Automobile	Financement des ventes	Total
Nombre de sociétés consolidées au 31 décembre 2013	123	36	159
Entrées de périmètre (acquisitions, créations...)	3	1	4
Sorties de périmètre (cessions, fusions, liquidations...)	8	1	9
Nombre de sociétés consolidées au 31 décembre 2014	118	36	154

Les sociétés suivantes, créées par le Groupe, sont entrées dans le périmètre de consolidation en 2014 et consolidées par mise en équivalence :

- Dongfeng Renault Automotive Company a pour objectif le développement des activités en Chine en partenariat avec le groupe Dongfeng. Cette entité légale est analysée comme une coentreprise et donc consolidée par mise en équivalence. Dongfeng Renault Automotive Company devrait produire les premiers véhicules en 2016. En 2014, une usine est en cours de construction.
- Renault Algérie Production est une entité légale constituée en partenariat avec des organismes publics algériens pour l'implantation d'une usine de production de véhicules particuliers et utilitaires à destination du marché local. Elle est qualifiée de coentreprise et donc consolidée par mise en équivalence. La production de véhicules a démarré fin 2014.
- RN Bank est une société de financement des ventes à la clientèle et au réseau en Russie, créée par l'Alliance et un partenaire extérieur (Unicredit). Le Groupe exerce une influence notable sur cette entité qui est consolidée par mise en équivalence. RN Bank est détenue au travers d'une coentreprise RN SF BV, holding commune contrôlée conjointement par RCI Banque et Nissan, qui détient avec le partenaire extérieur la société associée BARN BV, actionnaire de RN Bank. Le Groupe exerce une influence notable sur BARN BV. Ces deux holdings sont également consolidées par mise en équivalence en 2014.

La Société des Automobiles Alpine Caterham, qui fabrique des véhicules en France, est consolidée par intégration globale en 2014 en raison du rachat de la participation de 50%, qui avait été cédée en juin 2013 à un partenaire. Elle a été consolidée suivant le pourcentage d'intérêt propre à chaque élément du bilan et du compte de résultat pendant le 2nd semestre 2013, période pendant laquelle le contrôle était partagé avec un partenaire.

4.2.6.3 Compte de résultat et résultat global

NOTE 4 – CHIFFRE D'AFFAIRES

A – Chiffre d'affaires 2013 aux périmètre et méthodes 2014

(En millions d'euros)	Automobile	Financement des ventes	Total
Chiffre d'affaires 2013	38 775	2 157	40 932
Changements de périmètre	(115)	11	(104)
Chiffre d'affaires 2013 aux périmètre et méthodes 2014	38 660	2 168	40 828
Chiffre d'affaires 2014	38 874	2 181	41 055

B – Décomposition du chiffre d'affaires

(En millions d'euros)	2014	2013
Ventes de biens de l'Automobile	37 176	36 964
Produits de location des actifs ⁽¹⁾	361	372
Autres prestations de services	1 337	1 439
Prestations de services de l'Automobile	1 698	1 811
Ventes de biens du Financement des ventes	31	33
Produits de location des actifs ⁽¹⁾	25	20
Produits d'intérêts sur opérations de financement des ventes	1 480	1 496
Autres prestations de services ⁽²⁾	645	608
Prestations de services du Financement des ventes	2 150	2 124
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	41 055	40 932

(1) Il s'agit des produits locatifs enregistrés par le Groupe dans le cadre des contrats de vente de véhicules avec engagement de reprise ou de location simple d'actifs immobilisés.

(2) Il s'agit principalement de produits de prestations d'assurance, d'entretien, de véhicules de remplacement associés ou non à un contrat de financement.

NOTE 5 – MARGE OPERATIONNELLE : ANALYSE DES PRODUITS ET CHARGES PAR NATURE

A – Charges de personnel

	2014	2013
Charges de personnel (en millions d'euros)	5 248	5 494
Effectifs au 31 décembre	117 395	121 807

Le détail des charges au titre des engagements de retraite et autres avantages long terme est présenté en note 19.

Le produit enregistré en 2014 au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) français s'élève à 51 millions d'euros (36 millions d'euros en 2013).

Les paiements fondés sur des actions concernent des plans de *stock-options* et d'attribution d'actions de performance consentis au personnel. Ils représentent une charge de personnel de 32 millions d'euros en 2014 (33 millions d'euros en 2013).

Les éléments de valorisation des plans sont explicités en note 18-H.

B – Charges de loyer

Les loyers représentent une charge de 232 millions d'euros en 2014 (234 millions d'euros en 2013).

C – Gains et pertes de change

Les écarts de change enregistrés en marge opérationnelle représentent une charge de 144 millions d'euros en 2014, liée en partie à l'évolution du peso argentin et du rouble russe par rapport à l'euro (en 2013, charge de 120 millions d'euros, liée aussi en partie à l'évolution du peso argentin et du rouble russe par rapport à l'euro).

NOTE 6 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(En millions d'euros)	2014	2013
Coûts des restructurations et des mesures d'adaptation des effectifs	(305)	(423)
Résultat des cessions d'activités ou de participations opérationnelles, totales ou partielles, et autres résultats liés aux variations de périmètre	-	13
Résultat de cession d'immobilisations incorporelles ou corporelles (hors cessions d'actifs donnés en location)	7	140
Pertes de valeur des actifs immobilisés	(153)	(488)
Pertes de valeur relatives aux opérations en Iran	14	(514)
Autres produits et charges d'exploitation inhabituels	(67)	(4)
TOTAL	(504)	(1 276)

A – Coûts des restructurations et des mesures d'adaptation des effectifs

Les coûts de restructurations et des mesures d'adaptation des effectifs concernent essentiellement l'Europe en 2014 et 2013.

Les coûts de 2014 comprennent en particulier 223 millions d'euros (327 millions d'euros en 2013) au titre de l'accord « Contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France », signé en mars 2013, qui vise à déployer un ensemble de mesures équilibrées et générant des gains de compétitivité. L'une des mesures adoptées élargit le dispositif de Dispense d'Activité en fin de carrière. En application de la norme IAS 19 révisée, ce dispositif constitue un avantage au personnel, dont le coût est provisionné sur la durée résiduelle d'activité prévisionnelle des salariés concernés. Par conséquent la provision au passif du bilan au 31 décembre 2014 recouvre les droits restant à verser aux salariés qui ont déjà cessé leur activité à fin décembre 2014 et une quote-part du coût actualisé relatif à la population qui est susceptible d'adhérer au dispositif entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2016.

B – Pertes de valeur des actifs immobilisés

Des pertes de valeurs ont été comptabilisées sur les actifs incorporels pour 44 millions d'euros et sur les actifs corporels pour 92 millions d'euros en 2014, respectivement 153 et 197 millions d'euros en 2013. Elles résultent principalement des tests de dépréciation relatifs à des véhicules et des organes mécaniques (notes 10 et 11).

Par ailleurs, la gamme électrique a fait l'objet d'une dotation aux provisions pour risques de 15 millions d'euros en 2014, qui s'ajoute à la provision de 119 millions constituée en 2013, au titre d'indemnités à verser du fait du non-respect de volumes d'achats minimaux prévus. Ce complément correspond à l'effet de la désactualisation des flux futurs.

C – Pertes de valeur relatives aux opérations en Iran

Les opérations avec l'Iran ont été limitées au cours de l'année 2014 en raison des sanctions économiques encadrant les activités avec ce pays. La réduction de perte de valeur en 2014 est liée essentiellement à des règlements reçus au cours de la période.

L'exposition du Groupe aux risques sur l'Iran, matérialisée par tous les avoirs en compte (titres, prêt d'actionnaire et créances commerciales), a peu évolué au cours de l'année. Son montant brut s'élève à 828 millions d'euros, dont 724 millions d'euros de créances au 31 décembre 2014 (respectivement 833 millions d'euros et 729 millions d'euros au 31 décembre 2013).

En 2013, la totalité de l'exposition du Groupe avait été dépréciée, entraînant la constatation d'une charge de 514 millions d'euros comptabilisée en autres produits et charges d'exploitation.

D – Autres produits et charges d'exploitation inhabituels

En 2014, les autres produits et charges d'exploitation inhabituels intègrent 45 millions d'euros pour couvrir des risques en Allemagne, résultant pour l'essentiel d'un changement de réglementation sur les frais de dossiers de l'activité de financement.

NOTE 7 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(En millions d'euros)	2014	2013
Évolution de la juste valeur des titres participatifs (note 23-A)	(37)	(65)
Ecart de change afférents aux opérations financières	28	30
Charge d'intérêt net sur le passif (l'actif) net au titre des engagements de retraite et autres avantages à long terme du personnel à prestations définies	(45)	(42)
Autres éléments	3	62
Autres produits et charges financiers	(51)	(15)

Les autres éléments des produits et charges financiers intègrent les dividendes reçus de Daimler en 2014 pour leur montant brut soit 37 millions d'euros (37 millions d'euros en 2013). Ils comprennent également un produit lié à une reprise sur dépréciation des parts du Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles (FMEA) pour 3 millions d'euros en 2014 (charge de dépréciation de 11 millions d'euros en 2013) (note 22-A1).

NOTE 8 – IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

Renault SA ayant opté pour le régime de l'intégration fiscale dès son origine, celui-ci constitue le régime fiscal de groupe sous lequel elle est imposée en France.

Par ailleurs, le Groupe applique les régimes nationaux optionnels d'intégration ou de consolidation fiscale en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Grande-Bretagne.

A – Charge d'impôts courants et différés

Décomposition de la charge d'impôt

(En millions d'euros)	2014	2013
Charge d'impôts courants	(396)	(443)
Produit (charge) d'impôts différés	260	10
Impôts courants et différés	(136)	(433)

La charge d'impôts courants provient des entités étrangères pour 343 millions d'euros en 2014 (365 millions d'euros en 2013).

Le montant des impôts courants décaissés par le Groupe au cours de l'exercice 2014 s'élève à 268 millions d'euros (356 millions d'euros en 2013).

B – Analyse de la charge d'impôt

(En millions d'euros)	2014	2013
Résultat avant impôt et part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises	772	(316)
Taux d'impôt sur les bénéfices, y compris contribution exceptionnelle, en vigueur en France ⁽¹⁾	38,0%	38,0%
Produit (charge) d'impôt théorique	(293)	120
Effet des différences entre les taux locaux et le taux en vigueur en France ⁽²⁾	180	222
Crédits d'impôts	28	53
Impôts de distribution	(84)	(209)
Variation des impôts différés actifs non reconnus	(51)	(486)
Autres impacts ⁽³⁾	84	(133)
Produit (charge) d'impôts courants et différés	(136)	(433)

(1) En France, le Groupe est assujéti à une contribution exceptionnelle de 10,7%, qui s'appliquera jusqu'à la fin de l'exercice 2015. Le taux théorique de l'impôt, y compris contribution exceptionnelle, s'élève à 38,0%.

(2) En 2014, les principaux pays contributeurs au différentiel de taux d'imposition sont la Corée, le Maroc, la Roumanie, la Russie, la Suisse et la Turquie.

(3) Les autres impacts intègrent principalement les effets des différences permanentes, des résultats taxés à taux réduits, des redressements fiscaux et des ajustements sur exercices antérieurs. Ils comprennent également l'effet du différentiel entre le taux d'impôt sur les bénéfices, y compris contribution exceptionnelle, en vigueur en France de 38,0%, retenu pour l'analyse de l'écart entre l'impôt théorique et l'impôt réel, et le taux d'impôt de 34,43% auquel les impôts différés de l'intégration fiscale France sont calculés (effet défavorable de 25 millions d'euros pour 2014 et 76 millions d'euros pour 2013).

Jusqu'à fin 2013, compte tenu de l'absence de perspective de résultat taxable dans un avenir prévisible, le Groupe avait déprécié la totalité des impôts différés actifs nets de l'intégration fiscale France.

Fin 2014, les perspectives de résultats issues du plan 2015/2017 ont amené le Groupe à reconnaître une partie de ces impôts différés actifs nets. Cette reprise a été effectuée pour partie dans le résultat (210 millions d'euros) et pour partie dans les réserves consolidées (52 millions d'euros), en raison de l'origine respective des impôts concernés (4.2.2. et note 8 C-1). La partie reprise en résultat explique l'atténuation de la charge relative aux impôts différés actifs non reconnus (effet négatif de 51 millions en 2014 et effet négatif de 486 millions d'euros en 2013).

Sur l'ensemble des entités étrangères, le taux effectif d'impôt s'établit à 26% au 31 décembre 2014, contre 24% au 31 décembre 2013. Cette progression est la conséquence de la baisse du résultat dégagé par le Groupe en Russie en 2014 (le taux d'imposition russe est compris entre 15,5% et 20%).

C – Ventilation du solde net des impôts différés

C1 – Variation des impôts différés actifs et passifs

(En millions d'euros)	2014	2013
Impôts différés actifs	396	416
Impôts différés passifs	(121)	(123)
Solde net actif (passif) des impôts différés au 1^{er} janvier	275	293
Produit (charge) d'impôt différé en résultat net	260	10
Produit (charge) d'impôt différé en capitaux propres	56	(10)
Ecart de conversion	(16)	(25)
Variation de périmètre et autres	-	7
Solde net actif (passif) des impôts différés au 31 décembre	575	275
<i>Dont impôts différés actifs</i>	<i>716</i>	<i>396</i>
<i>Dont impôts différés passifs</i>	<i>(141)</i>	<i>(121)</i>

C2 – Analyse des actifs nets d'impôts différés par nature

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Impôts différés sur :		
Participations dans les entreprises associées et les coentreprises ⁽¹⁾	(157)	(136)
Immobilisations	(1 623)	(1 577)
Provisions et autres charges ou dépréciations déductibles lors de leur paiement	937	847
Déficits reportables ⁽²⁾	4 457	4 190
Autres	413	387
Total des impôts différés actifs et (passifs)	4 027	3 711
Actifs d'impôts différés non reconnus (note 8-C3)	(3 452)	(3 436)
Solde net actif (passif) des impôts différés comptabilisés	575	275

(1) Y compris l'impôt sur les distributions futures de dividendes.

(2) Dont 3 836 millions d'euros relatifs aux entités de l'intégration fiscale France et 621 millions d'euros relatifs aux autres entités au 31 décembre 2014 (respectivement 3 656 millions d'euros et 534 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Sur les entités du périmètre de l'intégration fiscale en France, le solde net des impôts différés actifs non reconnus s'élève, fin 2014, à 2 816 millions d'euros (2 839 millions d'euros fin 2013). Ces actifs non reconnus ont été générés à hauteur de 547 millions d'euros par des éléments figurant en capitaux propres (principalement, effets de la couverture partielle de l'investissement dans Nissan, des réévaluations d'instruments financiers et des écarts actuariels), et à hauteur de 2 269 millions d'euros par des éléments ayant impacté le résultat (respectivement 589 millions d'euros et 2 250 millions d'euros fin 2013).

Hors intégration fiscale France, les impôts différés actifs non reconnus, soit 636 millions d'euros (597 millions d'euros fin 2013), correspondent essentiellement à des déficits reportables générés par le Groupe au Brésil et, dans une moindre mesure, en Inde.

C3 – Analyse des actifs nets d'impôts différés non reconnus par date d'expiration

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Actifs nets d'impôts différés reportables indéfiniment ⁽¹⁾	3 262	3 286
Autres actifs nets d'impôts d'échéance supérieure à 5 ans	58	85
Autres actifs nets d'impôts d'échéance entre 1 et 5 ans	103	43
Autres actifs nets d'impôts d'échéance à moins d'un an	29	22
Total des actifs nets d'impôts différés non reconnus	3 452	3 436

(1) Dont non reconnaissance des impôts différés actifs nets des entités de l'intégration fiscale française pour 2 816 millions d'euros au 31 décembre 2014 et 2 839 millions d'euros au 31 décembre 2013 (note 8-C2). Les actifs nets d'impôts différés non reconnus correspondent principalement à des déficits reportables.

NOTE 9 – RESULTAT NET DE BASE ET RESULTAT NET DILUE PAR ACTION

(En milliers d'actions)	2014	2013
Actions en circulation	295 722	295 722
Actions d'autocontrôle	(3 289)	(4 048)
Actions détenues par Nissan x part de Renault dans Nissan	(19 384)	(19 384)
Nombre d'actions retenu pour le résultat net de base par action	273 049	272 290

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net de base par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier prenant en compte la neutralisation du nombre moyen des actions d'autocontrôle ainsi que des actions Renault détenues par Nissan.

(En milliers d'actions)	2014	2013
Nombre d'actions retenu pour le résultat net de base par action	273 049	272 290
Effet dilutif des <i>stock-options</i> et droits d'attribution d'actions de performance	1 052	1 806
Nombre d'actions retenu pour le résultat net dilué par action	274 101	274 096

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend en compte le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action, complété du nombre de *stock-options* et de droits d'attribution d'actions de performance ayant un effet dilutif et remplissant les critères de performance à la date d'arrêté des comptes lorsque l'émission est conditionnelle.

4.2.6.4 Actifs et passifs d'exploitation, capitaux propres

NOTE 10 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

A – Immobilisations incorporelles

A1 – Evolution des immobilisations incorporelles

Au cours de l'exercice 2014, les variations sont les suivantes :

(En millions d'euros)	31 décembre 2013	Acquisitions / (dotations et dépréciations)	(Cessions) / reprises sur cessions	Écart de conversion	Variation de périmètre et autres	31 décembre 2014
Frais de développement immobilisés	8 657	845	(419)	13	-	9 096
Goodwills	222	3	-	(9)	-	216
Autres immobilisations incorporelles	596	119	(29)	1	3	690
Valeurs brutes	9 475	967	(448)	5	3	10 002
Frais de développement immobilisés	(5 781)	(705)	419	(13)	-	(6 080)
Autres immobilisations incorporelles	(412)	(92)	25	-	-	(479)
Amortissements et dépréciations	(6 193)	(797)	444	(13)	-	(6 559)
Frais de développement immobilisés	2 876	140	-	-	-	3 016
Goodwills	222	3	-	(9)	-	216
Autres immobilisations incorporelles	184	27	(4)	1	3	211
Valeurs nettes	3 282	170	(4)	(8)	3	3 443

Les *goodwills* sont localisés principalement en Europe.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles de 2014 se décomposent en 845 millions d'euros d'immobilisations produites, 122 millions d'euros d'immobilisations achetées (respectivement 745 et 88 millions d'euros en 2013).

Les amortissements et dépréciations d'immobilisations incorporelles de l'exercice 2014 comprennent une perte de valeur à hauteur de 44 millions d'euros, relative à des véhicules et des organes mécaniques (note 6-B), contre 153 millions d'euros constatés en 2013.

Les variations au cours de l'exercice 2013 sont les suivantes.

(En millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Valeur au 31 décembre 2012	9 162	(5 680)	3 482
Acquisitions (note 26-C) / (dotations nettes)	833	(1 005)	(172)
(Cessions) / reprises sur cessions	(467)	466	(1)
Écart de conversion	(25)	11	(14)
Variation de périmètre et autres	(28)	15	(13)
Valeur au 31 décembre 2013	9 475	(6 193)	3 282

A2 – Frais de recherche et développement constatés en résultat

(En millions d'euros)	2014	2013
Frais de recherche et développement	(1 890)	(1 793)
Frais de développement capitalisés	842	732
Amortissement des frais de développement immobilisés	(673)	(751)
TOTAL CONSTATE EN RESULTAT	(1 721)	(1 812)

B – Immobilisations corporelles

Au cours de l'exercice 2014, les variations sont les suivantes :

(En millions d'euros)	31 décembre 2013	Acquisitions / (dotations et dépréciations)	(Cessions) / reprises sur cessions	Écart de conversion	Variation de périmètre et autres	31 décembre 2014
Terrains	565	7	(7)	3	-	568
Constructions	6 053	135	(50)	(84)	10	6 064
Outillages spécifiques	13 479	1 039	(361)	(17)	6	14 146
Matériels et autres outillages	10 046	583	(171)	(66)	2	10 394
Actifs immobilisés donnés en location	2 090	660	(689)	3	(32)	2 032
Autres immobilisations corporelles	772	56	(48)	(3)	-	777
Immobilisations en cours ⁽¹⁾	1 625	(84)	3	(35)	5	1 514
Valeurs brutes	34 630	2 396	(1 323)	(199)	(9)	35 495
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	(3 320)	(235)	36	13	(3)	(3 509)
Outillages spécifiques	(11 433)	(824)	365	(22)	(6)	(11 920)
Matériels et autres outillages	(7 492)	(577)	147	8	-	(7 914)
Actifs immobilisés donnés en location ⁽²⁾	(718)	(245)	325	(1)	(25)	(664)
Autres immobilisations corporelles	(694)	(37)	41	3	-	(687)
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
Amortissements et dépréciations ⁽³⁾	(23 657)	(1 918)	914	1	(34)	(24 694)
Terrains	565	7	(7)	3	-	568
Constructions	2 733	(100)	(14)	(71)	7	2 555
Outillages spécifiques	2 046	215	4	(39)	-	2 226
Matériels et autres outillages	2 554	6	(24)	(58)	2	2 480
Actifs immobilisés donnés en location	1 372	415	(364)	2	(57)	1 368
Autres immobilisations corporelles	78	19	(7)	-	-	90
Immobilisations en cours ⁽²⁾	1 625	(84)	3	(35)	5	1 514
Valeurs nettes	10 973	478	(409)	(198)	(43)	10 801

(1) Les affectations des immobilisations en cours par catégorie d'immobilisation sont faites sur le flux d'acquisition.

(2) Le montant des dépréciations des actifs immobilisés donnés en location est de 221 millions d'euros au 31 décembre 2014 (227 millions d'euros au 31 décembre 2013).

(3) Les amortissements et dépréciations de l'exercice 2014 comprennent une perte de valeur de 92 millions d'euros relative à des véhicules et des organes mécaniques (note 6-B), contre 197 millions d'euros constatés en 2013.

Les variations au titre de l'exercice 2013 s'analysent comme suit :

(En millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Valeur au 31 décembre 2012	34 617	(23 083)	11 534
Acquisitions / (dotations nettes)	2 301	(2 172)	129
(Cessions) / reprises sur cessions	(1 372)	994	(378)
Écart de conversion	(497)	282	(215)
Variation de périmètre et autres	(419)	322	(97)
Valeur au 31 décembre 2013	34 630	(23 657)	10 973

NOTE 11 – TESTS DE DEPRECIATION DES ACTIFS IMMOBILISES (HORS ACTIFS DONNES EN LOCATION)

Le Groupe a procédé à des tests de dépréciation de ses actifs immobilisés conformément à l'approche décrite dans les règles et méthodes comptables (note 2-L).

A – Tests de dépréciation au niveau des actifs spécifiques aux véhicules et aux organes

La réalisation des tests de dépréciation sur les actifs spécifiques dédiés à des véhicules ou à des organes a conduit à la comptabilisation d'une perte de valeur d'actif pour 138 millions d'euros en 2014 (350 millions d'euros en 2013). Cette perte de valeur concerne des véhicules et des organes mécaniques. Elle a été imputée en priorité sur les frais de développement activés. Par ailleurs, la gamme électrique a fait l'objet d'une dotation aux provisions pour risques de 15 millions d'euros en 2014, qui s'ajoute à la provision de 119 millions constituée en 2013, au titre d'indemnités à verser du fait du non-respect de volumes d'achats minimaux prévus. Ce complément correspond à l'effet de la désactualisation des flux futurs.

En dehors des véhicules qui ont fait l'objet d'une dépréciation, les autres véhicules testés lors des semestres précédents ne présentent plus d'indice de perte de valeur.

B – Tests de dépréciation au niveau des autres unités génératrices de trésorerie de l'Automobile

En 2014, aucune unité génératrice de trésorerie représentative d'une entité économique (usine ou filiale) n'a fait l'objet d'un test de dépréciation, en l'absence d'indice de perte de valeur au niveau des différents ensembles économiques qui constituent le Groupe.

Comme chaque année, un test de dépréciation a été effectué au niveau de l'Automobile.

La valeur recouvrable retenue pour les tests de dépréciation relatif au secteur l'Automobile correspond à la valeur d'utilité, déterminée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Le calcul de la valeur d'utilité est effectué sur la base des hypothèses suivantes :

	2014	2013
Durée du plan d'affaires	3 ans	6 ans
Volumes de ventes attendus dans l'horizon projeté (en unités)	3 520 000	3 344 000
Taux de croissance à l'infini	1,8 %	1,8 %
Taux d'actualisation après impôts	8,8 %	8,8 %

En 2014, comme en 2013, le test réalisé n'a pas conduit à la constatation de pertes de valeur des actifs rattachés à l'Automobile.

Les variations des hypothèses de calcul montrent que pour couvrir les actifs, pour chaque facteur pris individuellement :

- la réduction des volumes à l'horizon projeté ne doit pas excéder 325 000 unités (275 000 unités en 2013),
- le taux d'actualisation après impôts ne doit pas dépasser 16,4% (14% en 2013).

Avec un taux de croissance à l'infini proche de zéro, la conclusion du test reste inchangée.

NOTE 12 – PARTICIPATION DANS NISSAN

A – Méthode de consolidation de Nissan

Renault et le constructeur automobile japonais Nissan ont choisi d'édifier ensemble une alliance d'un type unique, composée de deux entreprises distinctes liées par une communauté d'intérêts et unies pour la performance. Les mécanismes de l'Alliance ont été conçus pour veiller au maintien des identités de marque et au respect de la culture de chacune des deux entreprises.

De cette volonté résultent notamment les dispositions de fonctionnement suivantes :

- Renault n'a pas l'assurance de disposer de la majorité des droits de vote à l'Assemblée générale des actionnaires de Nissan.
- les termes des accords entre Renault et Nissan ne permettent à Renault, ni de nommer la majorité des membres du Conseil d'administration de Nissan, ni de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'administration de Nissan. Renault n'a pas le pouvoir de désigner unilatéralement le Président de Nissan. Au 31 décembre 2014, Renault occupe deux sièges sur un total de neuf au Conseil d'administration de Nissan (deux sièges au 31 décembre 2013).
- Renault-Nissan b.v., détenue à 50% par Renault et à 50% par Nissan, est une structure collégiale de prise de décision de l'Alliance sur certains éléments stratégiques concernant l'un et l'autre groupe et dont les décisions s'imposent aussi bien à Renault qu'à Nissan. Ce pouvoir de décision a été confié à Renault-Nissan b.v. pour permettre de dégager des synergies et faire bénéficier les deux constructeurs d'économies d'échelles au niveau mondial. Elle ne permet pas à Renault de diriger les politiques financières et opérationnelles de Nissan, qui sont du ressort du Conseil d'administration de Nissan. À ce titre, l'existence de Renault-Nissan b.v. ne peut être considérée comme établissant un contrôle contractuel de Renault sur Nissan ; depuis sa création, les sujets traités par Renault-Nissan b.v. sont restés dans ce cadre contractuel et ne témoignent pas d'un contrôle de Renault sur Nissan.
- Renault ne peut utiliser ni orienter l'utilisation des actifs de Nissan comme il le fait pour ses propres actifs.
- Renault n'accorde aucune garantie sur la dette de Nissan.

Au regard de ces éléments, Renault dispose d'une influence notable sur Nissan et de ce fait, comptabilise sa participation dans Nissan selon la méthode de mise en équivalence. La nouvelle norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés », appliquée par anticipation au 1^{er} janvier 2013, n'a pas amené le Groupe à modifier sa conclusion quant au fait qu'il exerce une influence notable sur Nissan.

B – Comptes consolidés de Nissan retenus pour la mise en équivalence dans les comptes de Renault

Les comptes de Nissan retenus pour la mise en équivalence dans les comptes de Renault sont les comptes consolidés publiés en normes comptables japonaises – Nissan est coté à la Bourse de Tokyo – après retraitements pour les besoins de la consolidation de Renault.

Nissan publie trimestriellement ses comptes et clôt son exercice annuel au 31 mars. Pour les besoins de la consolidation de Renault, les résultats de Nissan sont pris en compte sur une base calendaire (résultats de janvier à décembre consolidés dans les comptes annuels de Renault).

Nissan détient 0,68% de ses propres titres au 31 décembre 2014 (0,68% au 31 décembre 2013). En conséquence, le pourcentage d'intérêt de Renault dans Nissan s'établit à 43,7 % au 31 décembre 2014 (43,7% au 31 décembre 2013). Les droits de vote de Renault dans Nissan s'établissent à 43,4 % au 31 décembre 2014 (43,4% au 31 décembre 2013).

C – Évolution de la valeur de la participation dans Nissan à l'actif de la situation financière de Renault

(En millions d'euros)	Quote-part d'actif net			Goodwills nets	Total
	Avant neutralisation	Neutralisation à hauteur de la participation de Nissan dans Renault ⁽¹⁾	Net		
Au 31 décembre 2013	14 403	(975)	13 428	640	14 068
Résultat 2014	1 559	-	1 559	-	1 559
Dividende versé	(432)	-	(432)	-	(432)
Écart de conversion	621	-	621	(3)	618
Autres mouvements ⁽²⁾	19	1	20	-	20
Au 31 décembre 2014	16 170	(974)	15 196	637	15 833

(1) Nissan détient 15% de Renault depuis l'acquisition des titres en 2002, hors impacts postérieurs des rachats d'actions propres par Renault.

(2) Les autres mouvements incluent l'effet des dividendes de Renault reçus par Nissan, la variation des écarts actuariels sur engagements de retraite, la variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers et l'évolution des titres d'autocontrôle de Nissan.

D – Évolution des capitaux propres de Nissan retraités pour les besoins de la consolidation de Renault

	31 décembre 2013	Résultat 2014	Dividendes	Ecart de conversion	Autres mouvements ⁽¹⁾	31 décembre 2014
<i>(En milliards de yens)</i>						
Capitaux propres – part du Groupe en normes japonaises	4 221	454	(132)	238	(71)	4 710
Retraitements pour les besoins du passage en normes IFRS :						
Provision pour engagements de retraite et autres avantages à long terme du personnel	(96)	(1)	-	5	94	2
Immobilisation des frais de développement	554	45	-	4	-	603
Impôts différés et autres retraitements	(114)	4	-	8	(37)	(139)
Actif net retraité en normes IFRS	4 565	502	(132)	255	(14)	5 176
Retraitements pour les besoins de Renault ⁽²⁾	205	(1)	(10)	(15)	19	198
Actif net retraité pour les besoins de Renault	4 770	501	(142)	240	5	5 374
<i>(En millions d'euros)</i>						
Actif net retraité pour les besoins de Renault	32 960	1 806	(486)	2 760	(38)	37 002
Pourcentage d'intérêt de Renault	43,7%					43,7%
Part de Renault (avant neutralisation ci-dessous)	14 403	1 559	(432)	621	19	16 170
Neutralisation de la participation de Nissan dans Renault ⁽³⁾	(975)	-	-	-	1	(974)
Part de Renault dans l'actif net de Nissan	13 428	1 559	(432)	621	20	15 196

(1) Les autres mouvements incluent l'effet des dividendes de Renault reçus par Nissan, la variation des écarts actuariels sur engagements de retraite, la variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers et l'évolution des titres d'autocontrôle de Nissan.

(2) Inclut la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres.

(3) Les retraitements opérés pour les besoins de Renault correspondent essentiellement à la réestimation de l'actif immobilisé pratiquée par Renault lors de acquisitions intervenues en 1999 et 2002 et l'élimination de la mise en équivalence de Renault par Nissan.

(4) Nissan détient 44 358 milliers d'actions Renault depuis 2002, soit une participation d'environ 15%.

E – Résultat net de Nissan en normes comptables japonaises

Nissan clôturant son exercice annuel au 31 mars, le résultat net de Nissan retenu en 2014 correspond à la somme du résultat net du dernier trimestre de l'exercice annuel 2013 et des trois premiers trimestres de l'exercice annuel 2014.

	De janvier à mars 2014		D'avril à juin 2014		De juillet à septembre 2014		D'octobre à décembre 2014		De janvier à décembre 2014	
	Dernier trimestre de l'exercice annuel 2013 de Nissan		1 ^{er} trimestre de l'exercice annuel 2014 de Nissan		2 ^{ème} trimestre de l'exercice annuel 2014 de Nissan		3 ^{ème} trimestre de l'exercice annuel 2014 de Nissan		Période retenue pour la consolidation de Renault	
	(En milliards de yens)	(En millions d'euros) ⁽¹⁾	(En milliards de yens)	(En millions d'euros) ⁽¹⁾	(En milliards de yens)	(En millions d'euros) ⁽¹⁾	(En milliards de yens)	(En millions d'euros) ⁽¹⁾	(En milliards de yens)	(En millions d'euros) ⁽¹⁾
Résultat net – part du Groupe	115	817	112	800	125	908	102	713	454	3 238

(1) Conversion au taux de change moyen 2014 de chaque trimestre.

F – Éléments financiers de Nissan en normes IFRS

Les éléments financiers présentés ci-après correspondent aux données de Nissan retraitées aux normes IFRS pour les périodes du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Les retraitements opérés n'intègrent ni les ajustements de juste valeur des actifs et passifs pratiqués par Renault lors des acquisitions intervenues en 1999 et 2002, ni l'élimination de la mise en équivalence de Renault par Nissan.

	2014		2013	
	(En milliards de yens)	(En millions d'euros ⁽¹⁾)	(En milliards de yens)	(En millions d'euros ⁽²⁾)
Chiffre d'affaires	11 189	79 705	9 841	75 899
Résultat net				
Part des actionnaires de la société mère	502	3 569	416	3 209
Part des participations ne donnant pas le contrôle	22	164	29	223
Autres éléments du résultat global				
Part des actionnaires de la société mère	238	1 703	538	4 149
Part des participations ne donnant pas le contrôle	22	149	18	139
Résultat global				
Part des actionnaires de la société mère	740	5 272	954	7 358
Part des participations ne donnant pas le contrôle	44	313	47	362
Dividendes reçus de Nissan	62	432	54	406
	31 décembre 2014		31 décembre 2013	
	(En milliards de yens)	(En millions d'euros ⁽¹⁾)	(En milliards de yens)	(En millions d'euros ⁽²⁾)
Actifs non courants	7 481	51 511	6 684	46 186
Actifs courants	9 863	67 913	8 284	57 241
TOTAL ACTIFS	17 344	119 424	14 968	103 427
Capitaux propres				
Part des actionnaires de la société mère	5 176	35 626	4 565	31 544
Part des participations ne donnant pas le contrôle	395	2 734	318	2 197
Passifs non courants	5 783	39 819	5 123	35 399
Passifs courants	5 990	41 245	4 962	34 287
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	17 344	119 424	14 968	103 427

(1) Conversion au taux de change moyen 2014, soit 140,4 yens pour 1 euro pour les données de résultat et au taux de change du 31 décembre 2014, soit 145,2 yens pour 1 euro pour les données de la situation financière.

(2) Conversion au taux de change moyen 2013, soit 129,7 yens pour 1 euro pour les données de résultat et au taux de change du 31 décembre 2013, soit 144,7 yens pour 1 euro pour les données de la situation financière.

G – Couverture de l'investissement dans Nissan

Depuis 1999, le Groupe couvre partiellement le risque de change yen/euro lié à son investissement dans Nissan.

Au 31 décembre 2014, ces opérations de couverture s'élèvent à 129 milliards de yens (890 millions d'euros). Elles sont composées d'EMTN émis en yens pour 24 milliards (165 millions d'euros) et d'emprunts obligataires émis en yens sur le marché japonais du Samourai pour 105 milliards (725 millions d'euros).

Elles ont dégagé des écarts de change favorables pour 8 millions d'euros en 2014 (209 millions d'euros favorables en 2013). Après prise en compte des impôts différés, l'effet net favorable, soit 63 millions d'euros, a été comptabilisé dans les réserves de conversion du Groupe (note 18-E).

H – Valorisation de la participation de Renault dans Nissan sur la base du cours de Bourse

Sur la base du cours de Bourse de l'action Nissan au 31 décembre 2014, soit 1 057 yens par action, la participation de Renault dans Nissan est valorisée à 14 280 millions d'euros (11 985 millions d'euros au 31 décembre 2013 sur la base d'un cours à 884 yens par action).

I – Test de perte de valeur de la participation dans Nissan

Au 31 décembre 2014, la valorisation boursière est inférieure de 9,8 % à la valeur de Nissan à l'actif de la situation financière de Renault. Dans ce contexte et conformément à l'approche décrite dans les règles et méthodes comptables (note 2-L), un test de dépréciation a été réalisé.

S'agissant d'un investissement stratégique et conformément à IAS 36, la valeur recouvrable a été déterminée en retenant la valeur la plus importante entre le cours de Bourse représentatif de la « juste valeur » et la valeur d'utilité. Cette dernière a été estimée en actualisant les flux de trésorerie futurs issus du plan d'affaires élaboré par la Direction de Nissan. Un taux d'actualisation après impôts de 7,5 % et un taux de croissance à l'infini de 3,1 % ont été retenus pour calculer la valeur d'utilité. La valeur terminale a été calculée sur la base d'hypothèses de profitabilité en cohérence avec les données historiques de Nissan et avec des perspectives à moyen terme équilibrées.

En 2014, les tests réalisés n'ont pas conduit à la constatation de perte de valeur de la participation dans Nissan.

Un accroissement de 200 points de base du taux d'actualisation associé à une baisse du taux de croissance à l'infini de 40 points de base ou à une baisse de la marge opérationnelle de 100 points de base n'aurait pas d'effet sur la valeur comptable de la participation dans Nissan.

J – Opérations entre le groupe Renault et le groupe Nissan

Renault et Nissan conduisent des actions communes dans le domaine du développement des véhicules et organes, des achats, des moyens de production et de distribution.

La coopération entre les deux Groupes en 2014 se fait principalement :

Sur le plan des investissements communs

Renault et Nissan partagent les coûts de développement et les investissements pour la production de boîtes de vitesses et de moteurs.

Depuis 2007, les deux Groupes réalisent des investissements communs pour la fabrication de véhicules Logan. Ce type de coopération est mené aujourd'hui en Afrique du Sud, où le groupe Nissan produit le modèle Sandero depuis 2009.

Depuis 2011, l'usine de l'Alliance de Chennai (Inde) produit le premier véhicule *cross-badgé* Renault Pulse, adapté de la Nissan Micra et équipé d'un moteur diesel 1.5 dCi fabriqué dans l'usine de Cléon (France). Depuis 2014, des véhicules *cross-badgés* Nissan Terrano adaptés du Renault Duster sont également produits dans l'usine de Chennai et commercialisés en Inde.

Sur le plan de la fabrication de véhicules

Au Brésil, dans son usine de Curitiba, Renault fournit à Nissan une prestation d'assemblage de ses modèles *pick-up* Frontier et Livina, portant sur 13 490 véhicules en 2014.

L'usine de Chennai fournit, depuis 2011, une prestation d'assemblage pour les véhicules Fluence et Koleos, commercialisés sur le marché indien par le réseau Renault. Elle a étendu cette prestation en 2012 aux véhicules Duster, Pulse et Scala. En 2014, le volume de véhicules s'élève à 74 560 unités.

Sur le plan des véhicules utilitaires, Nissan a produit 56 180 véhicules Trafic dans son usine de Barcelone (Espagne) en 2014, dont 9,6% sont vendus dans le réseau Nissan. La production de ces véhicules Trafic dans l'usine de Barcelone a été arrêtée en juillet 2014. De son côté, Renault a produit 5 560 véhicules Interstar (Master badgés Nissan), que ce dernier achète et revend dans son réseau.

Depuis 2014, l'usine de Renault à Moscou produit des véhicules *cross-badgés* Nissan Terrano adaptés du Renault Duster. En 2014, 12 055 véhicules ont ainsi été vendus à Nissan pour commercialisation sur le marché russe.

Depuis 2014, l'usine de Busan en Corée du Sud fournit une prestation d'assemblage pour les Nissan Rogue à destination des Etats-Unis. En 2014, 26 470 véhicules ont ainsi été produits dans l'usine de Renault Samsung Motors.

Sur le plan de la vente d'organes mécaniques

En Europe, le groupe Renault produit dans son usine de Cléon (France) des moteurs communs de l'Alliance destinés aux véhicules Nissan Qashqai et X-Trail pour les usines de Nissan au Japon et au Royaume-Uni.

Renault livre également les usines Nissan de Sunderland (Royaume-Uni), de Barcelone (Espagne), de Saint-Petersbourg (Russie), de Chennai (Inde) et de Thaïlande, en boîtes de vitesses, moteurs et composants produits par les usines de Cacia au Portugal, de Valladolid et Séville en Espagne, de Cléon en France et de Pitesti en Roumanie.

En Amérique du Sud, Renault livre des boîtes de vitesse, produites par sa filiale Comecânica, à l'usine de Nissan Resende au Brésil.

Au total en 2014, Renault a livré 662 000 boîtes de vitesses et 346 000 moteurs.

En Corée du Sud, Nissan livre à Renault Samsung Motors des organes mécaniques et des pièces entrant dans la fabrication des véhicules SM3 (Fluence), SM5 (Latitude), SM7 et Koleos.

Par ailleurs, Renault utilise des pignons de boîtes Nissan pour la gamme Mégane et des boîtes de vitesse automatiques et de transmissions à variations continues pour Mégane et Espace. Renault utilise également un moteur 2,0 litres développé en commun avec Nissan pour Laguna et Clio. Nissan fournit des ponts-arrière pour le modèle Dacia Duster.

Sur le plan commercial

En Europe, Renault assure la commercialisation des véhicules Nissan en Bulgarie, Croatie, Roumanie, Serbie et Slovaquie.

De son côté, Nissan assure la commercialisation de véhicules Renault au Japon, en Australie et dans les pays du Golfe.

Sur le plan financier

À partir des salles de marché de Lausanne et Singapour, Renault Finance intervient, en complément de son activité pour Renault, comme contrepartie du groupe Nissan en ce qui concerne la négociation d'instruments financiers à des fins de couverture des risques de change, taux et matières premières. Sur le marché du change, Renault Finance a réalisé en 2014 pour environ 20,4 milliards d'euros d'opérations de change pour le compte de Nissan. Les opérations de dérivés de change, taux et matières premières réalisées pour le compte de Nissan sont enregistrées au prix de marché et viennent s'inscrire dans les positions gérées par Renault Finance.

Relations avec le Financement des ventes

Le Financement des ventes contribue à conquérir et fidéliser les clients des marques de Nissan en apportant une offre de financements et de services intégrée à leur politique commerciale, principalement en Europe. En 2014, le sous-groupe consolidé RCI Banque a comptabilisé 156 millions d'euros de produits de commissions et intérêts en provenance de Nissan.

Au total en 2014

Les ventes réalisées par Renault à Nissan et les achats effectués par Renault auprès de Nissan sont estimés à, respectivement, environ 2 500 et 1 900 millions d'euros.

Enfin, il faut rappeler que les actions communes dans le domaine des achats et d'autres fonctions support (informatique, etc.) se traduisent directement dans les comptes de Renault et Nissan et ne génèrent donc pas de flux financiers entre les deux Groupes. Il en va de même pour les ventes d'organes mécaniques de l'Alliance vers les partenaires comme Daimler ou AVTOVAZ.

NOTE 13 – PARTICIPATIONS DANS LES AUTRES ENTREPRISES ASSOCIEES ET COENTREPRISES

Les participations dans les autres entreprises associées et coentreprises s'analysent comme suit :

- valeur à l'actif de la situation financière consolidée de 887 millions d'euros au 31 décembre 2014 (806 millions d'euros au 31 décembre 2013),
- part dans le résultat des autres entreprises associées et coentreprises représentant une perte de 197 millions d'euros, dont une perte de 182 millions d'euros au titre de la contribution d'AVTOVAZ en 2014 (perte de 54 millions d'euros en 2013, dont une perte de 34 millions provenant d'AVTOVAZ).

A - AVTOVAZ

Le constructeur automobile russe AVTOVAZ clôture son exercice annuel au 31 décembre. Pour les besoins de la consolidation de Renault, les comptes d'AVTOVAZ sont intégrés avec un décalage de 3 mois du fait des contraintes existantes en termes de délai de production des informations financières. En conséquence, le résultat net d'AVTOVAZ retenu dans les comptes du groupe sur l'année 2014 correspond à la somme du résultat net du dernier trimestre de l'exercice annuel 2013 et des trois premiers trimestres de l'exercice annuel 2014.

A1 – Évolution de la valeur de la participation dans AVTOVAZ à l'actif de la situation financière de Renault

Le pourcentage d'intérêt de Renault dans AVTOVAZ, à travers la structure Alliance Rostec Auto B.V., s'établit à 37,25% au 31 décembre 2014, contre 35,91% au 31 décembre 2013. Cette progression résulte de la mise en œuvre de l'accord de partenariat signé en décembre 2012.

Cet accord avait conduit à la création d'une société commune, Alliance Rostec Auto B.V., qui regroupe l'ensemble des intérêts détenus par Renault, Nissan et Russian Technologies dans AVTOVAZ. Alliance Rostec Auto B.V. détient 74,51% du capital et des droits de vote d'AVTOVAZ à l'Assemblée Générale depuis mars 2013.

En juin 2014, la mise en œuvre de l'accord de partenariat s'est traduite pour le Groupe par :

- la souscription à une augmentation de capital d'Alliance Rostec Auto B.V de 88 millions d'euros, à hauteur de 50 millions d'euros par Renault et 38 millions d'euros par Nissan,
- l'acquisition par Renault de titres d'Alliance Rostec Auto B.V. auprès de Russian Technologies pour 19 millions d'euros.

A l'issue de ces opérations, Renault détient 50% moins une action du capital et des droits de vote à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration d'Alliance Rostec Auto B.V. (48,2% au 31 décembre 2013).

Le Conseil d'administration d'AVTOVAZ est constitué de 8 administrateurs proposés à la nomination par Renault et Nissan (4 proposés par Renault, 2 proposés par Nissan et 2 proposés conjointement par Renault et Nissan) et de 7 administrateurs proposés par Russian Technologies. Le 27 juin 2013, le Président-Directeur Général de Renault et Président de Nissan a été élu président du Conseil d'administration d'AVTOVAZ. Au 31 décembre 2014, Renault occupe 4 sièges (3 sièges au 31 décembre 2013).

Le groupe Renault ne contrôle ni Alliance Rostec Auto B.V., ni AVTOVAZ, car il ne dispose pas de la majorité des droits de vote ni dans les instances d'Alliance Rostec Auto B.V. ni au Conseil d'administration d'AVTOVAZ. Toutes les décisions stratégiques et opérationnelles majeures ne peuvent être prises qu'avec l'accord de la majorité des actionnaires. Alliance Rostec Auto B.V. et AVTOVAZ sont consolidées par mise en équivalence dans les comptes du Groupe.

En 2014, l'économie Russe a dû affronter un certain nombre d'obstacles. Suite au conflit en Ukraine, l'économie a été affectée par des sanctions internationales, le déclin des cours du pétrole, la chute significative des cours de change au 4^{ème} trimestre et la hausse des taux d'intérêts. Cette situation a eu un effet négatif sur le marché automobile se traduisant par un déclin continu de la demande jusqu'à la mise en place d'aides gouvernementales au cours du 4^{ème} trimestre 2014.

En conséquence, des ajustements ont été comptabilisés pour tenir compte des événements et des écritures comptables significatifs qui sont intervenus entre la fin septembre 2014 et le 31 décembre 2014 et les soldes du bilan au 30 septembre 2014 ont été convertis au taux de change du rouble russe vis-à-vis de l'euro du 31 décembre 2014. Ces ajustements sont principalement liés aux effets de change sur la dette financière d'AvtoVAZ en devises autres que le Rouble Russe.

Les données financières présentées ci-dessous sont représentatives de l'ensemble constitué par Alliance Rostec Auto B.V. et le groupe AVTOVAZ.

(En millions d'euros)	Quote-part d'actif net			Goodwills nets	Total
	Avant neutralisation	Neutralisation à hauteur de la quote-part de Renault dans la dette d'Alliance Rostec Auto B.V. ⁽¹⁾	Net		
Au 30 septembre 2013	531	(45)	486	63	549
Résultat du 1 ^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2014 et ajustements du 4 ^{ème} trimestre 2014 ⁽²⁾	(182)	-	(182)	-	(182)
Effets de la prise de participation dans Alliance Rostec Auto B.V. ⁽³⁾	18	42	60	9	69
Écart de conversion, écarts actuariels et réévaluation des instruments financiers ⁽⁴⁾	(162)	3	(159)	(28)	(187)
Au 30 septembre 2014⁽⁴⁾	205	-	205	44	249

(1) Au cours du 1^{er} semestre 2013, Alliance Rostec Auto B.V. a acheté les actions AVTOVAZ détenues par Troika Dialog, qui a consenti à la société commune un différé de paiement jusqu'en juin 2014. La dette a été remboursée en juin 2014.

(2) La part dans le résultat d'AVTOVAZ a été calculée en appliquant un pourcentage d'intérêt de 35,91% au résultat des trois premiers trimestres de la période et le taux de 37,25% pour le dernier trimestre de la période. Des ajustements ont été comptabilisés pour prendre en compte les transactions et écritures comptables significatives intervenues au cours du 4^{ème} trimestre 2014

(3) Renault a investi 69 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2014 en titres de capital d'Alliance Rostec Auto B.V. et a ainsi augmenté son pourcentage d'intérêt dans AVTOVAZ. Cette opération a dégagé un goodwill de 450 millions de roubles (9 millions d'euros)

(4) Les soldes de clôture au 30 septembre 2014 sont convertis au taux de change du 31 décembre 2014, soit 72,337 roubles pour 1 euro du fait de la baisse significative du rouble russe vis-à-vis de l'euro entre la fin septembre 2014 et le 31 décembre 2014. Les écarts de conversion cumulés à la clôture s'élèvent à (295) millions d'euros évalués sur la base du cours de change au 31 décembre 2014.

A2 – Évolution des capitaux propres d'AVTOVAZ et d'Alliance Rostec Auto B.V. retraités pour les besoins de la consolidation de Renault

<i>(En millions d'euros)</i>	1 ^{er} octobre 2013	Résultat du 1 ^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2014 et ajustements du 4 ^{ème} trimestre 2014	Effets de la prise de participation dans Alliance Rostec Auto B.V. ⁽¹⁾	Ecart de conversion et autres mouvements	30 septembre 2014 ⁽²⁾
Capitaux propres – part du Groupe	1 433	(493)	-	(418)	522
Retraitements pour les besoins de Renault ⁽³⁾	46	(3)	-	(17)	26
Actif net retraité pour les besoins de Renault	1 479	(496)	-	(435)	548
Quote-part Avtovaz détenue par Alliance Auto Rostec B.V. (74,51%)	1 102	(369)	-	(324)	409
Dette nette d'Alliance Rostec Auto B.V. ⁽⁴⁾	(94)	-	88	6	-
Actif net retraité d'Alliance Rostec Auto B.V.	1 008	(369)	88	(318)	409
Pourcentage d'intérêt de Renault	48,2%		1,8%		50% moins 1 action
Quote-part d'Alliance Rostec Auto B.V. détenue par Renault (A)	486	(182)	60	(159)	205
Goodwill sur acquisitions de titres Avtovaz et Alliance Rostec Auto B.V. (B)	63	-	9	(28)	44
Part de Renault dans l'actif net d'AVTOVAZ et goodwill (A) + (B)	549	(182)	69	(187)	249

- (1) Renault a investi 69 millions d'euros au cours du 1er semestre 2014 en titres de capital d'Alliance Rostec Auto B.V. (via une augmentation de capital en numéraire souscrite avec Nissan et une acquisition de titres à Russian Technologies) et a ainsi augmenté son pourcentage d'intérêt dans AVTOVAZ.
- (2) Les soldes de clôture au 30 septembre 2014 sont convertis au taux de change du 31 décembre 2014, soit 72,337 roubles pour 1 euro du fait de la baisse significative du rouble russe vis-à-vis de l'euro entre la fin septembre 2014 et le 31 décembre 2014.
- (3) Les retraitements opérés pour les besoins de Renault correspondent essentiellement à la valorisation d'actifs incorporels (marque « Lada »).
- (4) Au cours du 1er semestre 2013, Alliance Rostec Auto B.V. a acheté les actions AVTOVAZ détenues par Troika Dialog, avec un différé de paiement jusqu'en juin 2014.

A3 – Eléments financiers d'AVTOVAZ en normes IFRS

Les éléments financiers d'AVTOVAZ pour l'exercice 2013 clos le 31 décembre et les trois premiers trimestres de l'exercice annuel 2014, établis en conformité avec les normes IFRS et tels que publiés par AVTOVAZ, se résument comme suit :

	De janvier à septembre 2014		2013	
	(En millions de roubles)	(En millions d'euros ⁽¹⁾)	(En millions de roubles)	(En millions d'euros ⁽²⁾)
Chiffre d'affaires	134 566	2 801	177 049	4 184
Résultat d'exploitation	(7 910)	(165)	(6 741)	(159)
Résultat net				
Part des actionnaires de la société mère	(13 931)	(290)	(7 690)	(182)
Part des participations ne donnant pas le contrôle	19	-	(207)	(5)
Autres éléments du résultat global				
Part des actionnaires de la société mère	64	1	151	2
Part des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-
Résultat global				
Part des actionnaires de la société mère	(13 867)	(289)	(7 539)	(178)
Part des participations ne donnant pas le contrôle	19	-	(207)	(5)
Dividendes reçus d'AVTOVAZ	-	-	-	-
	30 septembre 2014		31 décembre 2013	
	(En millions de roubles)	(En millions d'euros ⁽¹⁾)	(En millions de roubles)	(En millions d'euros ⁽²⁾)
Actifs non courants	105 807	1 463	99 287	2 191
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 630	64	3 384	75
Autres actifs courants (y compris actifs destinés à être cédés)	47 196	652	39 583	873
TOTAL ACTIFS	157 633	2 179	142 254	3 139
Capitaux propres				
Part des actionnaires de la société mère	45 585	630	59 452	1 312
Part des participations ne donnant pas le contrôle	327	5	308	7
Passifs financiers non courants	28 739	397	23 404	516
Autres passifs non courants	11 173	154	10 166	225
Passifs financiers courants	29 930	414	23 247	513
Autres passifs courants (y compris dettes sur actifs destinés à être cédés)	41 879	579	25 677	566
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	157 633	2 179	142 254	3 139

(1) Conversion au taux de change moyen de janvier à septembre 2014, soit 48,04 roubles pour 1 euro pour les données de résultat et au taux de change du 30 septembre 2014, soit 72,34 roubles pour 1 euro pour les données de bilan.

(2) Conversion au taux de change moyen 2013, soit 42,32 roubles pour 1 euro pour les données de résultat et au taux de change du 31 décembre 2013, soit 45,32 roubles pour 1 euro, pour les données de bilan.

A4 – Valorisation de la participation de Renault dans le groupe AVTOVAZ sur la base du cours de Bourse

Sur la base du cours de bourse de l'action d'AVTOVAZ au 31 décembre 2014, la participation de Renault à hauteur de 37,25% du capital dans AVTOVAZ est valorisée à 90 millions d'euros (179 millions pour 35,91% du capital au 31 décembre 2013).

A5 – Test de perte de valeur de la participation dans le groupe AVTOVAZ

Au 31 décembre 2014, la valorisation boursière est inférieure de 64% à la valeur d'AVTOVAZ à l'actif de la situation financière de Renault (67% au 31 décembre 2013).

Conformément à l'approche décrite dans les règles et méthodes comptables (note 2-L), un test de dépréciation a été réalisé. Un taux d'actualisation après impôts de 14,8% et un taux de croissance à l'infini de 3,0% ont été retenus pour calculer la valeur d'utilité. La valeur terminale a été calculée sur la base d'hypothèses de rentabilité et de perspectives à moyen terme raisonnables. Si on maintient l'une des deux hypothèses décrites ci-dessus et que l'on fait varier l'autre hypothèse, avec un

taux de croissance à l'infini de 1% ou un taux d'actualisation à 16 %, la valeur de la participation est couverte. Au 31 décembre 2014, les tests ne conduisent pas à la constatation de perte de valeur de la participation dans AVTOVAZ. Aucune dépréciation n'est constatée.

Le prix payé lors des transactions réalisées en 2013 et 2014 entre les différentes parties prenantes à l'accord de partenariat, chacune indépendante, est de l'ordre de 40 roubles par action, au-dessus de la valeur moyenne des titres en portefeuille évaluée à 21 roubles par action au 31 décembre 2014. Ce prix a été déterminé à partir de perspectives d'évolution des volumes de production et de rentabilité cohérentes avec les dernières mises à jour du plan d'affaires de la société.

A6 – Opérations entre le groupe Renault et le groupe AVTOVAZ

Le groupe Renault a continué à fournir une assistance technique à AVTOVAZ pour la réalisation des projets véhicules, moteurs et boîtes de vitesse mis en œuvre par l'Alliance Renault-Nissan et AVTOVAZ, ainsi que pour le montage de la plateforme B0, partagée entre AVTOVAZ, Renault et Nissan. Les prestations de conseil fournies par Renault concernent aussi des domaines tels que les achats, la qualité ou l'informatique. En 2014, le groupe Renault a facturé 56 millions d'euros à AVTOVAZ au titre de cette assistance technique (54 millions en 2013).

Suite au lancement de la production de véhicules sur la plateforme B0, Renault a fourni à AVTOVAZ des pièces de montage pour un montant de 529 millions d'euros en 2014 (356 millions d'euros en 2013).

La production de véhicules Renault sur cette plateforme a commencé en mars 2014 et AVTOVAZ a livré des voitures à Renault pour un montant de 360 millions d'euros en 2014.

La quote-part d'investissement de Renault dans la plateforme B0 est constatée en immobilisations corporelles pour un montant de 161 millions d'euros au 31 décembre 2014 (11 616 millions de roubles russes), dont 33 millions d'euros pour le développement d'un nouveau moteur (174 millions d'euros au 31 décembre 2013 soit 7 902 millions de roubles russes).

Le montant total des prêts consentis par le Groupe à AVTOVAZ s'élève à 111 millions d'euros au 31 décembre 2014 (123 millions d'euros au 31 décembre 2013).

B – Entreprises associées et coentreprises mises en équivalence, autres que Nissan et AVTOVAZ

B1 – Informations relatives aux autres entreprises associées et coentreprises mises en équivalence

Nom de l'entité	Pays d'implantation	Principale activité	Pourcentages de capital et de droits de vote du Groupe	
			31 décembre 2014	31 décembre 2013
Entreprises sous influence notable				
Automobile				
Boone Comenor	France	Négoce de métaux	33	33
Maïs	Turquie	Distribution automobile	49	49
Renault Nissan Automotive India Private Limited (RNAIPL)	Inde	Production automobile	30	30
Renault South Africa	Afrique du Sud	Importation automobile	40	40 ⁽¹⁾
Financement des ventes				
RN Bank	Russie	Financement des ventes automobile	30 ⁽²⁾	-
BARN B.V.	Pays-Bas	Holding	30 ⁽²⁾	-
Coentreprises				
Automobile				
Renault Algérie Production	Algérie	Production automobile	49 ⁽²⁾	-
Dongfeng Renault Automotive Company	Chine	Construction automobile	50 ⁽²⁾	-
Indra Investissements	France	Démantèlement de véhicules hors d'usage	50	50
Financement des ventes				
Renault Credit Car	Belgique	Financement des ventes automobile	50	50
RN SF B.V.	Pays-Bas	Holding	50 ⁽²⁾	-
Orfin Finansman Anonim Sirketi	Turquie	Financement des ventes automobile	50	50

(1) Renault South Africa était consolidée en intégration globale jusqu'au 30 novembre 2013, date à laquelle le Groupe a cédé le contrôle au partenaire.

(2) Entité entrée dans le périmètre de consolidation en 2014.

B2 – Informations financières cumulées relatives aux autres entreprises associées mises en équivalence

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Participations dans les entreprises associées	339	243
Part dans le résultat des entreprises associées	(25)	(21)
Part des entreprises associées dans les autres éléments du résultat global	(14)	(11)
Part des entreprises associées dans le résultat global	(39)	(31)

B3 – Informations financières cumulées relatives aux coentreprises mises en équivalence

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Participations dans les coentreprises	298	15
Part dans le résultat des coentreprises	10	1
Part des coentreprises dans les autres éléments du résultat global	23	(6)
Part des coentreprises dans le résultat global	33	(5)

NOTE 14 – STOCKS

(En millions d'euros)	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et fournitures	1 028	(207)	821	989	(214)	775
En-cours de production	171	(1)	170	146	(1)	145
Véhicules d'occasion	912	(79)	833	926	(95)	831
Produits finis et pièces de rechange	1 696	(129)	1 567	1 540	(129)	1 411
TOTAL	3 807	(416)	3 391	3 601	(439)	3 162

NOTE 15 – CREANCES DE FINANCEMENT DES VENTES

A – Créances de financement des ventes par nature

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Créances sur le réseau de distribution	7 489	7 277
Crédits à la clientèle finale	14 478	12 536
Opérations de crédit-bail et assimilées	4 458	4 569
Valeur brute	26 425	24 382
Dépréciation	(692)	(732)
Valeur nette	25 733	23 650
Juste valeur	25 864	23 745

La juste valeur est estimée en actualisant les flux futurs, au taux auquel des prêts similaires (conditions, échéance et qualité du débiteur) seraient accordés à la date de clôture. Les créances ayant une durée de vie inférieure à un an ne sont pas actualisées, leur juste valeur ne présentant pas d'écart significatif avec leur valeur nette comptable. La juste valeur ainsi déterminée relève du niveau 3, l'évaluation étant réalisée selon des modèles reconnus pour lesquelles certaines données significatives, telles que le risque de crédit associé au portefeuille de créances, ne sont pas basées sur des données de marché observables.

B – Opérations de transferts d'actifs et actifs donnés en garantie dans le cadre de la gestion de la réserve de liquidité

B1 – Opérations de transfert d'actifs de financement des ventes

(En millions d'euros)	31 décembre 2014		31 décembre 2013	
	Valeur au bilan	Juste valeur	Valeur au bilan	Juste valeur
Créances cédées maintenues au bilan	7 724	7 901	7 680	7 792
Passifs associés	3 635	3 670	3 602	3 643

Le Financement des ventes a procédé à plusieurs opérations de titrisation publiques et de financement par conduit (Allemagne, France, Italie et Royaume Uni) portant sur des crédits à la clientèle finale et des créances sur le réseau de distribution, par l'intermédiaire de véhicules *ad hoc*. Certaines opérations publiques ont été souscrites par RCI Banque et permettent ainsi d'obtenir des titres mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne.

Les créances cédées dans ce cadre sont maintenues au bilan, l'ensemble des risques étant conservé par le Groupe. Les passifs associés correspondent aux titres émis lors des opérations de titrisation ; ils sont comptabilisés en autres dettes représentées par un titre.

La différence entre le montant des créances cédées et le montant des passifs associés correspond au rehaussement de crédit nécessaire à ces opérations, ainsi qu'à la quote-part de titres conservée par RCI Banque constituant une réserve de liquidité.

Les actifs titrisés ne peuvent plus être cédés, ni nantis. Le recours des souscripteurs de titres de dettes est limité aux actifs cédés.

B2 – Actifs donnés en garantie dans le cadre de la gestion de la réserve de liquidité

Dans le cadre de la gestion de sa réserve de liquidité, le Financement des ventes a donné en garantie 2 850 millions d'euros au 31 décembre 2014 (3 394 millions d'euros au 31 décembre 2013) à la Banque de France, dont 2 452 millions d'euros de titres de véhicules de titrisation et 398 millions d'euros de créances de financement des ventes (2 479 millions d'euros de titres de véhicules de titrisation, 565 millions d'euros de créances de financement des ventes et 350 millions d'euros de prêts court terme Banque de France au 31 décembre 2013). Le financement accordé par la Banque Centrale Européenne en contrepartie des créances mobilisables s'élève à 550 millions d'euros au 31 décembre 2014, comptabilisé en emprunts auprès des établissements de crédit dans les dettes de financement des ventes (aucun financement au 31 décembre 2013).

Par ailleurs, au 31 décembre 2013, RCI Banque avait apporté 380 millions d'euros de créances en garantie à la SFEF en contrepartie d'un refinancement de 210 millions d'euros. Cet emprunt a été remboursé en 2014 et la garantie a fait l'objet d'une mainlevée définitive.

C – Échéancier des créances de financement des ventes

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- 1 an	15 058	13 884
1 à 5 ans	10 546	9 665
+ 5 ans	129	101
Total des créances de financement des ventes – valeur nette	25 733	23 650

D – Analyse des créances de financement des ventes échues en valeur brute

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Créances échues dépréciées ⁽¹⁾	424	503
Entre 0 et 90 jours	39	67
Entre 90 et 180 jours	44	61
Plus de 180 jours	341	375
Créances échues non dépréciées	169	14
Entre 0 et 90 jours	169	14
Plus de 90 jours	-	-

(1) Ne comprend que les créances de financement des ventes dépréciées totalement ou partiellement sur une base individuelle.

L'exposition maximale au risque de crédit de l'activité de financement des ventes est représentée par la valeur nette comptable des créances de financement des ventes augmentée du montant des engagements de financement irrévocables en faveur de la clientèle qui figurent dans les engagements hors bilan donnés (note 28-A).

Le risque est minoré par les garanties sur la clientèle dont le montant est inclus dans les engagements hors bilan reçus (note 28-B). En particulier, les garanties détenues qui se rattachent à des créances de financement des ventes échues ou dépréciées sont de 469 millions d'euros au 31 décembre 2014 (655 millions d'euros au 31 décembre 2013).

A la date de clôture des comptes, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances de financement des ventes non échues ou non dépréciées. De plus, il n'existe pas de concentration de risques significative au sein de la clientèle du Financement des ventes.

E – Evolution de la dépréciation des créances de financement des ventes

(En millions d'euros)	
Valeur au 31 décembre 2013	(732)
Dotations	(336)
Reprises pour consommation	248
Reprises de reliquats non consommés	132
Ecart de conversion et autres mouvements	(4)
Valeur au 31 décembre 2014	(692)

Les charges nettes de non recouvrement se sont élevées à 40 millions d'euros en 2014 (charge de 65 millions d'euros en 2013).

NOTE 16 – CREANCES CLIENTS DE L'AUTOMOBILE

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Valeur brute	2 007	1 736
Dépréciation	(765) ⁽¹⁾	(766) ⁽¹⁾
VALEUR NETTE	1 242	970

(1) Dont (724) millions d'euros relatifs à l'Iran au 31 décembre 2014 et (729) millions d'euros au 31 décembre 2013 (note 6-C).

Ce poste exclut les créances qui font l'objet d'une cession aux sociétés de financement des ventes du Groupe ou à un tiers externe au Groupe, lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des créances est transférée à ces entités. Le risque de dilution (essentiellement risque de non-paiement suite à un litige commercial) est conservé par le Groupe, mais ce risque est jugé négligeable. Les créances cédées dans ces conditions aux sociétés de financement de ventes du Groupe sont alors incluses dans les créances de financement des ventes, principalement parmi les créances sur le réseau de distribution.

Dans le cas où l'essentiel des risques et avantages n'est pas transféré, bien que les créances soient juridiquement cédées aux sociétés de financement des ventes du Groupe ou à un tiers externe au Groupe, elles demeurent incluses dans les créances clients de l'Automobile par la contrepartie de passifs financiers (autres dettes porteuses d'intérêts). Le montant des créances clients ainsi maintenues au bilan, en raison de la conservation par le Groupe du risque de crédit ou du risque de retard de paiement, n'est pas significatif au 31 décembre 2014.

Par ailleurs, il n'existe pas de concentration significative de risques au sein de la clientèle de l'Automobile et le chiffre d'affaires réalisé avec un client externe donné n'excède pas 10% du chiffre d'affaires total du Groupe.

La juste valeur des créances clients de l'Automobile est égale à leur valeur nette comptable, compte tenu des échéances à court terme. La juste valeur ainsi déterminée relève du niveau 3, l'évaluation reposant sur une appréciation du risque de crédit associé au portefeuille de créances, qui n'est pas basée sur des données de marché observables.

NOTE 17 – AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

(En millions d'euros)	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Charges diverses constatées d'avance	134	266	400	120	224	344
Créances fiscales (hors impôts exigibles courants)	410	1 008	1 418	412	906	1 318
Impôts exigibles ⁽¹⁾	-	38	38	-	64	64
Autres créances	538	1 031	1 569	473	925	1 398
Titres contrôlés et non consolidés	70	-	70	71	-	71
Dérivés sur opérations initiées à des fins d'exploitation de l'Automobile	-	4	4	-	-	-
Dérivés sur opérations de financement du Financement des ventes	-	298	298	-	201	201
TOTAL	1 152	2 645	3 797	1 076	2 320	3 396
dont valeur brute	1 247	2 761	4 008	1 183	2 385	3 568
dont dépréciation	(95)	(116)	(211)	(107)	(65)	(172)

(1) Les impôts exigibles courants sont présentés séparément sur la face de la situation financière consolidée (section 4.2.3).

NOTE 18 – CAPITAUX PROPRES

A – Capital social

Le nombre total d'actions ordinaires émises et intégralement libérées au 31 décembre 2014 est de 295 722 milliers d'actions avec une valeur nominale de 3,81 euros par action (valeur nominale identique au 31 décembre 2013).

Les actions d'autocontrôle ne donnent pas droit à dividende. Elles représentent 0,86% du capital de Renault au 31 décembre 2014 (1,28% au 31 décembre 2013).

Le groupe Nissan, via sa filiale détenue à 100% Nissan Finance Co. Ltd., détient 15% du capital de Renault (actions sans exercice de droit de vote).

B – Gestion des capitaux propres

Dans le cadre de la gestion de ses capitaux propres, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital destinée à en optimiser le coût.

Le Groupe gère la structure de ses capitaux propres et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions.

Le suivi des objectifs du Groupe est réalisé différemment selon les secteurs opérationnels.

Le Groupe gère le capital de l'Automobile en utilisant un ratio, égal à l'endettement net de l'Automobile divisé par le montant des capitaux propres. Le Groupe inclut dans l'endettement net l'ensemble des dettes et engagements financiers, hors exploitation, porteurs d'intérêts diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des autres actifs financiers, hors exploitation, tels que les valeurs mobilières ou les prêts du secteur. Les capitaux propres sont ceux qui figurent dans la situation financière du Groupe. Le Groupe présente une position nette de liquidité au 31 décembre 2014 (position nette de liquidité au 31 décembre 2013).

Le Financement des ventes est soumis au respect de ratios réglementaires propres à l'activité bancaire. Dans ce cadre, ce secteur respecte en permanence un ratio de solvabilité d'au moins 8% (rapport entre les fonds propres y compris les emprunts subordonnés et le total des risques pondérés). Le ratio de solvabilité Core Tier 1 (hors floor Bâle I) de RCI Banque se situe à 14,7% au 31 décembre 2014 (14,2% au 31 décembre 2013).

Enfin, le Groupe couvre partiellement son investissement dans Nissan (note 12-G).

C – Titres d’autocontrôle

En application des dispositions adoptées lors des Assemblées générales, le Conseil d’administration a décidé d’affecter les actions détenues par Renault intégralement aux plans d’options d’achat et de souscription d’actions ainsi qu’aux plans d’actions de performance en cours, consentis aux cadres et dirigeants du Groupe.

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Montant des titres d’autocontrôle <i>(en millions d’euros)</i>	134	187
Nombre de titres d’autocontrôle	2 555 993	3 784 305

D – Distributions

L’Assemblée générale mixte des actionnaires du 30 avril 2014 a décidé une distribution de dividendes de 1,72 euros par action, soit 503 millions d’euros (1,72 euros par action en 2013 soit 502 millions d’euros). Le paiement est intervenu au cours du mois de mai.

E – Écart de conversion

La variation de l’écart de conversion constatée sur la période s’analyse comme suit :

<i>(En millions d’euros)</i>	2014	2013
Écart de conversion constaté sur la valeur de la participation dans Nissan	619	(2 060)
Effet net d’impôts des opérations de couverture partielle de l’investissement dans Nissan (note 12-G)	63	209
TOTAL DE L’ECART DE CONVERSION RELATIF A NISSAN	682	(1 851)
Autres variations de l’écart de conversion	(271)	(435)
VARIATION TOTALE DE L’ECART DE CONVERSION	411	(2 286)

En 2014, les autres variations de l’écart de conversion proviennent pour l’essentiel de l’évolution du rouble russe et du won coréen. En 2013, elles étaient liées pour l’essentiel à l’évolution du peso argentin, du réal brésilien, du rouble russe, et du won coréen par rapport à l’euro.

F – Réserve de réévaluation des instruments financiers

F1 – Variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers

Les montants indiqués ci-dessous sont présentés nets des effets d’impôt.

<i>(En millions d’euros)</i>	Couvertures de flux de trésorerie	Instruments financiers disponibles à la vente	Total
Solde au 31 décembre 2013 ⁽¹⁾	(79)	650	571
Variations de juste valeur en capitaux propres	9	112	121
Transfert en résultat ⁽²⁾	11	-	11
Solde au 31 décembre 2014 ⁽¹⁾	(59)	762 ⁽³⁾	703

(1) L’échéancier de transfert en résultat de la réserve de réévaluation des couvertures de flux de trésorerie est détaillé en note F3 ci-après.

(2) La décomposition du transfert en résultat des montants relatifs aux couvertures de flux de trésorerie est détaillée en note F2 ci-après.

(3) La réserve de réévaluation est pour partie liée aux titres Daimler (note 22-A).

F2 – Décomposition du transfert en résultat de la partie de la réserve de réévaluation des instruments financiers relative aux couvertures de flux de trésorerie

<i>(En millions d'euros)</i>	2014	2013
Marge opérationnelle	3	24
Autres produits et charges d'exploitation	-	3
Résultat financier	-	1
Part dans le résultat des entreprises associées et des coentreprises	8	-
Impôts courants et différés	-	-
Montant total transféré en résultat net pour les couvertures de flux de trésorerie	11	28

F3 – Échéancier de transfert en résultat de la réserve de réévaluation des couvertures de flux de trésorerie

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Moins d'un an	(1)	3
Plus d'un an	(32)	(34)
Réserve de réévaluation des couvertures de flux de trésorerie hors entreprises associées et coentreprises	(33)	(31)
Réserve de réévaluation des couvertures de flux de trésorerie des entreprises associées et coentreprises	(26)	(48)
Total de la réserve de réévaluation des couvertures de flux de trésorerie	(59)	(79)

Cet échéancier est construit sur la base des échéances contractuelles des flux de trésorerie faisant l'objet d'une couverture.

G – Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et plans d'actions de performance

Le Conseil d'administration attribue périodiquement aux cadres et dirigeants du Groupe des options d'achat et de souscription d'actions à des conditions de prix et de délai d'exercice propres à chaque attribution, ainsi que des actions de performance avec des périodes d'acquisition et d'incessibilité propres à chaque attribution. Les plans mis en place intègrent des conditions de performance qui déterminent le nombre d'options ou d'actions accordées aux bénéficiaires. La perte du bénéfice des options ou des actions de performance est conforme aux dispositions réglementaires, avec perte totale en cas de démission ou de licenciement et décision, au cas par cas, pour les départs à l'initiative de l'entreprise.

En 2014, un nouveau plan d'attribution d'actions de performance a été mis en place portant sur 1 291 milliers d'actions représentant une valorisation initiale de 51 millions d'euros. Par ailleurs, 1 081 milliers d'actions de performance ont été livrées au titre du plan 18 bis et 511 milliers au titre du plan 20 bis, à l'issue de la période d'acquisition, aux membres du personnel bénéficiaires. Ces actions faisaient partie du portefeuille d'actions d'autocontrôle au 31 décembre 2013.

G1 – Plans d'options de souscription et d'achat d'actions

La variation du nombre d'options sur actions détenues par les membres du personnel s'analyse comme suit :

	2014			2013		
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)	Cours moyen pondéré de l'action aux dates d'attributions et de levées (en euros)	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)	Cours moyen pondéré de l'action aux dates d'attributions et de levées (en euros)
Restant à lever au 1 ^{er} janvier	3 843 771	76	-	5 156 196	76	-
Attribuées	-	-	-	297 800	37	40
Levées	-	-	-	-	-	-
Perdues ⁽¹⁾	(2 818 941)	90	N/A	(1 610 225)	69	N/A
Restant à lever au 31 décembre	1 024 830	37	-	3 843 771	76	-

(1) Les options sur actions perdues en 2014 correspondent essentiellement aux plans 12 et 14 attribués en 2006.

Pour les plans actifs en 2014, les options attribuées ne sont acquises qu'après une période fixée à 4 ans et la période d'exercice, suivant la période d'acquisition, s'étale ensuite sur 4 ans :

N° de plan	Type de plan	Date d'attribution	Prix d'exercice (en euros)	Options restant à lever au 31 décembre 2014	Période d'exercice
Plan 12	Options de souscription	4 mai 2006	87,98	-	5 mai 2010 – 5 mai 2014
Plan 14	Options de souscription	5 décembre 2006	93,86	-	6 décembre 2010 – 4 décembre 2014
Plan 18	Options d'achat	29 avril 2011	38,80	478 612	30 avril 2015 – 28 avril 2019
Plan 19	Options d'achat	8 décembre 2011	26,87	150 000	9 décembre 2015 – 7 décembre 2019
Plan 20	Options d'achat	13 décembre 2012	37,43	396 218	13 décembre 2016 – 12 décembre 2020
TOTAL				1 024 830	

G2 - Plans d'attribution d'actions de performance

Les périodes d'acquisition et de conservation sont différentes pour les attributaires résidents fiscaux français et résidents fiscaux étrangers, afin de tenir compte des contraintes fiscales locales.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires résidents fiscaux français devient définitive au terme d'une période d'acquisition de 2 ans à 4 ans selon les plans, suivie d'une période de conservation minimale de 2 ans à 4 ans.

Pour les résidents fiscaux étrangers, la période d'acquisition est de 4 années, et, ils ne sont pas soumis à une période de conservation.

N° de plan	Type de plan	Date d'attribution	Droits d'attribution au 31 décembre 2014	Date d'acquisition définitive	Période de conservation
Plan 18 bis	Actions gratuites	29 avril 2011	- ⁽¹⁾	30 avril 2014	30 avril 2014 – 30 avril 2016
			91 395	30 avril 2015	Néant
Plan 19 bis	Actions gratuites	8 décembre 2011	25 500	8 décembre 2015	Néant
Plan 20 bis	Actions gratuites	13 décembre 2012	- ⁽¹⁾	13 décembre 2014	13 décembre 2014- 12 décembre 2016
			75 143	13 décembre 2016	Néant
Plan 21 bis	Actions gratuites	12 février 2014	1 091 475	12 février 2017	12 février 2017– 12 février 2019
			199 577	12 février 2018	Néant
TOTAL			1 483 090		

(1) Les actions de performance de ces plans ont été livrées à leurs bénéficiaires en 2014.

H – Paiements fondés sur des actions

Les paiements fondés sur des actions ne concernent que des plans de *stock-options* et d'attribution d'actions de performance consentis au personnel.

Ces plans ont été valorisés selon les méthodes décrites dans les règles et méthodes comptables (note 2-R). Les principales données sont les suivantes :

N° de plan	Valorisation initiale (En milliers d'euros)	Juste valeur unitaire	Charge 2014 (En millions d'euros)	Charge 2013 (En millions d'euros)	Prix de l'action à date d'attribution (En euros)	Volatilité	Taux d'intérêt	Prix d'exercice (En euros)	Durée	Dividende par action (En euros)
Plan 12 ⁽¹⁾	17 324	16,20	-	-	87,05	28,1 %	3,90 %	87,98	4-8 ans	2,40 – 4,50
Plan 14 ⁽¹⁾	26 066	15,00	-	-	92,65	26,7 %	3,88 %	93,86	4-8 ans	2,40 – 4,50
Plan 18	3 422	9,31	(1)	(2)	36,70	37,28 %	2,28 %	38,80	4-8 ans	0,30 – 1,16
Plan 18 bis	28 711	31,04	(6)	(17)	36,70	N/A	2,28 %	N/A	3-5 ans	0,30 – 1,16
Plan 19	1 608	5,36	-	-	27,50	42,24 %	1,99 %	26,87	4-8 ans	1,19 – 1,72
Plan 19 bis	15 966	26,18	(1)	(4)	34,18	N/A	1,68 %	N/A	2-4 ans	1,17 – 1,73
Plan 20	2 708	6,87	(1)	(1)	40,39	35%	0,71%	37,43	4-8 ans	1,57- 2,19
Plan 20 bis	21 767	36,38	(10)	(9)	43,15	N/A	0,87%	N/A	2-4 ans	1,57 -1,97
Plan 21 bis	51 479	54,00	(13)	-	47,77	N/A	0,20 %	N/A	3-5 ans	1,72 – 1,97
TOTAL	151 727		(32)	(33)						

(1) Pour ce plan, les options ont été accordées à différentes dates. Le cas échéant, les informations fournies correspondent à des moyennes pondérées selon les quantités allouées par date d'octroi.

I – Part des participations ne donnant pas le contrôle

Nom de la filiale	Pays d'implantation	Pourcentage de capital et de droits de vote détenus par les participations ne donnant pas le contrôle		Résultat net – part des participations ne donnant pas le contrôle (En millions d'euros)		Capitaux propres – part des participations ne donnant pas le contrôle (En millions d'euros)		Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle (actionnaires minoritaires) (En millions d'euros)	
		31 décembre 2014	31 décembre 2013	2014	2013	31 décembre 2014	31 décembre 2013	2014	2013
Automobile									
Renault Samsung Motors	Corée	20%	20%	35	4	149	102	-	-
Oyak Renault Otomobil Fabrikalari	Turquie	49%	49%	32	54	229	230	(32)	(39)
Autres	N/A	N/A	N/A	5	14	30	29	(3)	(5)
Total Automobile				72	72	408	361	(35)	(44)
Financement des ventes									
Companhia de Arrendamento Mercantil RCI do Brasil ⁽¹⁾	Brésil	40%	40%	11	11	-	-	-	-
Companhia de Credito, Financiamento e Investimento RCI do Brasil ⁽¹⁾	Brésil	40%	40%	15	17	-	-	(13)	(12)
Rombo Compania Financiera ⁽¹⁾	Argentine	40%	40%	8	8	-	-	-	-
Autres	N/A	N/A	N/A	2	1	14	16	(4)	-
Total Financement des ventes				36	37	14	16	(17)	(12)
TOTAL				108	109	422	377	(52)	(56)

(1) Le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires de ces sociétés des options de vente de leurs participations. Une dette est enregistrée au titre de ces options de vente parmi les autres dettes pour 175 millions d'euros pour les deux filiales brésiliennes et pour 28 millions d'euros pour la filiale argentine au 31 décembre 2014 (respectivement 182 millions d'euros et 22 millions d'euros au 31 décembre 2013). La contrepartie de ces passifs est enregistrée en diminution des capitaux propres – part des participations ne donnant pas le contrôle et pour le solde en diminution des capitaux propres – part des actionnaires de la société mère. La dette est évaluée à la juste valeur. La juste valeur est déterminée en estimant le prix de rachat éventuel, qui tient compte notamment des résultats futurs du portefeuille de financement existant à la date de clôture et des dispositions définies dans les contrats de partenariat. Elle relève du niveau 3, l'évaluation étant réalisée selon des modèles reconnus, mais pour lesquelles les données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Le groupe n'a pas de restrictions importantes sur sa capacité à accéder ou utiliser ses actifs et régler ses passifs autres que celles résultant du cadre réglementaire dans lequel les filiales opèrent. Les autorités de supervision locales peuvent exiger des filiales bancaires de garder un certain niveau de capital et de liquidités, de limiter leur exposition à d'autres parties du groupe et de se conformer à d'autres ratios.

J – Activités conjointes

Nom de l'entité	Pays d'implantation	Principale activité	Pourcentages de capital du Groupe	
			31 décembre 2014	31 décembre 2013
Automobile				
Société des Automobiles Alpine Caterham ⁽¹⁾	France	Fabrication de véhicules	100	50
Renault Nissan Technology and Business Centre India Private Limited (RNTBCI) ⁽²⁾	Inde	Centre de services Partagés	67	67

(1) La Société des Automobiles Alpine Caterham, est consolidée en intégration globale en 2014 en raison du rachat de la participation de 50%, qui avait été cédée en juin 2013 à un partenaire. Les droits de vote sont identiques au pourcentage d'intérêt.

(2) Le Groupe dispose de 50% des droits de vote dans la Société Renault Nissan Technology and Business Center India Private Limited.

NOTE 19 – PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILES

A – Définition des régimes

Les engagements de retraite et autres avantages du personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes dont ils bénéficient sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

- Régimes à cotisations définies

Le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance. Il n'existe aucun passif actuariel à ce titre.

Les régimes à cotisations définies représentent une charge de 566 millions d'euros en 2014 (579 millions d'euros en 2013).

- Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies sont comptabilisés conformément aux principes comptables définis en note 2-S et donnent lieu à la constitution de provisions. Ils concernent :

- les indemnités de fin de carrière ou de départ prévues par la législation ou un accord conventionnel dans certains pays, tels que la France, la Corée, la Turquie...;
- des compléments de retraite garantissant des ressources contractuelles aux salariés ; les pays ayant recours à ce type de régime sont situés en Europe (Royaume-Uni, Allemagne, France, Pays-Bas, Suisse...);
- les autres avantages long terme : principalement les médailles du travail, le capital temps et les congés supplémentaires en fin de carrière en France.

Les régimes de complément de retraite à prestations définies sont en général couverts pour tout ou partie par des contrats souscrits auprès de fonds de pension ou de compagnies d'assurance. Dans ce cas, les engagements et les actifs sont évalués de manière indépendante. La différence entre l'engagement et la juste valeur des actifs en couverture peut faire ressortir une insuffisance ou un excédent de financement. En cas d'insuffisance, une provision est enregistrée. En cas d'excédent, un actif est constaté (sous réserve de conditions particulières).

- Principaux régimes à prestations définies du Groupe

En France, les indemnités de fin de carrière du Groupe résultent d'accords conventionnels conclus par chacune des différentes entités françaises et les représentants du personnel. Elles sont déterminées en fonction de la rémunération et de l'ancienneté des salariés ; leur versement est conditionné à la présence dans les effectifs au moment du départ en retraite. Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière français font intégralement l'objet de provisions. Ils représentent l'essentiel des passifs du Groupe en matière d'indemnités de fin carrière.

Le régime de complément de retraite le plus significatif du Groupe se situe au Royaume-Uni, où il existe deux régimes de pension à prestations définies gérés dans le cadre d'un fonds de pension dédié constitué de deux compartiments ; l'un est relatif aux filiales de l'Automobile, l'autre à RCI Financial Services Ltd. La population des bénéficiaires éligibles est fermée depuis 2004 ; elle est de l'ordre de 1 900 personnes.

Ce fonds de pension (Trust) a une personnalité juridique propre. Il est administré par des « Trustees », un organe paritaire regroupant des représentants des entreprises participantes, des salariés et des anciens salariés. Le fonds relève de la réglementation locale, qui définit des exigences de financement minimal pouvant conduire à des contributions additionnelles de la part du Groupe. La politique d'investissement des actifs est définie dans chaque section du fonds par un organe de pilotage, qui réalise un examen trimestriel de la performance des investissements. Les risques associés à ces régimes sont les risques usuels (baisse de la rentabilité future des actifs investis, baisse des marchés des actions, augmentation de l'espérance de vie des bénéficiaires ...).

Le compartiment dédié à l'Automobile présente une insuffisance de financement que le Groupe s'est engagé à couvrir d'ici 2022 par des versements d'un montant annuel maximum de 3 millions de livres par an. Le déficit est évalué à 18 millions de livres au 30 septembre 2014 (15 millions de livres au 30 septembre 2013).

B – Principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des provisions et autres données relatives aux régimes les plus significatifs.

Principales hypothèses actuarielles et données pour les indemnités de fin de carrière du Groupe en France	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Âge de départ à la retraite	60 à 65 ans	60 à 65 ans
Taux d'actualisation ⁽¹⁾	1 % à 3 %	2,8 % à 3,2 %
Taux d'augmentation des salaires	1 % à 3 %	2,2 % à 3 %
Duration des régimes	9 à 20 ans	12 à 20 ans
Engagement brut	1 263 millions d'euros	1 137 millions d'euros

(1) Le taux majoritairement utilisé pour valoriser les engagements du Groupe en France s'élève à 1,6 % (2,9 % en 2013). Il varie cependant d'une société à l'autre en fonction de l'échéance des engagements. Les références retenues pour la détermination du taux d'actualisation sont la courbe de taux zéro-coupon complétée de la courbe moyenne des spreads des émetteurs de rating AA publiées par Reuters.

Principales hypothèses actuarielles et données pour les régimes de compléments de retraite du Groupe au Royaume-Uni	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Taux d'actualisation financière ⁽¹⁾	3,7 %- 3,8%	4,7 %- 4,8%
Taux d'augmentation des salaires	2% à 3%	2% à 3,3%
Duration des régimes	20 à 27 ans	20 à 27 ans
Taux de rendement réel des actifs de couverture	12,1%	6,8% à 7,6%
Engagement brut	326 millions d'euros	258 millions d'euros
Juste valeur des fonds investis via des fonds de pension	285 millions d'euros	238 millions d'euros

(1) La référence retenue pour la détermination du taux d'actualisation est la courbe de taux Mercer (Mercer Yield Curve).

C – Charge nette de l'exercice

<i>(En millions d'euros)</i>	2014	2013
Coût des services rendus de la période	100	109
Coût des services passés et pertes (profits) sur liquidation	8	-
Intérêt net sur le passif (actif) net	45	42
Effets des mesures d'adaptation des effectifs	-	(1)
Charge (produit) net de l'exercice au compte de résultat	153	150

D – Analyse de la provision au bilan

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2014		
	Valeur actualisée de l'obligation	Juste valeur des actifs du régime	Passif (actif) net au titre de prestations définies
Indemnités de fin de carrière et indemnités de départ			
France	1 263	-	1 263
Europe (hors France)	18	(2)	16
Amériques	2	-	2
Eurasie ⁽¹⁾	58	-	58
Asie-Pacifique ⁽²⁾	92	(18)	74
Afrique - Moyen-Orient - Inde	1	-	1
Total Indemnités de fin de carrière et indemnités de départ	1 434	(20)	1 414
Retraites complémentaires			
France	84	(45)	39
Royaume-Uni	326	(285)	41
Europe (hors France et Royaume-Uni) ⁽³⁾	241	(168)	73
Amériques	5	-	5
Total Retraites complémentaires	656	(498)	158
Autres avantages à long terme			
France ⁽⁴⁾	176	-	176
Europe (hors France)	2	-	2
Total autres avantages à long terme	178	-	178
TOTAL ⁽⁵⁾	2 268	(518)	1 750

(1) Essentiellement Roumanie et Turquie.

(2) Corée.

(3) Pour l'essentiel Allemagne, Pays-Bas et Suisse.

(4) Capital temps, congés supplémentaires en fin de carrière et médailles du travail.

(5) Part à moins d'un an du passif net total 67 millions d'euros et part à plus d'un an 1 683 millions d'euros

E – Evolution des engagements, des fonds investis et de la provision

(En millions d'euros)	Valeur actualisée de l'obligation (A)	Juste valeur des actifs du régime (B)	Passif (actif) net au titre de prestations définies (A)+(B)
Solde au 31 décembre 2013	2 011	(453)	1 558
Coût des services rendus de la période	100	-	100
Coût des services passés et profits et pertes sur liquidation	8	-	8
Intérêt net sur le passif (actif) net	62	(17)	45
Effets des mesures d'adaptation des effectifs	-	-	-
Charge (produit) de l'exercice 2014 au compte de résultat (note 19-C)	170	(17)	153
Pertes et gains actuariels sur l'obligation découlant des changements d'hypothèses démographiques	18	-	18
Pertes et gains actuariels sur l'obligation découlant des changements d'hypothèses financières	239	-	239
Pertes et gains actuariels sur l'obligation découlant des effets d'expérience	(62)	-	(62)
Rendement net des actifs du régime (hors partie en intérêts nets)	-	(34)	(34)
Variation du plafonnement de l'actif (hors partie en intérêts nets)	-	-	-
Charge (produit) de l'exercice 2014 en autres éléments du résultat global	195	(34)	161
Contributions versées aux fonds par l'employeur	-	(7)	(7)
Contributions versées aux fonds par les salariés	-	(4)	(4)
Prestations payées au titre du régime	(137)	17	(120)
Effet des variations de cours de change	28	(20)	8
Effet des variations de périmètre et autres	1	-	1
Solde au 31 décembre 2014	2 268	(518)	1 750

Le cumul des écarts actuariels net d'impôts (hors part des entreprises associées) enregistrés en autres éléments du résultat global est une charge de 624 millions d'euros au 31 décembre 2014 (charge de 481 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Une baisse de 50 points de base des taux d'actualisation utilisés pour chacun des régimes entrainerait une augmentation des engagements de 155 millions d'euros au 31 décembre 2014 (115 millions d'euros au 31 décembre 2013).

La durée moyenne pondérée des régimes s'élève à 13 années au 31 décembre 2014 (14 années au 31 décembre 2013).

F – Détail de la juste valeur des actifs investis

Les actifs investis via des fonds de pension et des compagnies d'assurance s'analysent comme suit :

(En millions d'euros)	31 décembre 2014		
	Actifs cotés sur des marchés actifs	Actifs non cotés	Total
Fonds pension			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	-	1
Actions	79	-	79
Obligations	187	-	187
Biens immobiliers	-	-	-
Parts dans des fonds communs de placement et autres	22	3	25
Total Fonds de pension	289	3	292
Compagnies d'assurance			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	-	19
Actions	9	-	9
Obligations	152	19	171
Biens immobiliers	14	2	16
Parts dans des fonds communs de placement et autres	9	2	11
Total Compagnies d'assurance	203	23	226
TOTAL	492	26	518

Les actifs des fonds de pension de retraite se rapportent principalement aux régimes localisés au Royaume-Uni (55,2%). Les contrats d'assurance concernent principalement l'Allemagne (4,9%), la Corée (3,3%), la France (8,9%), les Pays Bas (18,2%) et la Suisse (8,5%). Les taux de rendements réels des fonds investis au Royaume-Uni sont présentés en note 19-B.

La moyenne pondérée des taux de rendement réels des principaux fonds investis par le Groupe est de 7,82 % en 2014 (6,4 % en 2013).

À ce jour, la meilleure estimation des contributions à verser aux fonds en 2015 est de l'ordre de 12 millions d'euros.

Les actifs de pension du Groupe ne comportent pas d'instruments financiers du Groupe Renault. Les investissements immobiliers ne comportent pas de biens immobiliers occupés par le Groupe.

NOTE 20 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>(En millions d'euros)</i>	Coûts de restructuration	Garantie	Risques fiscaux et litiges	Activités d'assurance ⁽¹⁾	Autres	Total
Au 31 décembre 2013	443	702	366	191	379	2 081
Dotations aux provisions	278	563	100	60	121	1 122
Reprises de provisions pour consommation	(209)	(403)	(27)	(18)	(58)	(715)
Reprises de reliquats de provisions non consommées	(16)	(23)	(15)	-	(47)	(101)
Mouvements de périmètre	(1)	-	-	-	(3)	(4)
Écarts de conversion et autres mouvements	(4)	(32)	1	-	(20)	(55)
Au 31 décembre 2014 ⁽²⁾	491	807	425	233	372	2 328

(1) Il s'agit principalement des provisions techniques des compagnies d'assurance de l'activité financement des ventes.

(2) Part à moins d'un an du total des provisions 1 088 millions d'euros et part à plus d'un an 1 240 millions d'euros

Chacun des litiges connus dans lesquels Renault ou des sociétés du Groupe sont impliqués fait l'objet d'un examen à la date d'arrêt des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

Les dotations aux provisions pour coûts de restructuration intègrent essentiellement l'effet des mesures d'adaptation des effectifs en Europe (note 6-A). Les dotations aux autres provisions comprennent la dotation complémentaire au titre des indemnités à verser du fait du non-respect de volumes d'achats minimaux prévus pour certains véhicules électriques (note 6-B).

Au 31 décembre 2014, les autres provisions comprennent 15 millions d'euros de provisions constituées dans le cadre de l'application de réglementations liées à l'environnement (18 millions d'euros au 31 décembre 2013). Ces provisions incluent les frais liés aux véhicules et batteries hors d'usage (note 28-A2) et les frais de dépollution de terrains industriels dont la cession est prévue (notamment à Boulogne Billancourt). Elles comprennent également les frais de dépollution des terrains commerciaux de Renault Retail Group à hauteur de 4 millions d'euros (4 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Les émissions de gaz à effet de serre étant inférieures aux quotas qui lui ont été attribués, le Groupe n'a enregistré aucune provision à ce titre au 31 décembre 2014.

NOTE 21 – AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Dettes fiscales (hors impôts exigibles courants)	109	1 015	1 124	140	923	1 063
Impôts exigibles courants	-	162	162	-	126	126
Dettes sociales	19	1 358	1 377	19	1 470	1 489
Dettes diverses	257	4 264	4 521	268	3 837	4 105
Produits différés	819	754	1 573	692	594	1 286
Dérivés sur opérations initiées à des fins d'exploitation de l'Automobile	-	2	2	-	-	-
Total	1 204	7 555	8 759	1 119	6 950	8 069

Les dettes diverses correspondent notamment aux produits constatés d'avance dans le cadre des contrats de ventes de véhicules avec engagement de reprise (512 millions d'euros au 31 décembre 2014 et 531 millions au 31 décembre 2013).

4.2.6.5 Actifs et passifs financiers, juste valeur et gestion des risques financiers

NOTE 22 – ACTIFS FINANCIERS - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

A – Ventilation courant / non courant

(En millions d'euros)	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Titres de sociétés non contrôlées	1 233	-	1 233	1 196	-	1 196
Valeurs mobilières et titres de créances négociables	-	785	785	-	135	135
Prêts	139	280	419	190	707	897
Dérivés actifs sur opérations de financement de l'Automobile	309	465	774	144	256	400
Total actifs financiers	1 681	1 530	3 211	1 530	1 098	2 628
<i>dont valeur brute</i>	<i>1 682</i>	<i>1 535</i>	<i>3 217</i>	<i>1 531</i>	<i>1 102</i>	<i>2 633</i>
<i>dont dépréciation</i>	<i>(1)</i>	<i>(5)</i>	<i>(6)</i>	<i>(1)</i>	<i>(4)</i>	<i>(5)</i>
Equivalents de trésorerie	-	4 385	4 385	-	3 732	3 732
Trésorerie	-	8 112	8 112	-	7 929	7 929
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	-	12 497	12 497	-	11 661	11 661

L'information relative aux risques de contrepartie sur les actifs financiers ainsi que sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie est fournie en note 25-B6.

A1 – Titres de sociétés non contrôlées

Les titres de sociétés non contrôlées correspondent à hauteur de 1 134 millions d'euros (1 035 millions d'euros au 31 décembre 2013) aux titres Daimler acquis dans le cadre du partenariat stratégique.

Ces titres sont classés en actifs financiers disponibles à la vente et leur juste valeur est déterminée par référence au cours de l'action. Au 31 décembre 2014, le cours du titre en bourse (68,97 euros par titre) est supérieur au prix d'acquisition (35,52 euros par titre). La hausse de valeur de la période, soit 99 millions d'euros, est comptabilisée en autres éléments du résultat global de l'exercice 2014 (355 millions d'euros pour l'année 2013).

Les titres des sociétés non contrôlées incluent également au 31 décembre 2014 un montant de 57 millions d'euros (59 millions d'euros au 31 décembre 2013) au titre du Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles (FMEA). Dans le cadre du plan de soutien aux équipementiers mis en œuvre par les Pouvoirs Publics et les Constructeurs Automobiles, Renault s'est engagé à verser à ce fonds d'investissement un total de 200 millions d'euros au fur et à mesure des appels. Le montant restant à appeler auprès de Renault au 31 décembre 2014 s'élève à 74 millions d'euros.

La juste valeur de ces titres est déterminée par référence à la dernière valeur liquidative communiquée par la société de gestion du FMEA, ajustée d'éléments d'appréciation connus postérieurement. En 2014, l'évolution de la juste valeur a conduit à constater un produit de 3 millions d'euros en autres produits financiers (en 2013, charge de 11 millions d'euros).

A2 – Trésorerie non disponible pour la société mère du Groupe

Le Groupe dispose de liquidités dans des pays où les conditions de rapatriement des fonds peuvent s'avérer complexes pour des raisons réglementaires ou politiques. Dans la majorité des pays concernés, ces fonds font l'objet d'un emploi local pour des besoins industriels ou de financement des ventes.

L'accès limité au dollar contraint le niveau des règlements internationaux des filiales du Groupe situées en Argentine. La trésorerie de ces entités s'élève à 292 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Les comptes courants bancaires détenus par les Fonds Communs de Titrisation du Financement des ventes contribuent pour partie au rehaussement de crédit des Fonds (note 15-B1). Ils s'élèvent à 479 millions d'euros fin 2014.

B – Ventilation par catégorie d'instruments financiers et juste valeur

<i>(En millions d'euros)</i>	Instruments détenus à des fins de transaction ⁽¹⁾	Dérivés de couverture	Instruments disponibles à la vente	Total Instruments en juste valeur au bilan	Prêts et créances	Total
Titres de sociétés non contrôlées	-	-	1 233	1 233	-	1 233
Valeurs mobilières et titres de créances négociables	-	-	785	785	-	785
Prêts	-	-	-	-	419	419
Dérivés actifs sur opérations de financement de l'Automobile	701	73	-	774	-	774
Total actifs financiers au 31 décembre 2014	701	73	2 018	2 792	419	3 211
Equivalents de trésorerie	-	-	129	129	4 256	4 385
Trésorerie	-	-	-	-	8 112	8 112
Total trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2014	-	-	129	129	12 368	12 497
Titres de sociétés non contrôlées	-	-	1 196	1 196	-	1 196
Valeurs mobilières et titres de créances négociables	-	-	135	135	-	135
Prêts	-	-	-	-	897	897
Dérivés actifs sur opérations de financement de l'Automobile	305	95	-	400	-	400
Total actifs financiers au 31 décembre 2013	305	95	1 331	1 731	897	2 628
Equivalents de trésorerie	-	-	84	84	3 648	3 732
Trésorerie	-	-	-	-	7 929	7 929
Total trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2013	-	-	84	84	11 577	11 661

(1) Y compris les dérivés comptablement non qualifiés de couverture.

Le Groupe n'a procédé à aucun reclassement entre les différentes catégories d'actifs financiers en 2014 (comme en 2013).

NOTE 23 – PASSIFS FINANCIERS, DETTES DE FINANCEMENT DES VENTES

A – Ventilation courant / non courant

(En millions d'euros)	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Non courant courant	Total		Non courant courant	Total	
Titres participatifs Renault SA	350	-	350	313	-	313
Emprunts obligataires	4 870	1 417	6 287	4 506	1 538	6 044
Autres dettes représentées par un titre	-	223	223	-	63	63
Emprunts auprès des établissements de crédit (évalués au coût amorti)	1 344	1 052	2 396	1 524	670	2 194
Emprunts auprès des établissements de crédit (évalués à la juste valeur)	-	-	-	-	218	218
Autres dettes porteuses d'intérêts	426	70	496	458	174	632
Passifs financiers de l'Automobile hors dérivés	6 990	2 762	9 752	6 801	2 663	9 464
Dérivés passifs sur opérations de financement de l'Automobile	282	454	736	39	258	297
Passifs financiers de l'Automobile	7 272	3 216	10 488	6 840	2 921	9 761
Titres participatifs Diac	11	-	11	10	-	10
Emprunts obligataires	-	11 935	11 935	-	11 643	11 643
Autres dettes représentées par un titre	254	4 490	4 744	250	4 315	4 565
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	2 660	2 660	-	3 227	3 227
Autres dettes porteuses d'intérêts	-	6 654	6 654	-	4 442	4 442
Passifs financiers et dettes du Financement des ventes hors dérivés	265	25 739	26 004	260	23 627	23 887
Dérivés passifs sur opérations de financement du Financement des ventes	-	89	89	-	130	130
Dettes et passifs financiers du Financement des ventes	265	25 828	26 093	260	23 757	24 017
TOTAL PASSIFS FINANCIERS ET DETTES DU FINANCEMENT DES VENTES	7 537	29 044	36 581	7 100	26 678	33 778

Titres participatifs

Les titres participatifs émis en octobre 1983 et en avril 1984 par Renault SA sont des titres perpétuels subordonnés. Ils font l'objet d'une rémunération annuelle d'un minimum de 9 %, composée d'une partie fixe égale à 6,75 % et d'une partie variable, fonction de l'évolution du chiffre d'affaires consolidé, calculée à structure et méthodes de consolidation identiques. La rémunération de 17 millions d'euros au titre de 2014 (17 millions d'euros en 2013) figure dans les charges d'intérêts. Ces titres sont cotés à la Bourse de Paris. La cotation du titre d'une valeur nominale de 153 euros a varié du 31 décembre 2013 au 31 décembre 2014 de 392 euros à 439 euros conduisant à un ajustement de la juste valeur des titres participatifs de 37 millions d'euros en 2014 (65 millions d'euros en 2013) constaté en autres charges financières (note 7).

La rémunération des titres participatifs émis en 1985 par Diac comprend une partie fixe égale au TAM (Taux Annuel Monétaire) et une partie variable obtenue en appliquant à 40 % du TAM le taux de progression du résultat net consolidé du sous-groupe Diac de l'exercice par rapport à celui de l'exercice précédent.

Evolution des emprunts obligataires de l'Automobile

En 2014, Renault SA a procédé au remboursement d'emprunts obligataires pour un montant total de 1 513 millions d'euros et a émis de nouveaux emprunts obligataires sur les marchés européens, japonais et chinois pour un montant total de 1 680 millions d'euros. Les échéances des nouvelles émissions se situent entre 2016 et 2021.

Evolution des dettes de Financement de ventes

En 2014, le groupe RCI Banque a procédé au remboursement d'emprunts obligataires pour un montant total de 3 396 millions d'euros et a émis de nouveaux emprunts obligataires dont les échéances se situent entre 2015 et 2021 pour un montant de 3 469 millions d'euros.

La collecte de dépôts a progressé de 2 201 millions d'euros (dont 648 millions d'euros de dépôts à terme) en 2014, pour atteindre 6 534 millions d'euros classés en autres dettes porteuses d'intérêts. Après la France et l'Allemagne, RCI Banque a lancé en 2014 son activité de collecte d'épargne en Autriche.

Lignes de crédit

Au 31 décembre 2014, Renault SA dispose de lignes de crédit ouvertes confirmées pour une valeur de 3 210 millions d'euros (3 435 millions d'euros au 31 décembre 2013) auprès des banques. La part à court terme de ces lignes de crédit ouvertes s'élève à 280 millions d'euros au 31 décembre 2014 (555 millions d'euros au 31 décembre 2013). Ces lignes de crédit ne sont pas utilisées au 31 décembre 2014 (également non utilisées au 31 décembre 2013).

Par ailleurs, au 31 décembre 2014, le Financement des ventes dispose de lignes de crédit ouvertes confirmées pour une valeur de 4 803 millions d'euros (4 661 millions d'euros au 31 décembre 2013), en diverses monnaies auprès des banques. La part à court terme de ces lignes de crédit ouvertes s'élève à 1 005 millions d'euros au 31 décembre 2014 (874 millions d'euros au 31 décembre 2013). Ces lignes de crédit ne sont pas utilisées au 31 décembre 2014 (également non utilisées au 31 décembre 2013).

La documentation contractuelle des passifs financiers et des lignes de crédit confirmées ne contient aucune clause pouvant mettre en cause le maintien du crédit en raison de l'évolution de la qualité de la signature de Renault ou du respect de ratios financiers.

B – Ventilation par catégorie d'instruments financiers et juste valeur

(En millions d'euros) 31 décembre 2014	Instruments en juste valeur au bilan				Instruments évalués au coût amorti ⁽²⁾		Valeur au bilan
	Instruments détenus à des fins de transaction ⁽¹⁾	Dérivés de couverture	Instruments désignés à la juste valeur par le résultat lors de leur comptabilisation initiale	Total instruments en juste valeur au bilan	Valeur au bilan	Juste valeur	
Titres participatifs Renault SA	-	-	350	350	-	-	350
Emprunts obligataires	-	-	-	-	6 287	6 680	6 287
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-	223	223	223
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	2 396	2 420	2 396
Autres dettes porteuses d'intérêts	-	-	-	-	496	515	496
Dérivés passifs sur opérations de financement de l'Automobile	732	4	-	736	-	-	736
Passifs financiers de l'Automobile	732	4	350	1 086	9 402	9 838	10 488
Titres participatifs DIAC	-	-	11	11	-	-	11
Emprunts obligataires	-	-	-	-	11 935	12 197	11 935
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-	4 744	4 778	4 744
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	2 660	2 688	2 660
Autres dettes porteuses d'intérêts	-	-	-	-	6 654	6 654	6 654
Dérivés passifs sur opérations de financement du Financement des ventes	39	50	-	89	-	-	89
Dettes et passifs financiers du Financement des ventes	39	50	11	100	25 993	26 317	26 093

(1) Y compris les dérivés comptablement non qualifiés de couverture.

(2) Y compris les passifs financiers faisant l'objet d'une couverture de juste valeur.

(En millions d'euros) 31 décembre 2013	Instruments en juste valeur au bilan				Instruments évalués au coût amorti ⁽²⁾		Valeur au bilan
	Instruments détenus à des fins de transaction ⁽¹⁾	Dérivés de couverture	Instruments désignés à la juste valeur par le résultat lors de leur comptabilisation initiale	Total instruments en juste valeur au bilan	Valeur au bilan	Juste valeur	
Titres participatifs Renault SA	-	-	313	313	-	-	313
Emprunts obligataires	-	-	-	-	6 044	6 406	6 044
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-	63	63	63
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	218	218	2 194	2 147	2 412
Autres dettes porteuses d'intérêts	-	-	-	-	632	646	632
Dérivés passifs sur opérations de financement de l'Automobile	293	4	-	297	-	-	297
Passifs financiers de l'Automobile	293	4	531	828	8 933	9 262	9 761
Titres participatifs DIAC	-	-	10	10	-	-	10
Emprunts obligataires	-	-	-	-	11 643	11 924	11 643
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-	4 565	4 607	4 565
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	3 227	3 268	3 227
Autres dettes porteuses d'intérêts	-	-	-	-	4 442	4 442	4 442
Dérivés passifs sur opérations de financement du Financement des ventes	37	93	-	130	-	-	130
Dettes et passifs financiers du Financement des ventes	37	93	10	140	23 877	24 241	24 017

(1) Y compris les dérivés comptablement non qualifiés de couverture.

(2) Y compris les passifs financiers faisant l'objet d'une couverture de juste valeur.

Pour les passifs financiers et les dettes de financement des ventes évalués au coût amorti au bilan, la juste valeur a été déterminée essentiellement par l'actualisation des flux futurs aux taux proposés à Renault au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, pour des emprunts de conditions et échéances similaires. Les taux proposés à Renault sont obtenus par utilisation de données de marché observables, telles que les courbes de taux zéro-coupon et la cotation sur le marché secondaire des obligations émises par le Groupe ; la juste valeur ainsi déterminée relève du niveau 2.

C – Ventilation par échéance

Pour les passifs financiers y compris les dérivés, les flux contractuels sont similaires aux flux attendus et correspondent aux montants à décaisser.

Pour les instruments financiers à taux variable, les intérêts ont été estimés sur la base du taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2014.

Les titres participatifs Renault et Diac étant des titres dont la date de remboursement n'est pas fixée, il n'est pas fait mention de leurs flux contractuels.

C1 – Échéancier des passifs financiers de l'Automobile

(En millions d'euros)	31 décembre 2014							
	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	- 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires émis par Renault SA (par date d'émission)								
2007	10	10	-	-	10	-	-	-
2010	1 152	1 154	654	-	500	-	-	-
2011	519	519	-	519	-	-	-	-
2012	1 172	1 175	69	256	850	-	-	-
2013	1 669	1 673	603	170	-	900	-	-
2014	1 667	1 674	-	543	631	-	-	500
Intérêts courus, frais et primes	98	68	68	-	-	-	-	-
Total emprunts obligataires	6 287	6 273	1 394	1 488	1 991	900	-	500
Autres dettes représentées par un titre	223	223	223	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 396	2 383	1 045	491	208	188	321	130
Autres dettes porteuses d'intérêts	496	621	76	40	26	26	46	407
Total autres passifs financiers	3 115	3 227	1 344	531	234	214	367	537
Intérêts futurs sur emprunts obligataires et autres passifs financiers	-	758	166	263	69	132	96	32
Titres participatifs	350	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés passifs sur opérations de financement	736	736	454	232	20	17	9	4
Total des passifs financiers de l'Automobile	10 488	10 994	3 358	2 514	2 314	1 263	472	1 073

La part à moins d'un an des passifs financiers de l'Automobile se décompose de la manière suivante :

(En millions d'euros)	31 décembre 2014			
	Flux contractuels inférieurs à 1 an	Dont échéance entre 0 et 1 mois	Dont échéance entre 1 et 3 mois	Dont échéance entre 3 mois et 1 an
Emprunts obligataires	1 394	3	15	1 376
Autres passifs financiers	1 344	235	588	521
Intérêts futurs sur emprunts obligataires et autres passifs financiers	166	-	40	126
Dérivés passifs sur opérations de financement	454	163	104	187
Total des passifs financiers d'échéance inférieure à 1 an	3 358	401	747	2 210

C2 – Echancier des dettes et passifs financiers du Financement des ventes

(En millions d'euros)	31 décembre 2014							
	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	- 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires émis par RCI Banque (par date d'émission)								
2005	10	10	10	-	-	-	-	-
2006	11	11	11	-	-	-	-	-
2010	1 289	1 288	577	711	-	-	-	-
2011	1 816	1 813	604	1 209	-	-	-	-
2012	2 119	2 116	1 174	209	733	-	-	-
2013	2 946	2 942	163	1 160	114	1 505	-	-
2014	3 527	3 513	72	232	1 749	14	927	519
Intérêts courus, frais et primes	217	220	220	-	-	-	-	-
Total emprunts obligataires	11 935	11 913	2 831	3 521	2 596	1 519	927	519
Autres dettes représentées par un titre	4 744	4 746	1 784	1 056	577	1 308	21	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 660	2 661	1 583	952	117	6	3	-
Autres dettes porteuses d'intérêts	6 654	6 654	5 640	391	293	156	174	-
Total autres passifs financiers	14 058	14 061	9 007	2 399	987	1 470	198	-
Intérêts futurs sur emprunts obligataires et autres passifs financiers	-	1 209	500	380	166	87	47	29
Titres participatifs	11	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés passifs sur opérations de financement	89	57	29	24	4	-	-	-
Total dettes et passifs financiers du Financement des ventes	26 093	27 240	12 367	6 324	3 753	3 076	1 172	548

La part à moins d'un an des dettes et des passifs financiers du Financement des ventes se décompose de la manière suivante :

(En millions d'euros)	31 décembre 2014			
	Flux contractuels inférieurs à 1 an	Dont échéance entre 0 et 1 mois	Dont échéance entre 1 et 3 mois	Dont échéance entre 3 mois et 1 an
Emprunts obligataires	2 831	753	840	1 238
Autres passifs financiers	9 007	6 162	724	2 121
Intérêts futurs sur emprunts obligataires et autres passifs financiers	500	31	42	427
Dérivés passifs sur opérations de financement	29	1	-	28
Total des passifs financiers d'échéance inférieure à 1 an	12 367	6 947	1 606	3 814

NOTE 24 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET EFFETS EN RESULTAT

A – Juste valeur des instruments financiers par niveau

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan sont ventilés selon les niveaux suivants :

- le niveau 1 qui comprend les évaluations basées sur un prix coté sur un marché actif ;
- le niveau 2 qui comprend les évaluations basées sur des données observables sur le marché, non incluses dans le niveau 1 ;
- le niveau 3 qui comprend les évaluations basées sur des données non observables sur le marché.

(En millions d'euros)	31 décembre 2014			
	Juste valeur au bilan	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres de sociétés non contrôlées	1 233	1 134	-	99
Valeurs mobilières et titres de créances négociables	785	785	-	-
Dérivés actifs sur opérations de financement de l'Automobile	774	-	774	-
Dérivés actifs sur opérations initiées à des fins d'exploitation de l'Automobile	4	-	4	-
Dérivés sur opérations de financement du Financement des ventes	298	-	298	-
Equivalents de trésorerie	129	129	-	-
Instruments financiers actifs en juste valeur au bilan	3 223	2 048	1 076	99
Titres participatifs Renault SA	350	350	-	-
Emprunts de l'Automobile auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Dérivés passifs sur opérations de financement de l'Automobile	736	-	736	-
Dérivés passifs sur opérations initiées à des fins d'exploitation de l'Automobile	2	-	2	-
Titres participatifs DIAC	11	11	-	-
Dérivés passifs sur opérations de financement du Financement des ventes	89	-	89	-
Instruments financiers passifs en juste valeur au bilan	1 188	361	827	-

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments. Les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de l'exercice et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, les méthodes de valorisation retenues par niveau sont les suivantes :

- niveau 1 : la valeur de marché correspond au dernier cours coté,
- niveau 2 : la valeur de marché est généralement déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des données de marché observables, telles que les courbes de taux zéro-coupon et la cotation sur le marché secondaire des titres émis par le Groupe,
- niveau 3 : la valorisation des titres de sociétés non contrôlées est basée sur la quote-part de situation nette.

Le Groupe n'a procédé à aucun transfert d'instrument financier entre le niveau 1 et le niveau 2 ni à aucun transfert vers ou en dehors du niveau 3 en 2014.

Les comptes du Groupe ne comportent pas d'actifs, ni de passifs évalués à la juste valeur de façon non récurrente au bilan.

B – Variation des instruments financiers de niveau 3

Les instruments financiers de niveau 3 s'élèvent à 99 millions d'euros au 31 décembre 2014 (161 millions d'euros au 31 décembre 2013). Ils enregistrent une baisse de 62 millions d'euros sur l'année, principalement liée à la consolidation par mise en équivalence de la société RN SF B.V., holding de la banque destinée à porter l'activité de financement des ventes de l'Alliance en Russie.

C – Effet en résultat des instruments financiers

(En millions d'euros)	Instruments financiers actifs hors dérivés			Instruments financiers passifs hors dérivés		Instruments dérivés	Total impact résultat
	Instruments détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente	Prêts et créances	Instruments désignés à la juste valeur par le résultat	Instruments évalués au coût amorti ⁽¹⁾		
Produits d'intérêts	2	-	140	-	-	74	216
Charges d'intérêts	-	-	-	(17)	(458)	(23)	(498)
Variation de juste valeur	-	12	-	(45)	10	(11)	(34)
Dépréciation	-	-	(28)	-	-	-	(28)
Dividendes	-	39	-	-	-	-	39
Résultat de cession	-	-	-	-	-	-	-
Gains et pertes de change nets	23	9	(60)	-	(86)	-	(114)
Total impact résultat de l'Automobile	25	60	52	(62)	(534)	40	(419)
<i>dont marge opérationnelle</i>	-	-	(92)	-	(86)	-	(178)
<i>dont autres produits et charges d'exploitation</i>	-	-	8	-	-	-	8
<i>dont résultat financier</i>	25	60	136	(62)	(448)	40	(249)
Produits d'intérêts	-	-	1 556	-	-	96	1 652
Charges d'intérêts	-	-	-	-	(1 182)	(16)	(1 198)
Variation de juste valeur	-	-	-	-	(148)	146	(2)
Dépréciation	-	-	(40)	-	-	-	(40)
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de cession	-	-	-	-	-	-	-
Gains et pertes de change nets	-	-	-	-	-	-	-
Total impact résultat du Financement des ventes	-	-	1 516	-	(1 330)	226	412
<i>en marge opérationnelle</i>	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GAINS ET PERTES EN RESULTAT	25	60	1 568	(62)	(1 864)	266	(7)

(1) Y compris les passifs financiers faisant l'objet d'une couverture de juste valeur.

Au niveau de l'Automobile, les effets en marge opérationnelle des instruments financiers correspondent essentiellement aux gains et pertes de change sur opérations d'exploitation, ainsi qu'aux dépréciations des créances d'exploitation.

D – Couvertures de juste valeur

(En millions d'euros)	2014	2013
Variation de juste valeur de l'instrument de couverture	(109)	307
Variation de juste valeur de l'élément couvert	100	(236)
Impact net en résultat des couvertures de juste valeur	(9)	71

Cet impact net en résultat des couvertures de juste valeur correspond à la part inefficace des couvertures. Les modalités de comptabilisation des opérations de couverture sont décrites en note 2-X.

NOTE 25 – DERIVES ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

A – Dérivés et accords de compensation

A1 - Juste valeur des dérivés

La juste valeur des dérivés correspond à leur valeur au bilan.

(En millions d'euros)	Actifs financiers		Autres actifs	Passifs financiers et dettes de financement des ventes		Autres passifs
	Non courant	Courant	Courant	Non courant	Courant	Courant
31 décembre 2014						
Couverture de flux de trésorerie	-	-	-	-	-	-
Couverture de juste valeur	-	-	93	-	34	-
Couverture de l'investissement net dans Nissan	-	-	-	-	-	-
Dérivés non qualifiés de couverture et dérivés de transaction	6	367	36	-	483	-
Total risque de change	6	367	129	-	517	-
Couverture de flux de trésorerie	1	-	74	4	15	-
Couverture de juste valeur	57	15	96	-	1	-
Dérivés non qualifiés de couverture et dérivés de transaction	245	83	-	278	10	-
Total risque de taux	303	98	170	282	26	-
Couverture de flux de trésorerie	-	-	3	-	-	2
Couverture de juste valeur	-	-	-	-	-	-
Dérivés non qualifiés de couverture et dérivés de transaction	-	-	-	-	-	-
Total risque matières premières	-	-	3	-	-	2
Total	309	465	302	282	543	2

(En millions d'euros)	Actifs financiers		Autres actifs	Passifs financiers et dettes de financement des ventes		Autres passifs
	Non courant	Courant	Courant	Non courant	Courant	Courant
31 décembre 2013						
Couverture de flux de trésorerie	-	-	-	-	-	-
Couverture de juste valeur	-	-	24	-	74	-
Couverture de l'investissement net dans Nissan	-	-	-	-	-	-
Dérivés non qualifiés de couverture et dérivés de transaction	6	252	3	-	263	-
Total risque de change	6	252	27	-	337	-
Couverture de flux de trésorerie	2	-	77	-	13	-
Couverture de juste valeur	92	-	94	2	8	-
Dérivés non qualifiés de couverture et dérivés de transaction	44	4	-	37	30	-
Total risque de taux	138	4	171	39	51	-
Couverture de flux de trésorerie	-	-	3	-	-	-
Couverture de juste valeur	-	-	-	-	-	-
Dérivés non qualifiés de couverture et dérivés de transaction	-	-	-	-	-	-
Total risque matières premières	-	-	3	-	-	-
Total	144	256	201	39	388	-

A2 – Accords de compensation et autres engagements similaires

Conventions cadre relatives aux opérations sur instruments financiers à terme et accords similaires

Le Groupe négocie ses contrats d'instruments dérivés à terme sous les conventions-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et de la FBF (Fédération Bancaire Française).

La survenance d'un cas de défaut donne à la partie non défaillante le droit de suspendre l'exécution de ses obligations de paiement et au paiement ou à la réception d'un solde de résiliation pour l'ensemble des transactions résiliées.

Les conventions-cadre ISDA et FBF ne répondent pas aux critères de compensation dans les états financiers. Le Groupe ne dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés qu'en cas de défaut ou d'événement de crédit.

Tableau de synthèse des compensations des actifs et passifs financiers

(en millions d'euros)	Montants au bilan	Montants non compensés au bilan :		Montants nets
		instruments financiers actifs / passifs	Garantie au passif	
31 décembre 2014				
ACTIF				
Dérivés actifs sur opérations de financement de l'Automobile	373	(286)	-	87
Dérivés actifs sur opérations de financement du Financement des ventes	298	(66)	-	232
Créances de financement des ventes sur le réseau ⁽¹⁾	600	-	(205)	395
Total ACTIF	1 271	(352)	(205)	714
PASSIF				
Dérivés passifs sur opérations de financement de l'Automobile	698	(286)	-	412
Dérivés passifs sur opérations de financement du Financement des ventes	89	(66)	-	23
Total PASSIF	787	(352)	-	435

(1) Créances de financement des ventes consenties par Companhia de Credito, Financiamento e Investimento RCI Brasil, dont les expositions sont couvertes par des «letras de cambio» émises par les concessionnaires, présentées parmi les autres dettes représentées par des titres.

B – Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques financiers suivants :

- Risque de liquidité
- Risques de marché (change, taux, actions et matières premières)
- Risque de contrepartie
- Risque de crédit

B1 – Risque de liquidité

Le financement du Groupe est assuré par le recours aux marchés de capitaux sous la forme :

- de ressources à long terme (émissions obligataires, placements privés, financements de projets, etc.) ;
- de dettes bancaires ou émissions de titres de créances à court terme ;
- de titrisations de créances par le Financement de ventes.

L'**Automobile** doit disposer de ressources financières pour financer son activité courante et les investissements nécessaires à son développement futur. Elle doit donc emprunter de manière régulière sur les marchés bancaires et de capitaux pour refinancer sa dette brute et assurer la liquidité de l'Automobile, ce qui l'expose à un risque de liquidité en cas de fermeture prolongée des marchés ou de tension sur l'accès au crédit. Dans le cadre de la politique de centralisation de sa trésorerie, Renault SA assure l'essentiel du refinancement de l'Automobile par recours aux marchés de capitaux sous la forme de ressources à long terme (émissions obligataires et placements privés), par des financements à court terme tels que les billets de trésorerie, ou par des financements auprès du secteur bancaire ou d'organismes publics ou para-publics.

Le refinancement à moyen terme de l'Automobile a été réalisé en 2014 essentiellement par des émissions obligataires pour 615 millions d'euros dans le cadre du programme EMTN de Renault SA (dont une émission en euro à maturité 7 ans pour 500 millions d'euros et une émission « Dim Sum » pour 500 millions de CNY à maturité 3 ans) et par une émission sur le marché japonais dans le cadre d'un programme *Shelf registration* de Renault SA pour un montant de 150 milliards de yens (deux tranches de 75 milliards de yens, l'une à maturité 2 ans, l'autre à maturité 3 ans).

La documentation contractuelle de ces financements ne contient aucune clause pouvant mettre en cause le maintien du crédit en raison de l'évolution de la qualité de la signature de Renault ou du respect de ratios financiers. Toutefois, certains financements notamment de marchés contiennent des clauses standard de marché (pari passu, negative pledge et cross default).

Par ailleurs, le secteur Automobile dispose d'accords de crédit confirmés auprès d'établissements bancaires d'un montant de 3 210 millions d'euros avec des échéances s'échelonnant jusqu'en 2019. Aucune ligne de crédit n'a été tirée en 2014. Ces accords de crédit confirmés constituent une réserve de liquidité pour l'Automobile.

La documentation contractuelle de ces accords de crédits bancaires confirmés ne contient aucune clause pouvant remettre en cause la mobilisation ou le maintien du crédit en raison de l'évolution de la qualité de signature de Renault ou du respect de ratios financiers.

Compte tenu de ses réserves de trésorerie disponibles (11,6 milliards d'euros) et de ses lignes de crédit confirmées non utilisées à la clôture (3,2 milliards d'euros), l'Automobile dispose de ressources financières suffisantes pour faire face à ses engagements à 12 mois.

Les lignes de crédit ouvertes confirmées non utilisées sont détaillées en note 23-A.

Le **Financement des ventes** se doit de disposer à tout moment de ressources financières suffisantes pour assurer la pérennité de son activité et son développement. Une restriction de l'accès aux marchés bancaires et financiers impliquerait une réduction de son activité de financement et/ou un renchérissement des financements accordés. Le pilotage du risque de liquidité de RCI Banque est fondé sur plusieurs indicateurs ou analyses, réactualisés mensuellement sur la base des dernières prévisions d'encours (clientèle et réseaux) et des opérations de refinancement réalisées. Les lois d'écoulement des dépôts ont fait l'objet d'hypothèses conservatrices.

En 2014, le Financement des ventes a allongé la maturité de sa dette en émettant pour la première fois à 7 ans à hauteur de 500 millions d'euros. Il a bénéficié de la réouverture du marché des émissions à taux variable pour émettre 1 100 millions d'euros à taux variable pour une durée de 3 ans. Sur le marché des livres sterling, deux fois 250 millions de livres sterling ont été émis avec des maturités respectivement de 5 ans et 3 ans.

Sur le segment des financements structurés, le financement des ventes a procédé au placement public d'une titrisation adossée à des crédits clientèle en France pour 644 millions d'euros et renouvelé une titrisation privée de créances concessionnaires en Allemagne.

Hors d'Europe, les entités du Financement de ventes en Argentine, au Brésil, en Corée du Sud et au Maroc ont emprunté sur leurs marchés obligataires domestiques.

Après la France et l'Allemagne, RCI Banque a lancé en 2014 son activité de collecte d'épargne en Autriche. La collecte des dépôts a progressé de plus de 50% sur 12 mois pour atteindre 6,5 milliards d'euros (dont 5,1 milliards d'euros de dépôts à vue et 1,4 milliards d'euros de dépôts à terme).

Ces ressources sont complétées par 4,8 milliards d'euros de lignes bancaires confirmées non tirées (dont RCI Banque pour 4 milliards d'euros), ainsi que par 1,9 milliards d'euros de titres de créances éligibles et mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne (montant après application des décotes et hors créances mobilisées à la date de clôture). RCI Banque assure ainsi la continuité de son activité commerciale pendant près de 12 mois sans accès à la liquidité extérieure.

B2 – Risque de change

- Gestion du risque de change

L'Automobile est exposée au risque de change dans le cadre de ses activités industrielles et commerciales. Ces risques sont suivis ou centralisés par la Direction des Financements et de la Trésorerie de Renault.

Renault a généralement pour politique de ne pas couvrir ses flux futurs d'exploitation en devises. En conséquence, la marge opérationnelle du Groupe est exposée au risque de change. Les couvertures éventuelles de ce risque de change font l'objet d'une autorisation formelle de la Direction financière ou de la Direction générale, puis d'un *reporting* à la Direction générale sur le résultat des couvertures.

En revanche, le principe général de gestion de l'Automobile est de minimiser le risque de change impactant les flux de financement et de placement en devises étrangères, ce qui permet d'éviter toute distorsion du résultat financier liée au change. Toutes les expositions du Groupe au risque de change en résultat financier sont agrégées et contrôlées par la Trésorerie centrale et font l'objet d'un *reporting* mensuel auprès du Directeur financier. Les flux de financement en devises étrangères lorsqu'ils sont assurés par Renault font l'objet d'une couverture dans les mêmes devises. Si le recours à des financements externes en devises autres que la monnaie locale est nécessaire dans une filiale, la maison mère exerce un contrôle étroit sur les opérations. Les excédents de trésorerie constatés dans des pays non centralisés sur la maison mère sont généralement placés en monnaie locale sous contrôle de la Trésorerie centrale du Groupe.

Les investissements en fonds propres ne font pas l'objet de couvertures de change, à l'exception de celui dans Nissan pour un montant de 129 milliards de yens au 31 décembre 2014 (note 12-G).

Par ailleurs, la filiale Renault Finance effectue pour son compte propre des opérations non liées aux flux d'exploitation. Ces opérations font l'objet d'un contrôle quotidien et sont soumises à des limites de risques strictes. Cette activité n'a pas d'impact significatif sur les résultats consolidés de Renault.

Le Financement des ventes présente une faible exposition au risque de change en raison des principes de gestion retenus. Aucune position n'est admise dans le cadre de la gestion centrale du refinancement ; la salle des marchés assure à cet égard, la couverture systématique de la totalité des flux concernés. Les filiales de financement des ventes, quant à elles, ont l'obligation de se refinancer dans leur propre devise et ne sont donc pas exposées. Par exception, des limites sont allouées aux filiales où les activités de financement des ventes ou le refinancement sont multidevises, ainsi qu'à celles autorisées à placer une partie de leurs excédents de trésorerie dans une devise autre que leur devise patrimoniale.

Au 31 décembre 2014, la position de change consolidée du groupe RCI Banque atteint 6.5 millions d'euros.

Le Groupe n'a pas introduit de changement notable dans sa politique de gestion du risque de change en 2014.

- Analyse de sensibilité des instruments financiers au risque de change

L'analyse porte sur la sensibilité au risque de change des actifs et passifs monétaires (y compris les soldes intra-groupe) ainsi que des dérivés libellés dans une monnaie qui n'est pas celle de l'entité qui les détient. Toutefois elle ne prend pas en compte les éléments (actif ou passif couvert et dérivés) concernés par la couverture de juste valeur (la variation de juste valeur de l'élément couvert et celle de l'instrument de couverture se compensant presque parfaitement en résultat).

Le Groupe dispose d'instruments financiers libellés en yens dans le cadre de sa politique de couverture partielle de l'investissement dans Nissan (note 12-G).

L'estimation des impacts résulte d'une conversion instantanée à la clôture de l'exercice des instruments financiers actifs et passifs concernés après application de la variation de 1% de l'euro par rapport aux autres devises.

L'impact sur les capitaux propres concerne la variation de 1% de l'euro par rapport aux autres devises appliquée aux actifs financiers disponibles à la vente, aux couvertures de flux de trésorerie et à la couverture partielle de l'investissement dans Nissan, tous les autres impacts étant en résultat.

Pour l'Automobile, l'incidence sur les capitaux propres (avant impôt) d'une hausse de 1% de l'euro par rapport aux principales devises appliquée aux instruments financiers exposés au risque de change serait favorable de 9 millions d'euros au 31 décembre 2014. Elle résulte principalement d'emprunts obligataires en yens liés à la couverture partielle de l'investissement dans Nissan. Cet impact serait compensé par une variation en sens inverse de l'écart de conversion constaté sur la valeur de la participation dans Nissan (note 18-E). Par ailleurs, l'incidence sur le résultat serait favorable de 44 millions d'euros au 31 décembre 2014.

- Dérivés de change

(En millions d'euros)	31 décembre 2014				31 décembre 2013			
	Nominal	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Nominal	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Swap devises – achats	6 389	1 437	4 952	-	2 116	866	1 250	-
Swap devises – ventes	5 913	862	5 051	-	2 002	727	1 275	-
Achats à terme	20 087	20 084	3	-	17 970	17 970	-	-
Ventes à terme	20 196	20 193	3	-	17 979	17 979	-	-

B3 – Risque de taux

- Gestion du risque de taux

L'exposition au risque de taux du groupe Renault porte essentiellement sur l'activité de **financement des ventes** exercée par RCI Banque et ses filiales. Le risque global de taux d'intérêt représente l'impact d'une variation des taux sur leur marge brute financière future. L'objectif du Financement des ventes est de limiter au maximum ce risque afin de protéger sa marge commerciale. Pour tenir compte de la difficulté à ajuster exactement la structure des emprunts avec celle des prêts, une souplesse limitée est admise dans la couverture du risque de taux par chaque filiale. Cette souplesse se traduit par l'attribution d'une limite en sensibilité pour chaque filiale validée par le comité financier, déclinaison individuelle d'une partie de la limite accordée par Renault au Financement des ventes.

Le calcul de sensibilité est effectué quotidiennement par devise et par entité de gestion (centrale de refinancement, filiales de financement des ventes françaises et étrangères) et permet une gestion globale du risque de taux sur le périmètre consolidé du Financement de ventes.

La situation de chaque entité au regard de sa limite est vérifiée chaque jour, et des directives de couverture immédiate sont données aux filiales si la situation l'impose. Le résultat des contrôles fait l'objet d'un reporting mensuel au comité financier du Financement des ventes, qui vérifie la conformité des positions avec la stratégie financière du Groupe ainsi qu'avec les notes de procédure en vigueur.

L'analyse du risque structurel de taux du Financement des ventes fait ressortir les points suivants :

La quasi-totalité des prêts accordés à la clientèle par les filiales de financement des ventes est effectuée à taux fixe pour des durées comprises entre un et soixante-douze mois. Ces prêts sont couverts par des ressources à taux fixe de même structure. Ils sont adossés en macro-couverture et ne génèrent qu'un risque de taux résiduel. Dans les filiales où la ressource est à taux variable, le risque de taux est couvert grâce à des swaps de taux d'intérêt de macro-couverture.

L'activité principale de la centrale de refinancement du Financement des ventes est d'assurer le refinancement des filiales commerciales du groupe. Des opérations de macro-couverture, réalisées sous la forme de swaps de taux d'intérêt, permettent de maintenir la sensibilité du holding de refinancement sous la limite définie.

La politique de gestion du risque de taux pour l'**Automobile** s'appuie sur deux principes : le financement des investissements à long terme s'effectue généralement à taux fixe et la gestion des réserves de liquidité généralement à taux variable. Les emprunts à taux fixe sont swappés en taux variable afin de maintenir un équilibre entre passifs taux variable d'un côté et actifs taux variable de l'autre, tant que la courbe des taux n'est pas suffisamment proche de zéro. Par ailleurs, les financements en yen mis en place dans le cadre des opérations de couverture partielle de l'investissement dans Nissan sont réalisés à taux fixe.

La trésorerie disponible de l'Automobile est centralisée, dans la mesure du possible, sur Renault SA. Elle est alors placée sous forme de dépôts bancaires à court terme par Renault Finance.

De plus, Renault Finance effectue pour son compte propre des opérations de taux d'intérêts, dans le cadre de limites de risques strictement définies, les positions étant suivies et valorisées en temps réel. Cette activité d'arbitrage présente un risque très limité et n'a pas d'impact significatif sur les résultats consolidés du Groupe.

Le Groupe n'a pas introduit de changement notable dans sa politique de gestion du risque de taux en 2014.

- Analyse de sensibilité des instruments financiers au risque de taux

En matière de sensibilité au risque de taux, le Groupe est exposé à :

- une variation des flux d'intérêts des instruments financiers à taux variable évalués au coût amorti (y compris les instruments à taux fixe swapés à taux variable et les produits structurés),
- une variation de la juste valeur de ses instruments financiers à taux fixe évalués en juste valeur,
- une variation de la juste valeur de ses instruments dérivés.

L'estimation des impacts résulte de l'application sur une période d'un an d'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêts sur les instruments financiers présents au bilan à la clôture.

L'impact sur les capitaux propres correspond à la variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente à taux fixe et des couvertures de flux de trésorerie suite à une hausse de 100 points de base des taux d'intérêts, tous les autres impacts étant en résultat.

La sensibilité au risque de taux de chaque secteur est calculée aux bornes de chacun des secteurs, avant élimination des prêts et emprunts inter secteurs.

Pour l'Automobile, l'incidence sur le résultat et les capitaux propres (avant impôt) d'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêts appliquée aux instruments financiers exposés au risque de taux serait favorable respectivement de 82 millions d'euros et 5 million d'euros au 31 décembre 2014.

Pour le Financement des ventes, l'incidence sur le résultat et les capitaux propres (avant impôt) d'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêts appliquée aux instruments financiers exposés au risque de taux serait respectivement un impact défavorable de 55 millions d'euros et un impact favorable 45 millions d'euros au 31 décembre 2014. L'impact sur les capitaux propres découle principalement de la variation de juste valeur des swaps de couverture de flux de trésorerie futurs.

- Ventilation taux fixe / taux variable après effet des dérivés des passifs financiers et des dettes de financement des ventes (hors dérivés)

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Taux fixe	17 515	16 895
Taux variable	18 241	16 456
Total passifs financiers et dettes de financement des ventes (hors dérivés)	35 756	33 351

- Dérivés de taux

(En millions d'euros)	31 décembre 2014				31 décembre 2013			
	Nominal	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Nominal	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Swap de taux	16 880	6 624	9 775	481	15 626	3 484	11 797	345
Autres instruments de gestion du risque de taux	-	-	-	-	-	-	-	-

B4 – Risque actions

- Gestion du risque actions

L'exposition au risque actions du Groupe porte essentiellement sur les titres Daimler acquis dans le cadre des accords de coopération et sur les valeurs mobilières de placement indexées sur le cours des actions. Le Groupe n'a pas recours à des dérivés sur actions pour couvrir ce risque.

Le Groupe n'a pas introduit de changement notable dans sa politique de gestion du risque actions en 2014.

- Analyse de sensibilité des instruments financiers au risque actions

La sensibilité au risque actions résultant de l'application d'une baisse de 10 % du cours des actions aux actifs financiers concernés à la clôture de l'exercice aurait un impact défavorable sur les capitaux propres de 114 millions d'euros. L'incidence sur le résultat n'est pas significative au 31 décembre 2014.

B5 – Risque matières premières

- Gestion du risque matières premières

La Direction des Achats de Renault peut être amenée à couvrir en partie son risque matières premières à l'aide d'instruments financiers, tels que des achats de swaps, des achats d'options d'achat et des achats de tunnels. Ces couvertures sont encadrées par des limitations en volume, durée et seuils de prix.

Au 31 décembre 2014, les opérations de couvertures de matières premières en cours se rapportent à des achats futurs d'aluminium, de palladium, de platine et de plomb. Ces transactions sont qualifiées comptablement de couverture de flux de trésorerie et la variation de leur juste valeur est par conséquent reconnue en capitaux propres. Au 31 décembre 2013, les opérations de couvertures de matières premières en cours se rapportaient à des achats futurs d'aluminium, de cuivre, de palladium, de platine et de plomb.

- Analyse de sensibilité des instruments financiers au risque matières premières

La sensibilité comptable au risque matières premières des instruments financiers résulte des dérivés utilisés pour couvrir l'exposition économique du Groupe à ce risque.

L'incidence d'une évolution à la hausse de 10% du cours des matières premières sur les dérivés qualifiés de couverture se traduirait par un impact positif sur les capitaux propres de 9 millions d'euros au 31 décembre 2014.

- Dérivés sur matières premières

(En millions d'euros)	31 décembre 2014				31 décembre 2013			
	Nominal	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Nominal	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Achats de swaps	99	91	8	-	62	57	5	-

B6 – Risque de contrepartie

La gestion du risque de contrepartie des différentes entités du Groupe est assurée de façon totalement coordonnée, et s'appuie sur un système de notation qui prend principalement en compte le *rating* à long terme des contreparties ainsi que le niveau de leurs fonds propres. Les sociétés du Groupe qui sont soumises à une exposition significative font l'objet d'un suivi quotidien du respect des autorisations de limites selon des procédures précises de contrôle interne.

Un suivi particulier est réalisé sur les contreparties des dépôts, sauf impossibilité. Les dépôts sont principalement réalisés sur de grandes banques de réseaux, permettant une bonne dispersion du risque et une réduction du risque systémique. Par ailleurs ils sont réalisés quasi exclusivement au jour le jour, permettant une grande réactivité dans la réallocation en cas de stress sur une contrepartie.

Dans ses opérations sur les marchés financiers et bancaires, le Groupe n'est soumis à aucune concentration significative de risque.

Aucune perte n'a été enregistrée du fait de la défaillance d'une contrepartie bancaire en 2014.

4.2.6.6 Flux de trésorerie et autres informations

NOTE 26 – FLUX DE TRESORERIE

A – Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie

<i>(En millions d'euros)</i>	2014	2013
Dotations nettes relatives aux provisions	355	964
Effets nets du non recouvrement des créances de financement des ventes	(43)	(57)
(Profits) pertes nets sur cessions d'éléments d'actifs	(22)	(153)
Évolution de la juste valeur des titres participatifs	38	65
Évolution de la juste valeur des autres instruments financiers	(5)	(61)
Impôts différés	(260)	(10)
Autres	29	67
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	92	815

B – Variation du besoin en fonds de roulement

<i>(En millions d'euros)</i>	2014	2013
Diminution (augmentation) des stocks nets	(272)	477
Diminution (augmentation) des créances clients nettes de l'Automobile	(275)	(92)
Diminution (augmentation) des autres actifs	(318)	(727)
Augmentation (diminution) des fournisseurs	886	18
Augmentation (diminution) des autres passifs	750	852
Variation du besoin en fonds de roulement	771	528

C – Flux de trésorerie liés aux investissements incorporels et corporels

<i>(En millions d'euros)</i>	2014	2013
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(967)	(829)
Acquisitions d'immobilisations corporelles hors actifs immobilisés donnés en location	(1 736)	(1 681)
Total des acquisitions de la période	(2 703)	(2 510)
Décalage de décaissement	192	(239)
Investissements incorporels et corporels décaissés	(2 511)	(2 749)

D – Intérêts encaissés et décaissés par l'Automobile

<i>(En millions d'euros)</i>	2014	2013
Intérêts reçus	283	213
Intérêts versés	(542)	(550)
Encaissements (décaissements) nets d'intérêt	(259)	(337)

NOTE 27 – PARTIES LIEES

A – Rémunération des mandataires sociaux et des membres du Comité exécutif

A1 – Rémunération des mandataires sociaux

Le Conseil d'administration a réuni les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général. Le Président-Directeur Général ne perçoit aucune rémunération au titre de la fonction de Président du Conseil d'administration.

Le tableau ci-dessous fait état des rémunérations allouées au prorata du temps d'exercice des fonctions :

(En millions d'euros)	2014	2013
Part fixe	1,2	1,2
Part variable	2,2	1,4
Charges sociales patronales	2,1	0,7
Retraites complémentaires	1,0	1,0
Autres éléments de rémunération	0,2	0,2
Total rémunération hors plans de stock-options ⁽¹⁾	6,7	4,5
Plans de stock-options	1,6	0,5
Plans de stock-options – effet des annulations	-	-
Total plans de stock-options	1,6	0,5
Président-Directeur Général	8,3	5,0

(1) La rémunération allouée comprend la part en numéraire et la valorisation comptable de la partie différée à payer en actions.

La rémunération des administrateurs (jetons de présence) s'élève à 1 074 699 euros en 2014 (1 034 027 euros versés en 2013), dont 48 000 euros pour les fonctions de Président (48 000 euros en 2013).

A2 – Rémunération des membres du Comité exécutif (hors Président-Directeur Général)

Les rémunérations et avantages assimilés suivants, alloués aux membres du Comité exécutif (hors Président-Directeur Général), ont été comptabilisés en charge :

(En millions d'euros)	2014	2013
Salaire – part fixe	3,8	4,3
Indemnités de fin de carrière	0,0	0,0
Salaire – part variable	4,3	4,0
Charges sociales patronales	3,9	3,6
Retraites complémentaires	2,3	3,8
Autres éléments de rémunération	0,7	1,0
Total rémunération hors plans de stock-options	15,0	16,7
Plans de stock-options	3,2	2,6
Plans de stock-options – effet des annulations	-	-
Total plans de stock-options	3,2	2,6
Membres du Comité exécutif (hors Président-Directeur Général)	18,2	19,3

B – Participation de Renault dans les entreprises associées

Les éléments d'information relatifs à la participation de Renault dans Nissan et AVTOVAZ sont explicités respectivement en notes 12 et 13-A.

NOTE 28 – ENGAGEMENTS HORS BILAN, ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Renault, dans le cadre de ses activités, prend un certain nombre d'engagements, est impliqué dans des litiges et est soumis à des enquêtes des autorités de la concurrence (actuellement, enquêtes en cours en Corée et en Espagne). Lorsqu'il en résulte des passifs, ils font l'objet de provisions (engagements liés aux retraites et autres avantages accordés au personnel, litiges, etc.). Les autres engagements constituant des engagements hors bilan ou des passifs éventuels sont listés ci-après (note 28-A).

Par ailleurs, Renault est également amené à recevoir des engagements de la part de sa clientèle (cautions, hypothèques...) ou encore à bénéficier de lignes de crédit auprès des établissements de crédit (note 28-B).

A – Hors bilan – Engagements donnés et passifs éventuels

A1 – Opérations courantes

Le Groupe s'est engagé pour les montants suivants :

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Avals, cautions et garanties	214	318
Engagements de financement en faveur de la clientèle ⁽¹⁾	1 675	1 493
Commandes fermes d'investissements	518	483
Engagements de location	310	369
Actifs nantis, gagés ou hypothéqués et autres engagements ⁽²⁾	127	110

(1) Les engagements en faveur de la clientèle donnés par le Financement des ventes donneront lieu à un décaissement de liquidité, dans les 3 mois suivant la date de clôture, pour un montant maximum de 1 597 millions d'euros au 31 décembre 2014.

(2) Les actifs nantis, gagés ou hypothéqués correspondent principalement à des actifs de Renault Samsung Motors gagés en garantie du remboursement de passifs financiers, depuis l'acquisition par Renault en 2000.

Les engagements de location donnés comprennent les loyers provenant de baux irrévocables. Ils s'analysent de la manière suivante :

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Moins de 1 an	33	35
Entre 1 et 5 ans	172	199
Plus de 5 ans	105	135
TOTAL	310	369

A2 – Opérations spécifiques

- Véhicules Hors d'Usage

Le Groupe constitue des provisions au titre des obligations de recyclage, pays par pays, en fonction des obligations réglementaires et lorsque les modalités d'organisation de la filière de recyclage sont déterminées. Ces provisions font l'objet d'une revue régulière afin de prendre en compte l'évolution de la situation de chaque pays.

Pour les pays dont la législation est incomplète, en l'absence de texte réglementaire, il n'est pas possible de déterminer avec certitude si un coût résiduel reste à la charge du Groupe.

- Autres engagements

Les opérations de cessions de filiales ou d'activités réalisées par le Groupe sont généralement assorties de clauses de garantie de passif en faveur de l'acquéreur. Au 31 décembre 2014, le Groupe n'a pas identifié de risques significatifs liés à ces opérations.

Renault détient dans le cadre de cessions partielles de filiales opérées au cours d'exercices antérieurs, des options de vente portant sur tout ou partie de la participation résiduelle. L'exercice de ces options ne générerait pas de conséquence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

Les sociétés du Groupe font périodiquement l'objet de contrôles fiscaux dans les pays où elles sont implantées. Les rappels d'impôts et taxes acceptés sont comptabilisés par voie de provisions. Les rappels contestés sont pris en compte, au cas par cas, selon des estimations intégrant le risque que le bien-fondé des actions et recours engagés puisse ne pas prévaloir.

B – Hors bilan – Engagements reçus et actifs éventuels

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Avais, cautions et garanties	2 102	2 088
Actifs nantis, gagés ou hypothéqués ⁽¹⁾	2 631	2 636
Engagements de reprise ⁽²⁾	1 371	1 482
Autres engagements	5	16

(1) Dans le cadre de son activité de financement de ventes de véhicules neufs ou d'occasion, le Financement des ventes reçoit de sa clientèle des garanties. Le montant des garanties reçues de la clientèle s'élève à 2 505 millions d'euros à fin décembre 2014 (2 609 millions d'euros à fin décembre 2013).

(2) Il s'agit des engagements reçus par le Financement des ventes pour la reprise par un tiers, à la fin des contrats, des véhicules donnés en location.

Les engagements hors bilan reçus concernant des lignes de crédit ouvertes confirmées sont présentés en note 23-A.

NOTE 29 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEUR RESEAU

Les honoraires des commissaires aux comptes du Groupe et leur réseau sont les suivants :

(En millions d'euros)	Réseau EY				Réseau KPMG		Réseau Deloitte	
	Montant		En %		Montant	En %	Montant	En %
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2013	2013
Audit								
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	5,93	6,79	91,7 %	93,5 %	5,99	84,9 %	6,70	91,7 %
<i>Renault SA et Renault s.a.s.</i>	3,01	3,74	46,5 %	51,5 %	2,15	30,4 %	2,55	34,9 %
<i>Filiales intégrées globalement</i>	2,92	3,05	45,2 %	42,0 %	3,84	54,5 %	4,15	56,8 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes	0,20	0,41	3,0 %	5,6 %	0,01	0,2 %	0,38	5,1 %
<i>Renault SA et Renault s.a.s.</i>	0,05	0,10	0,7 %	1,3 %	0,00	0,0 %	0,05	0,6 %
<i>Filiales intégrées globalement</i>	0,15	0,31	2,3 %	4,3 %	0,01	0,2 %	0,33	4,5 %
Sous-total Audit	6,13	7,20	94,7 %	99,1 %	6,00	85,1 %	7,08	96,8 %
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	0,29	0,06	4,5 %	0,9 %	0,89	12,6 %	0,21	2,9 %
Autres	0,05	-	0,8 %	-	0,17	2,3 %	0,02	0,3 %
Sous-total Autres prestations	0,34	0,06	5,3 %	0,9 %	1,06	14,9 %	0,23	3,2 %
TOTAL	6,47	7,26	100 %	100 %	7,06	100 %	7,31	100 %

Lors de l'assemblée générale du 30 avril 2014, KPMG a été nommé commissaire aux comptes du Groupe et le mandat de EY a été renouvelé.

NOTE 30 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

NOTE 31 – SOCIETES CONSOLIDEES

A – Sociétés consolidées par intégration globale (filiales)

Pourcentage d'intérêt du Groupe	Pays	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Renault SA	France	Société consolidante	Société consolidante
AUTOMOBILE			
FRANCE			
Renault s.a.s	France	100	100
Arkanéo	France	100	100
Auto Châssis International (ACI) Le Mans	France	100	100
Auto Châssis International (ACI) Villeurbanne	France	100	100
Fonderie de Bretagne	France	100	100
IDVU	France	100	100
IDVE	France	100	100
Maubeuge Construction Automobile (MCA)	France	100	100
Renault Environnement	France	100	100
Renault Développement Industriel et Commercial (RDIC)	France	100	100
Renault Retail Group SA et ses filiales	France	100	100
Renault Samara	France	100	100
RDREAM	France	100	100
SCI Parc Industriel du Mans	France	100	100
SCI Plateau de Guyancourt	France	100	100
SNC Renault Cléon	France	100	100
SNC Renault Douai	France	100	100
SNC Renault Flins	France	100	100
SNC Renault Sandouville	France	100	100
Société des Automobiles Alpine Caterham ⁽¹⁾	France	100	-
Sofrastock International	France	100	100
Société de Transmissions Automatiques	France	100	100
Société de Véhicules Automobiles de Batilly (SOVAB)	France	100	100
Société Immobilière de Construction Française pour l'Automobile et la Mécanique (SICOFRAM) et ses filiales	France	100	100
Société Immobilière Renault Habitation (SIRHA)	France	100	100
Société Immobilière d'Epone	France	100	100
Société Immobilière pour l'Automobile (SCIA)	France	100	100
SODICAM 2	France	100	100
Technologie et Exploitation Informatique (TEI)	France	100	100
EUROPE			
Renault Deutsche AG et ses filiales	Allemagne	100	100
Renault Österreich et ses filiales	Autriche	100	100
Renault Belgique Luxembourg et ses filiales	Belgique	100	100
Renault Industrie Belgique (RIB)	Belgique	100	100
Renault Croatia	Croatie	100	100
Renault Espana Comercial SA (RECSA) et ses filiales	Espagne	100	100
Renault Espana SA et ses filiales	Espagne	100	100
Renault Hungaria et ses filiales	Hongrie	100	100
Renault Irlande	Irlande	100	100
Renault Italia et ses filiales	Italie	100	100
Motor Reinsurance Company	Luxembourg	100	100

Pourcentage d'intérêt du Groupe	Pays	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Renault Group B.V.	Pays-Bas	100	100
Renault Nederland	Pays-Bas	100	100
Renault Polska	Pologne	100	100
Cacia	Portugal	100	100
Renault Portuguesa et ses filiales	Portugal	100	100
Renault Ceska Republica et ses filiales	République tchèque	100	100
Grigny Ltd.	Royaume-Uni	100	100
Renault Retail Group U.K. Ltd.	Royaume-Uni	100	100
Renault U.K.	Royaume-Uni	100	100
Renault Slovakia	Slovaquie	100	100
Renault Nissan Slovenia d.o.o.	Slovénie	100	100
Revoz	Slovénie	100	100
Renault Nordic	Suède	100	100
Renault Finance	Suisse	100	100
Renault Suisse SA et ses filiales	Suisse	100	100
AFRIQUE-MOYEN-ORIENT-INDE			
Renault Algérie	Algérie	100	100
Renault India Private Ltd	Inde	100	100
Renault Maroc	Maroc	80	80
Renault Maroc Service	Maroc	100	100
Renault Tanger Exploitation	Maroc	100	100
Renault Tanger Méditerranée	Maroc	100	100
Société marocaine de construction automobile (SOMACA)	Maroc	77	77
AMERIQUES			
Groupe Renault Argentina	Argentine	100	100
Renault do Brasil LTDA	Brésil	100	100
Renault do Brasil SA	Brésil	100	100
Sociedad de Fabricacion de Automotores (SOFASA) et ses filiales	Colombie	100	100
Renault Corporativo SA de C.V.	Mexique	100	100
Renault Mexico	Mexique	100	100
ASIE- PACIFIQUE			
Renault Beijing Automotive Company	Chine	100	100
Renault Samsung Motors	Corée du Sud	80	80
EURASIE			
Renault Nissan Bulgarie	Bulgarie	100	100
Dacia et ses filiales	Roumanie	99	99
Renault Mécanique Roumanie	Roumanie	100	100
Renault Commercial Roumanie	Roumanie	100	100
Renault Technologie Roumanie	Roumanie	100	100
AFM Industrie	Russie	100	100
CJSC Renault Russia	Russie	100	100
Remosprom	Russie	100	100
Oyak-Renault Otomobil Fabrikalari	Turquie	52	52
Renault Ukraine	Ukraine	100	100

Pourcentage d'intérêt du Groupe	Pays	31 décembre 2014	31 décembre 2013
FINANCEMENT DES VENTES			
FRANCE			
Diac	France	100	100
Diac Location	France	100	100
RCI Banque et ses succursales	France	100	100
Sogesma ⁽²⁾	France	-	100
EUROPE			
RCI Versicherungs Service GmbH	Allemagne	100	100
RCI Financial Services S.A.	Belgique	100	100
Renault AutoFin S.A.	Belgique	100	100
Overlease	Espagne	100	100
ES Mobility SRL	Italie	100	100
RCI zrt Hongrie	Hongrie	100	100
RCI Insurance Ltd	Malte	100	100
RCI Life Ltd	Malte	100	100
RCI Services Ltd	Malte	100	100
RCI Financial Services B.V.	Pays-Bas	100	100
Renault Credit Polska Sp. z.o.o.	Pologne	100	100
RCI Gest Instituicao Financiara de Credito	Portugal	100	100
RCI Gest Seguros – Mediadores de Seguros	Portugal	100	100
RCI Finance CZ s.r.o.	République Tchèque	100	100
RCI Financial Services s.r.o.	République Tchèque	50	50
RCI Financial Services Ltd	Royaume-Uni	100	100
RCI Finance S.A.	Suisse	100	100
AFRIQUE-MOYEN-ORIENT-INDE			
RCI Finance Maroc	Maroc	100	100
RDFM	Maroc	100	100
AMERIQUES			
Courtage S.A.	Argentine	100	100
Rombo Compania Financiera	Argentine	60	60
Companhia de Arrendamento Mercantil RCI do Brasil	Brésil	60	60
Companhia de Crédito, Financiamento e Investimento RCI do Brasil	Brésil	60	60
Administradora de Consorcio Renault do Brasil	Brésil	100	100
Corretora de Seguros RCI do Brasil	Brésil	100	100
ASIE – PACIFIQUE			
RCI Financial Services Korea	Corée du Sud	100	100
EURASIE			
RCI Broker De Asigurare	Roumanie	100	100
RCI Finantare Romania	Roumanie	100	100
RCI Leasing Romania IFN	Roumanie	100	100
OOO RN FINANCE RUS	Russie	100	100

B – Sociétés consolidées suivant le pourcentage d'intérêt de chaque élément du bilan et du compte de résultat (activités conjointes)

Pourcentage d'intérêt du Groupe	Pays	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
AUTOMOBILE			
Société des Automobiles Alpine Caterham ⁽¹⁾	France	-	50
Renault Nissan Technology and Business Centre India Private Limited (RNTBCI)	Inde	67	67

C - Sociétés consolidées par mise en équivalence (entreprises associées et coentreprises)

Pourcentage d'intérêt du Groupe	Pays	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
AUTOMOBILE			
Boone Comenor	France	33	33
Indra Investissements	France	50	50
Renault South Africa	Afrique du Sud	40	40
Renault Algérie Production	Algérie	49	-
Dongfeng Renault Automotive Company	Chine	50	-
Renault Nissan Automotive India Private Limited	Inde	30	30
Groupe Nissan	Japon	43,7	43,7
Alliance Rostec Auto B.V.	Pays-Bas	50	48,2
Groupe AVTOVAZ	Russie	37,3	35,9
MAIS	Turquie	49	49
FINANCEMENT DES VENTES			
Renault Crédit Car	Belgique	50	50
RN SF B.V.	Pays-Bas	50	-
BARN B.V.	Pays-Bas	30	-
RN Bank	Russie	30	-
Orfin Finansman Anonim Sirketi	Turquie	50	50

(1) Société des Automobiles Alpine Caterham : société consolidée par intégration globale en 2014, en raison du rachat de la participation de 50%, qui avait été cédée en juin 2013 à un partenaire.

(2) Sogesma : filiale absorbée en 2014 par une société consolidée par intégration globale.